Quatre-vingt-sixième année. — N° 291. Le numéro : 15 francs. Dimanche 12 Décembre 1954.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Documents administratifs	DÉBATS			Conseil économique		Documents		
					Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union française	Avis et Rapports	Bulletin	Assemblée nationale	Conseil de la République	Assemblée Union fr.
C. C. P. : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et Outre-mer. .	3.450	1.800	950	300	800	600	400	250	550	1.000	500	250
Etranger.	6.600	3.400	1.750	500	2.100	1.600	800	450	850	1.700	800	400

L'Édition des **LOIS ET DÉCRETS** comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, informations, annonces et tables mensuelles.

Les Éditions des **DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprennent le compte rendu *in extenso* des séances, les questions écrites et les réponses des ministres.

Éditions du **CONSEIL ÉCONOMIQUE** { Avis et rapports ; Bulletin analytique des séances.

Les Éditions des **DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE, du CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE et de l'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE** comprennent les projets et propositions de loi, rapports et avis des commissions.

L'Édition des **DOCUMENTS ADMINISTRATIFS** comprend les rapports et statistiques des administrations.

Les tables annuelles sont fournies gratuitement aux abonnés.

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION : 31, Quai Voltaire, Paris (7e). — Tél. : LIT 27-91

Les abonnements au *Journal officiel* partent des 1er et 16 de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 9063-13 Paris).

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décrets des 3 et 7 décembre 1954 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 11630).

Décrets du 7 décembre 1954 portant concession de la médaille militaire et rectificatif (p. 11641).

Ministère des finances, des affaires économiques et du plan.

Décret n° 54-1231 du 11 décembre 1954 relatif à l'institution de comités d'expansion économique et de commissions régionales de coordination (p. 11645).

Arrêté du 10 décembre 1954 portant exonération de la taxe spéciale temporaire de compensation en faveur de certains produits (p. 11646).

Arrêté du 11 décembre 1954 relatif à l'application de l'article 11 (alinéa 1er) de la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 aux dépenses d'investissement de l'Etat (services civils) (p. 11646).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Arrêté du 8 décembre 1954 rendant applicables aux ressortissants du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre le tarif interministériel de règlement de certaines prestations sanitaires (p. 11647).

(1 f.)

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 10 décembre 1954 fixant la quantité de sucre attribuée à titre gratuit, pour le quatrième trimestre 1954, aux titulaires de la carte sociale d'économiquement faible (p. 11645).

Arrêté portant réintégration (inspection de la santé) (p. 11645).

Retraits de naturalisations (p. 11647).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions (p. 11647).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Réunion de commission du vendredi 10 décembre 1954. — Convocations de commissions (p. 11649).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocations de commissions (p. 11650).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

Annonces (p. 11651).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 118 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du samedi 11 décembre 1954. — Questions écrites (p. 6119).

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décrets du 3 decembre 1954 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 3 décembre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, et du ministre de la défense nationale et des forces armées; vu la loi n° 54-936 du 18 septembre 1954; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 30 novembre 1954 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'armée active, les militaires désignés ci-après:

ARME ET SERVICES COMMUNS AUX TROIS ARMEES

A. — *Au grade d'officier.*

MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE

Gendarmerie.

Peuvade (Jean-Marie-François), colonel; 31 ans de services et majorations, 9 campagnes. Chevalier du 5 août 1946. 4 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

Ner (Marcel), chef d'escadron; 27 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 17 novembre 1942. 3 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Bouillie (Aimé-Maxime-Victor), lieutenant-colonel; 34 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 1er octobre 1945. Cité.

Baffe'euf (Paul-Jean), chef d'escadron; 31 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 15 juillet 1943. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Person (Jean-Alfred), chef d'escadron; 31 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 29 octobre 1943. 2 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Oberne (Jean-Roger-Louis-Alexandre), lieutenant-colonel; 31 ans de services et majorations, 6 campagnes. Chevalier du 16 octobre 1945. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Vignier (Raymond-Louis-Antonin-Raphaël), colonel; 30 ans de services, 5 campagnes. Chevalier du 31 juillet 1944. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Le Flem (Paul-Cyprien), chef d'escadron; 27 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1916. Blessé. Cité.

Piqueton (Maurice-Jean), colonel; 29 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 4 novembre 1948. Titre exceptionnel.

Services de santé des armées.

Armée de terre.

a) MÉDECINS

Marty (Paul-Marie-Emile), médecin-colonel; 34 ans de services et majorations, 12 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1936. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Reynaud (Henri-Marie), médecin-colonel; 34 ans de services et majorations, 11 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Apperce (René-Louis), médecin lieutenant-colonel; 30 ans de services et majorations, 15 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Molinier (Armand-Denis-Joseph), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations, 10 campagnes. Chevalier du 22 septembre 1945. 1 an de majoration pour campagne. Blessé. Cité.

Parent (Maurice-Louis-Marie), médecin colonel; 32 ans de services et majorations, 6 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

b) OFFICIER D'ADMINISTRATION

Jacquemin (Clovis-Charles-Alphonse), commandant d'administration; 29 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 11 juillet 1917. 7 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Service vétérinaire.

Illartein (Jean-Alphonse), vétérinaire colonel; 30 ans de services et majorations, 13 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Armée de mer.

MÉDECINS

Bernard (J.-E.), médecin en chef de 2e classe; 29 ans de services et majorations, 14 ans pour campagnes et bonifications. Chevalier du 11 novembre 1916, 1 an 5 mois de majorations pour campagnes et bonification. Cité.

Brugere (P.-M.-E.), médecin principal; 24 ans de services et majorations, 17 ans 5 mois pour campagnes et bonifications. Chevalier du 10 octobre 1916. 1 an 11 mois de majorations pour campagnes et bonification. Cité.

Armée de l'air.

MÉDECIN

Jean (Antoine-Roger-Marius), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations, 10 campagnes. Chevalier du 15 août 1944. Cité.

B. — *Au grade de chevalier.*

MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE

Gendarmerie.

Terre.

Bealon (Jean-Louis), capitaine; 27 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Billiotel (Léon-Henri), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes.

Chanteclair (Gaston-Charles-Jean), chef d'escadron; 27 ans de services, 8 campagnes.

Toquet (Alphonse-François), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. Blessé.

Rastello (Emile-Joseph-Jules), capitaine; 29 ans de services, 6 campagnes.

Bouillard (Henri-Louis-Constant), capitaine; 26 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Dugenet (André), capitaine; 28 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Chenu (Raymond-Clément), chef d'escadron; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Cosquer (Pierre-Joseph), capitaine; 25 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Charon (Raymond-Georges-Hermon), chef d'escadron; 26 ans de services, 7 campagnes.

Epinoux (Pierre-Emile-Eugène-Louis), chef d'escadron; 27 ans de services, 6 campagnes.

Puthoste (Daniel-Ferdinand), chef d'escadron; 24 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.

Delpal (Maurice), chef d'escadron; 27 ans de services, 6 campagnes.

Baustert (Jacques-François-Henri-Félicien), chef d'escadron; 27 ans de services, 6 campagnes.

Gauroy (Jean-Marie-Henri-Joseph), chef d'escadron; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Bazin (René-Jean-Charles), chef d'escadron; 26 ans de services, 6 campagnes.

Quenoy (André-Jean-Baptiste), capitaine; 21 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Pagnoux (Jean-Joseph-Robert), chef d'escadron; 26 ans de services, 6 campagnes.

Louvet (Pierre-Gaston), chef d'escadron; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Nay (Armel), chef d'escadron; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Feryn (Albert-Théodore), chef d'escadron; 25 ans de services, 4 campagnes.

Javaudin (Pierre-Louis), capitaine; 22 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

Huot (Charles-Honoré), capitaine; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Receveau (Gaston-Marie), chef d'escadron; 22 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Machard (Raymond), capitaine; 19 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.

George (Christophe), capitaine; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Prefot (Jean-Pierre), capitaine; 18 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.

SOUS-OFFICIERS

Sauniere (Hubert-Jean-Pierre), adjudant-chef; 26 ans de services, 7 campagnes. Médaillé militaire du 22 juin 1939. Cité. Blessé.
Bieque (Georges-Pierre-Alphonse), maréchal des logis chef; 33 ans de services, 8 campagnes. Médaillé militaire du 22 juin 1939. Cité.
Poirel (Jean-Pierre-Joseph), adjudant-chef; 34 ans de services, 6 campagnes. Médaillé militaire du 13 décembre 1938. Cité.

Justice militaire.

GREFFIERS

Lienard (Léon), capitaine; 32 ans de services, 10 campagnes. Prise de rang du 14 novembre 1954.
Mariel (Fernand-Pierre-Auguste), capitaine; 32 ans de services, 8 campagnes.

Services de santé des armées.

Armée de terre.

a) MÉDECINS

Petit (Pierre-Henri), médecin commandant; 28 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Gerbal (Pierre-Camille), médecin commandant; 26 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Laugier (Bernard-Yves-Louis-Marie), médecin commandant; 28 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Fabre (Albert-François-Marie-Joseph), médecin commandant; 26 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Prost (Louis-Marcel), médecin commandant; 29 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Delmas (Valentin-François-Alexandre), médecin commandant; 29 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Chemin (Jean-Paul), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Pechoux (Raymond-Joseph), médecin lieutenant-colonel; 27 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Louquet (Fernand-Marcel-Antoine), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Thiry (Pierre), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Rescanieres (André-Sabin-Marie), médecin lieutenant-colonel; 27 ans de services et majorations, 7 campagnes.
Garbies (Raymond-Eugène-Léopold), médecin commandant; 24 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Clivier (Lucien-François), médecin commandant; 27 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Boucher (Honoré-Victor), médecin commandant; 26 ans de services et majorations, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Mahe (Jean-Alexandre-Joseph), médecin commandant; 20 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Izac (René-Germain), médecin commandant; 24 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Rozan (Alexandre-Georges-Marius), médecin commandant; 25 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.

b) PHARMACIEN

Drevon (Barthelemy-Alexandre-Auguste André), pharmacien commandant; 28 ans de services et majorations, 6 campagnes.

c) OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Rocheleau (Eugène-Armand-Alexandre), capitaine d'administration; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Odin (Jean-Antoine), lieutenant d'administration; 26 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Champon (Simon-Etienne), capitaine d'administration; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Chauvin (Emile-Marius), commandant d'administration; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Seneque (Maurice-Pierre), commandant d'administration; 25 ans de services, 7 campagnes. Cité.

Service vétérinaire.

Louet (Michel-Louis-Auguste-Jean-Marie) vétérinaire lieutenant-colonel; 26 ans de services et majorations, 9 campagnes.
Devaliere (Georges-Gaston-Henri), vétérinaire commandant; 23 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.

Armée de mer.

a) MÉDECINS

Boussereau (R.-M.), médecin principal; 22 ans de services et majorations, 10 ans 10 mois de campagnes et bonifications. Cité.
Marc (J.-R.), médecin principal; 24 ans de services et majorations, 8 ans 7 mois de campagnes et bonifications.
Geyer (A.), médecin principal; 22 ans de services et majorations, 10 ans 6 mois de campagnes et bonifications.
Nicol (J.-Y.), médecin principal; 19 ans de services et majorations, 12 ans 1 mois de campagnes et bonifications. Cité.
Rouanet (G.-L.-C.), médecin principal; 22 ans de services et majorations, 9 ans 6 mois de campagnes et bonifications. Cité.
Cluzel (P.-G.-J.), médecin principal; 23 ans de services et majorations, 8 ans 1 mois de campagnes et bonifications.

b) PHARMACIEN

Morand (P.-M.-H.), pharmacien chimiste principal; 27 ans de services et majorations, 6 ans 7 mois de campagnes et bonifications.

Armée de l'air.

MÉDECINS

Salvagniac (Jacques-Marie-Joseph-Jude-Paul-André), médecin commandant; 25 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Larauche (Robert-Fernand), médecin commandant; 24 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Nicolas (Bernard-Marie-Edouard), médecin commandant; 24 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Brient (Lucien-Eugène), médecin commandant; 19 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.

Service des poudres.

a) INGÉNIEUR MILITAIRE DES POUDRES

Cheylan (Etienne-Victorin-Marie), ingénieur militaire principal; 26 ans de services, 6 campagnes.

b) INGÉNIEUR CHIMISTE DU SERVICE DES POUDRES

Thomas (Paul-Emile), ingénieur chimiste principal; 24 ans de services, 6 campagnes.

Services des essences.

a) INGÉNIEUR DE TRAVAUX

Blosse (Paul-Elie), ingénieur principal des travaux; 24 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

b) CORPS DES ADJOINTS ET ATTACHÉS D'ADMINISTRATION

Dubreuil (Pierre-Gontran), adjoint d'administration en chef; 31 ans de services et majorations, 8 campagnes.

Par décret en date du 3 décembre 1954, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre); vu la loi n° 51-936 du 18 septembre 1951; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 30 novembre 1954 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés, dans l'ordre national de la Légion d'honneur, au titre de l'armée active, les militaires désignés ci-après:

Personnels relevant du secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre).

A. — *AU GRADE D'OFFICIER*

1° MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE

Corps du contrôle de l'administration de l'armée.

Lionnet (François-Octave), contrôleur général de 2e classe; 33 ans de services et majorations, 8 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946.

Etat-major de l'armée.

Carougeau (Maurice-Alphonse), ingénieur général de 2e classe; 33 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 12 janvier 1919. Titre exceptionnel.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Baunas (Marcel-Antoine-Emile), chef de bataillon; 25 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 29 juin 1940. 7 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Soulier (Jean-René), lieutenant-colonel; 29 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 15 mai 1944. 1 an de majoration pour campagnes. Cité.

Yéméniz (Guy-Nikitas-Marie-Eugène), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagnes. Cité.

Bourdoncle (Jean-Louis), chef de bataillon; 20 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 31 mars 1944. 6 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Rousin (René), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Bury (Marcel-René), chef de bataillon; 26 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 13 août 1948, 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Craplet (Jean-Bernard-Georges), colonel; 27 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 1er octobre 1945. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Le Bouteiller (Pierre-Olivier-Marie-Joseph-Anne), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Grenier (Pierre), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagnes. Cité.

Lefort (Maurice-Nilammon), chef de bataillon; 26 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 13 janvier 1941. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Blondet (André-Eugène-Alexandre), chef de bataillon; 25 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 11 septembre 1943. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Fox (Charles-Théophile-Emile-René), colonel; 30 ans de services et majorations, 9 campagnes. Chevalier du 1er octobre 1945. 1 an de majoration pour services aériens. Cité.

Saut (Marcel-Auguste-Marie), lieutenant-colonel; 29 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. Cité.

Chevalier (André-Alfred-Marie-Joseph), chef de bataillon; 28 ans de services et majorations, 7 campagnes. Chevalier du 15 mai 1944. 6 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Blessé. Cité.

Jammes (Louis-Pierre-Théophile), chef de bataillon; 26 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 10 avril 1945. 5 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Stern (Henry-Jacques-André), chef de bataillon; 25 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Mayan (Pierre), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 1 an de majoration pour campagnes. Blessé. Cité.

Guery (Roger-Paul-Félicien), chef de bataillon; 26 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 6 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Cassanet (Pierre), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Levraux (Jean-Jacques), chef de bataillon; 22 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 8 janvier 1945. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Des Touches (Eugène-Edouard-André), lieutenant-colonel; 25 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 30 octobre 1942. 3 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Des Robert (Philippe-Marie-Adolphe), lieutenant-colonel; 23 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 29 octobre 1945. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Machere (Ernest-Henri), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Dazet (Julien-Gustave), chef de bataillon; 27 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 7 avril 1945. 7 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Calvin (Marcel-Joseph-Camille), chef de bataillon; 25 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 13 août 1948. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Le Sarrazin (Jean-Marie-Joseph-Simon), chef de bataillon; 32 ans de services et majorations, 6 campagnes. Chevalier du 4 février 1946. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Lemoine (Antoine-André-Léon), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1945. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Bourdarias (Alphonse), colonel; 28 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 20 janvier 1944. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Lartigau (Jean-Auguste-Pierre), chef de bataillon; 23 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 1er mars 1945. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Rollet (Serge-Lucien), capitaine; 23 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 14 juin 1946. 6 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Malvoire-Filhol de Camas (Philippe), colonel; 28 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 25 mai 1945. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Monge (Philippe-Jean-Louis), chef de bataillon; 21 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 20 février 1944. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Hubert (Louis-Marie-Augustin), chef de bataillon; 22 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 7 juillet 1945. 3 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Jacquin (Georges-Pierre-Charles-Nicolas), lieutenant-colonel; 26 ans de services et majorations, 12 campagnes. Chevalier du 4 novembre 1918. 3 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

Casalta (Jean-Paul-Adolphe), chef de bataillon; 31 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 27 août 1946. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Gilotte (Roland-Emile), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 6 juin 1946. Cité.

Ducret (Joseph-Séraphin), chef de bataillon; 34 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 27 août 1946. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Marteau (Alain-Marcel-Alphonse-Gustave), chef de bataillon; 22 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 22 septembre 1944. 6 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Bienvault (Paul-Léon), lieutenant-colonel; 26 ans de services et majorations, 9 campagnes. Chevalier du 9 octobre 1945. 4 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Blessé. Cité.

Buchalet (Georges-Louis-Albert), colonel; 26 ans de services et majorations, 9 campagnes. Chevalier du 14 avril 1945. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Leclerc (Raymond-Lucien-Cyprien), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 17 juillet 1944. 1 an de majoration pour campagne. Blessé. Cité.

Du Bois de Gaudusson (André-Georges-Clément), capitaine; 18 ans de services et majorations, 11 campagnes. Chevalier du 29 juin 1940. 11 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

Barlier (Jean-Auguste-Victor), colonel; 27 ans de services et majorations, 8 campagnes. Chevalier du 23 juin 1945. Cité.

Lucca (Joseph-Delphin), chef de bataillon; 20 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 30 juillet 1940. 8 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Martinelli (Jean-Charles-Henri), chef de bataillon; 22 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 1er octobre 1946. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Dhe (Michel-Paul-François), chef de bataillon; 21 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 30 octobre 1942. 7 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Dechavanne (Damas-Pierre), chef de bataillon; 24 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 10 août 1942. 6 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Baucheron de Boissoudy (Bernard-Philippe-Martin-Harold), chef de bataillon; 24 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 4 juillet 1941. 5 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Orsini (François-Henri-Napoléon), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 13 décembre 1950. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité. Titre exceptionnel.

Wallart (Victor-Jean-Joseph), capitaine; 16 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 21 novembre 1944. 9 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Ay (Bonaventure-Bernard), chef de bataillon; 24 ans de services et majorations, 10 campagnes. Chevalier du 27 novembre 1946. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Barthélemy (Pierre-Louis-André), chef de bataillon; 17 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 8 janvier 1945. 5 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Mairet (Louis-Marcel-André), capitaine; 21 ans de services et majorations, 7 campagnes. Chevalier du 30 octobre 1944. 6 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

Pérot (Roland-Jules-Arsène), chef de bataillon; 23 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 25 septembre 1946. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

De Lassus Saint-Genies (Jean-Pierre-Jacques-Frédéric-Marie-Joseph), chef de bataillon; 18 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 10 avril 1945. 2 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Lintilhac (Jacques-Claude), chef de bataillon; 17 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 20 mai 1945. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Clave (Philippe-Marie-Antoine), chef de bataillon; 17 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 14 juin 1946. 2 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Fauque (Alfred-Georges-Antoine), capitaine; 14 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 14 juin 1946. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Officier servant sous le régime du décret du 7 février 1940.

Ambaouch ben El Mekki, capitaine; 22 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 8 mars 1943. 2 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Arme blindée et cavalerie.

Charles (Ernest-Louis-Gabriel), chef d'escadrons; 26 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 30 septembre 1940. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

De Torquat de La Coulerie (François-Marie-Joseph), chef d'escadrons; 26 ans de services et majorations, 12 campagnes. Chevalier du 26 avril 1945. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Deholllain (Georges-Emile-Jean-Marie), lieutenant-colonel; 22 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 7 juin 1945. 7 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Viotte (François-Jules-Louis), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 15 juillet 1945. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Toscan du Plantier (Frantz-Julien-Henri), chef d'escadrons; 31 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Fauchon Villeplée (Jacques-Alfred-Victor), colonel; 30 ans de services et majorations, 8 campagnes. Chevalier du 9 octobre 1945. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Du Boispean (André-Pierre-Hippolyte), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 7 juillet 1945. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Du Boispean (Gérard-Francis-Prosper-Marie), chef d'escadrons; 22 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 12 octobre 1940. 7 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Froussard (Claude), chef d'escadrons; 23 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 31 mars 1944. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Jubelot (Paul-Louis), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 20 décembre 1945. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

De Buffet (Maurice-Ernest-Marie), chef d'escadrons; 22 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 9 juin 1941. 8 ans de majorations pour campagnes. Cité.

De Montardy (René-François-Régis), lieutenant-colonel; 24 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 9 juin 1940. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Le Porquier de Vaux (Jean-Baptiste-Louis-Marie), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 3 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

D'Aboville (Gonzague-Roger-Marie), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 13 août 1944. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Du Crest (Antoine-Marie-Pierre), chef d'escadrons; 25 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 6 décembre 1945. Blessé. Cité.

Crétin (Roger-Jean-Stanislas), chef d'escadrons; 23 ans de services et majorations, 12 campagnes. Chevalier du 16 février 1947. 2 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Malin (Henri), capitaine; 23 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 3 juin 1943. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Toussaint (Guy-Louis-Marcel), capitaine; 19 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 1er juin 1940. 8 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

De La Chapelle (Charles-Gilbert), chef d'escadrons; 19 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 30 juillet 1940. 7 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Grattard (Henri-Jules-Eugène), capitaine; 20 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 7 juillet 1945. 6 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Gauthier (Antoine-François-Xavier), chef d'escadrons; 18 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 6 décembre 1940. 5 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Frois (Michel-Marcel-Bernard), chef d'escadrons; 18 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 13 août 1947. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

De La Vallée de Rarecourt de Pimodan (François-Fernand-Marie), chef d'escadrons; 22 ans de services et majorations, 7 campagnes. Chevalier du 9 octobre 1945. 4 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

Mace de Gastines (Léonce-Marie-Xavier), chef d'escadrons; 15 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 8 janvier 1945. 6 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Michelet (Louis), chef d'escadrons; 18 ans de services et majorations, 6 campagnes. Chevalier du 14 juin 1946. 2 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Artillerie.

Thomas (Marius-Auguste), colonel; 32 ans de services et majorations, 6 campagnes. Chevalier du 12 mars 1946. 3 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

Grousset (Marcel-Antoine-Gustave), colonel; 33 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 1 an de majoration pour campagne et services aériens. Cité.

Chartier (Pierre), chef d'escadron; 31 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Touyeras (Laurent-Auguste), chef d'escadron; 25 ans de services et majorations, 11 campagnes. Chevalier du 1er octobre 1945. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Renauld (Pierre), colonel; 31 ans de services et majorations, 8 campagnes. Chevalier du 11 juillet 1946. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Beauvallet (Jacques-Louis-Alexandre-Alfred-Bernard), colonel; 28 ans de services et majorations, 7 campagnes. Chevalier du 19 janvier 1946. 5 mois de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Bouvier (Gérard-Pierre-Marie-Joseph), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Humm (Alfred), lieutenant-colonel; 27 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 27 août 1945. 5 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Deve (Albert-Charles-Franz), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 14 juin 1946. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Hure (Pierre-Louis-Marie), lieutenant-colonel; 27 ans de services et majorations, 8 campagnes. Chevalier du 3 avril 1945. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Doin (Jean-Charles-Armand-Paul), colonel; 27 ans de services et majorations, 8 campagnes. Chevalier du 16 février 1945. 2 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Bersihand (René-Henri), lieutenant-colonel; 29 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 20 mai 1945. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé.

Perrotat (Léon-Jules-Emile), colonel; 30 ans de services et majorations, 8 campagnes. Chevalier du 1er juillet 1946. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Chandessais (Charles-Antoine), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 18 août 1944. 1 an de majoration pour campagne. Blessé. Cité.

Legorgeu (Joseph), capitaine; 18 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 20 février 1945. 7 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Singer (Alfred-Louis-Robert), chef d'escadron; 19 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 13 novembre 1945. 3 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Golliez (Henri-Louis), capitaine; 14 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 14 juillet 1947. 2 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Train.

Cornuault (Robert-Henri-Augustin-Marien), colonel; 32 ans de services et majorations, 11 campagnes. Chevalier du 27 janvier 1948. 2 ans 2 mois de majorations pour campagnes. Cité.

Rivel (André-Charles-Louis-Etienne), lieutenant-colonel; 31 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagnes. Cité.

Carribou (Auger-Pierre), chef d'escadron; 31 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 12 août 1944. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Dulau (Jean-Pierre-Henri), lieutenant-colonel; 22 ans de services et majorations, 9 campagnes. Chevalier du 10 août 1945. 3 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

Transmissions.

ARME

Angelelli (Jean-Charles), chef de bataillon; 22 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 11 août 1944. 2 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Frichet (André-Jean-Guy), chef de bataillon; 31 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 1 an de majoration pour campagnes. Cité.

Tournier (Louis-Marius), colonel; 34 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 13 novembre 1945. Cité.

Guirlet (Jean), lieutenant-colonel; 20 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Michel (Emile-Philippe-Edouard), Commandant; 33 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Aribaud (Jean-Marius), commandant; 31 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 1er juin 1945. Cité.

Recrutement et statistique.

Audebert (Jules-Jean-Baptiste), commandant; 31 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Robin (Jean-René), lieutenant-colonel; 32 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Barbe (Gaston-Eugène-Félicien), commandant; 31 ans de services, 7 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Génie.

ARME

Lévêque (René), lieutenant-colonel; 23 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 26 mai 1941. 8 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Berger (Marcel), lieutenant-colonel; 27 ans de services et majorations, 7 campagnes. Chevalier du 4 mai 1941. 6 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Legendre (Henri-Alphonse), colonel; 29 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 7 juillet 1945. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Laffond (Séraphin-Casimir-Georges), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 15 juillet 1945. Cité.

Desmaisons (Jean-Louis-Lucien-Albert), chef de bataillon; 20 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 2 juin 1943. 7 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Dutheil (Jacques), colonel; 30 ans de services et majorations, 7 campagnes. Chevalier du 19 mai 1946. 4 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

Tuffet (Jean-François-Auguste), chef de bataillon; 20 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 13 juin 1946. 6 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Adjoint du service des bâtiments.

Mussou (Jules-Charles), chef de bataillon; 36 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 29 octobre 1943. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Intendance.

FONCTIONNAIRES

Perrat (Jean-Antoine), intendant militaire de 1re classe; 24 ans de services, 14 campagnes. Chevalier du 12 avril 1945. 6 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Clarac (Henri-Bertrand-Jean-Marie), intendant militaire de 2e classe; 26 ans de services, 4 campagnes. Chevalier du 29 avril 1941. 3 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Service des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

A. — CADRE DES INGÉNIEURS

Vaudremont (Pierre), colonel; 34 ans de services et majorations, 4 campagnes. Chevalier du 15 mai 1944. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Vidal (François-Philippe), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 8 campagnes. Chevalier du 13 août 1944. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Bergerand (Guy-Marie-Louis), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Cité.

Dantras (Henri-Alphonse), commandant; 25 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 23 novembre 1942, 6 ans de majorations pour campagnes. Cité.

B. — CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Ziegler (Louis-Jean-Paul), lieutenant-colonel; 28 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 2 septembre 1940. 10 ans de majorations pour campagnes. Cité.

C. — CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Jorrion (Gaston), commandant; 33 ans de services, 6 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 1 an de majoration pour campagne. Blessé. Cité.

Carpentier (Lucien-Désiré), commandant; 33 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 10 juillet 1946. 2 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Tarride (Josep-Ernest-Roger), capitaine; 30 ans de services et majorations, 10 campagnes. Chevalier du 14 juin 1946. 9 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Levain (Marcel-Emile), lieutenant-colonel; 24 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 31 mai 1947. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Florentin (Jean-Gilbert-Serge), capitaine; 24 ans de services et majorations, 12 campagnes. Chevalier du 27 septembre 1946. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Fabre (Jean-Maximin-Emile), chef de bataillon; 26 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 27 janvier 1948. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Fauche (Jean-Antoine-Marie), lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations, 13 campagnes. Chevalier du 4 novembre 1942. 6 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

Cochet (Jean-Marcel), lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations, 16 campagnes. Chevalier du 27 septembre 1946. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Aufeuvre (Pierre-Adrien), lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations, 16 campagnes. Chevalier du 27 novembre 1946. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

D'Otton Loyewski (Stanislas-Witold-Charles-Henri), lieutenant-colonel; 24 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 7 novembre 1948. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Levy (Jacob-Jacques), capitaine; 23 ans de services et majorations, 14 campagnes. Chevalier du 27 septembre 1946. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Blouch (Noël-Hyppolite-Marie), chef de bataillon; 25 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 30 décembre 1948. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Renan (Robert-Ernest), lieutenant-colonel; 22 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 6 juillet 1947. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Bellet (Jean-Albert-Marie-Joseph), colonel; 26 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 20 août 1945. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Bley (Jean-Charles), lieutenant-colonel; 23 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 27 septembre 1946. 6 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Ruellan (Norbert-Jean-Edouard), colonel; 24 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 7 mai 1946. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Chaudrut (Victor), chef de bataillon; 22 ans de services et majorations, 11 campagnes. Chevalier du 10 juin 1943. 11 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Cité.

Revault d'Allonnes (Jean-Gabriel-France), chef de bataillon; 19 ans de services, 11 campagnes. Chevalier du 29 décembre 1944. 3 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Mathieu (Albert-Régis), chef de bataillon; 21 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 18 avril 1945. 8 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Poey (André-Charles), capitaine; 22 ans de services et majorations, 14 campagnes. Chevalier du 11 septembre 1947. 5 ans de majorations pour campagnes et services aériens. Blessé. Cité.

Besson (Albert-Marius), chef de bataillon; 21 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 13 avril 1945. 6 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Pol (Jacques-Jules), chef de bataillon; 18 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 1er mars 1945. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Gerard (Jules-Barthélémy-Raymond), chef de bataillon; 20 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 29 mars 1948. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Boillot (Marius-Paul-Auguste), chef de bataillon; 17 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 17 mars 1941. 10 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Bertrand (Henri-Félix-Auguste), chef de bataillon; 18 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 19 avril 1945. 6 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

Artillerie.

Lonnuyeux (Marcel-Comméne-Jean), colonel; 27 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 27 janvier 1948. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Hourcabie (Guy), chef d'escadron; 25 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 3 février 1941. 8 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Galinier (Casimir-Pierre-Samuel), chef d'escadron; 29 ans de services, 12 campagnes. Chevalier du 16 avril 1945. 6 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Denesvre (André-Jules-Alphonse), chef d'escadron; 25 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 27 janvier 1948. 4 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.
Secretain (Come-Gabriel-Marcel), colonel; 23 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 6 mai 1947. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Marsault (Gérard-Elie-Louis), lieutenant-colonel; 23 ans de services et majorations, 12 campagnes. Chevalier du 9 novembre 1944. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Vieil (Pierre-Alfred-Hippolyte), chef d'escadron; 18 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 14 juillet 1948. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Cadre des adjoints Administratifs des corps de troupe.

Fraiacci (Jacques-André), commandant; 34 ans de services, 21 campagnes. Chevalier du 11 juillet 1947. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Cézard (Louis-Lucien-Emile), lieutenant-colonel; 33 ans de services, 17 campagnes. Chevalier du 7 mai 1946. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Intendance.

FONCTIONNAIRES

Guyot (Fernand-François-Joseph), intendant militaire de 1re classe; 32 ans de services, 16 campagnes. Chevalier du 27 janvier 1948. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Silvestri (Louis), intendant militaire de 3e classe; 23 ans de services, 13 campagnes. Chevalier du 15 juin 1940. 9 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Noel (Charles-Marie-Maurice), intendant militaire de 1re classe; 27 ans de services, 15 campagnes. Chevalier du 4 novembre 1948. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

Service de santé.

a) MÉDECINS

Berthon (Georges-Théodore), médecin colonel; 30 ans de services et majorations, 18 campagnes. Chevalier du 27 janvier 1948. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Juguet (Lucien-Mathurin), médecin lieutenant-colonel; 26 ans de services et majorations, 14 campagnes. Chevalier du 20 août 1945. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.
Varrin (Louis-Félix), médecin colonel; 33 ans de services et majorations, 13 campagnes. Chevalier du 4 novembre 1948. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Heliot (Jacques-Célestin-Gérard), médecin colonel; 27 ans de services et majorations, 17 campagnes. Chevalier du 27 janvier 1948. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Bascou (André), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations, 15 campagnes. Chevalier du 15 novembre 1946. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Bories (Maurice), médecin lieutenant-colonel; 28 ans de services et majorations, 17 campagnes. Chevalier du 4 novembre 1948. 4 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Le Blouch (Georges), médecin lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations, 15 campagnes. Chevalier du 29 avril 1947. 4 ans de majoration pour campagnes. Cité.
Chauliac (Guy-André-Pierre-Marie), médecin commandant; 23 ans de services et majorations, 14 campagnes. Chevalier du 13 novembre 1945. 7 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.
Maurie (Charles-Louis), médecin lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations, 15 campagnes. Chevalier du 27 août 1946. 6 ans de majorations pour campagnes. Cité.
Chavenon (Guy-Jean-Marc), médecin lieutenant-colonel; 23 ans de services et majorations, 14 campagnes. Chevalier du 27 août 1946. 5 ans de majorations pour campagnes. Blessé. Cité.

PHARMACIENS

Le Quéreo (Henri-Léopold), pharmacien lieutenant-colonel; 30 ans de services et majorations, 18 campagnes. Chevalier du 11 juillet 1947. 4 ans de majorations pour campagnes.

2° **MILITAIRE DEGAGE DES CADRES EN NON-ACTIVITE PAR SUPPRESSION D'EMPLOI**

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Charvet (Georges-Marie), chef de bataillon, 10e région militaire; 23 ans de services, 10 campagnes. Chevalier du 31 août 1942. 3 ans de majorations pour campagnes. Cité.

3° **MILITAIRE RAYE DES CONTROLES DE L'ACTIVITE PAR LIMITE D'AGE**

TROUPES METROPOLITAINES

Artillerie.

Tricaud de la Gouile (Louis-Marie-Charles), lieutenant-colonel, 7e région militaire; 36 ans de services, 9 campagnes. Chevalier du 25 décembre 1943. 2 ans de majorations pour campagnes. Cité.

B. — *AU GRADE DE CHEVALIER*

1° **MILITAIRES EN ACTIVITE DE SERVICE**

Corps du contrôle de l'administration de l'armée.

Toubhans (Pierre-Henri), contrôleur de 3e classe; 20 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Danion (Yves-Joseph-Marie), contrôleur de 3e classe; 20 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Vialatte (Michel-Jean-Henri-Edmond), contrôleur de 3e classe; 18 ans de services et majorations, 8 campagnes. Blessé. Cité.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Blanco (Jean-Vincent-Edmond), chef de bataillon; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gayraud (Prosper-Laurent), capitaine; 23 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Cuggia (Jean-Théréslus-Lucien), capitaine; 19 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Ravet (Pierre), capitaine; 20 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Parisot (Auguste-Félix), capitaine; 23 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Desbordes (Henri-Jean), capitaine; 26 ans de services, 7 campagnes.
Moisy (Emile-Jules-Léon), chef de bataillon; 26 ans de services. 6 campagnes.
Betz (Jean-René-Bernard), capitaine; 19 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Levrat (Gabriel), capitaine; 19 ans de services, 14 campagnes. Cité.
La Motte (Raymond-Félix-Auguste), lieutenant; 24 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Maignot (André-Lucien), capitaine; 23 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Tarillon (Jean-Baptiste), capitaine; 24 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Berard (Robert-Paul-Jean), chef de bataillon; 22 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Picard (Jean-Joseph), chef de bataillon; 25 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Charron (Julien-Victor), capitaine; 26 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Gautherie (Jean-Roger), capitaine; 23 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Ballet (Henri-Alfred-Albert), chef de bataillon; 23 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Vaster (Georges-Germain-Auguste), capitaine; 23 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Long (Henri-Victor-Ambroise), capitaine; 20 ans de services, 19 campagnes. Blessé. Cité.
Chassan (Henri-Louis-Emile), chef de bataillon; 22 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Jouatte (Jean-André-Stéphane-Eugène), capitaine; 18 ans de services, 14 campagnes. Blessé. Cité.
Béranger (Daniel-Jean), Chef de bataillon; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Pichegru (Henri-Ernest), capitaine; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Delos (Jean-Joseph-Laurent), capitaine; 21 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Havret (Louis), capitaine; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bourdon (Georges-André), capitaine; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Goyaux (Jean-Louis), chef de bataillon; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Rousselet (Paul-Emile), capitaine; 20 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Guerrier (Maurice-André), capitaine; 25 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Barthélemy (Michel-Emmanuel-Henri), chef de bataillon; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Bouillet (Paul-Augustin), chef de bataillon; 24 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Debarnot (Maximilien-Marie-Philibert-Antoine), chef de bataillon; 24 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Boyer (Maurice-Achille-Pierre-Albert), chef de bataillon; 21 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Rame (Henri-Louis-Léopold), chef de bataillon; 26 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Dubreuilh (Raymond-Sylvain), capitaine; 16 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Baud (Jean-Pierre), capitaine; 21 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Peyronnet (Charles-Louis), capitaine; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Micaletti (Félix-Antoine), chef de bataillon; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Le Cloitre (Hippolyte-Marie-Joseph), chef de bataillon; 20 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Daudé (Alphonse-Marius), capitaine; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Simon (Paul), capitaine; 24 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Berthet (Raymond-Jean), capitaine; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Gaunay (Georges), chef de bataillon; 22 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Gremillet (Auguste-Emile), capitaine; 21 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Galmiche (Pierre-Henri-Edmond), chef de bataillon; 23 de services, 8 campagnes. Cité.
Canfin (Jacques-Louis), capitaine; 18 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Philippon (Roger-Eugène), capitaine; 24 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Nielle (Jean-François), capitaine; 22 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Manier (André-Louis-François), capitaine; 26 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Barbotin (Albert-Louis-Emile), capitaine; 22 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Richaud (Fernand-Joseph-Isidore), capitaine; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Morvan (Lucien), capitaine; 18 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Watremez (Amand), capitaine; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Gauly (Pierre-Martin-Jean-Baptiste), chef de bataillon; 22 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Récasens (François-Léon-André), chef de bataillon; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Colson (Henri-Paul-Théodore), chef de bataillon; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Erchinger (Emile-François), capitaine; 22 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Maire (Marcel-Louis-François), capitaine; 21 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Massol (Joseph-Paul), chef de bataillon; 23 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Barraqué (Albert), capitaine; 19 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Leberger (Louis-Jean-François), chef de bataillon; 25 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Louis (Gaston-Lucien-Edmond), capitaine; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Le Roy d'Etiolles Rottier (René-Marcel-Etienne), capitaine; 16 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Pilliez (André-Julien-Cornil), capitaine; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Falgueirettes (Auguste-Louis-Germain-François), chef de bataillon; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Martinerie (Roger-Léonard), capitaine; 19 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hamard (Darius-Jules-Auguste), capitaine; 23 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Gravez (Marcel-Alphonse), capitaine; 20 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Louis (Maurice-Albert), capitaine; 18 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Münch (Eugène-Joseph-Camille), capitaine; 23 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Verdet (Jacques-François), capitaine; 19 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Blazy (Norbert-Joseph-Charles), capitaine; 18 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Oriol (Albert-Marius-Joseph), capitaine; 15 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Brod (François-Alain-Marie), lieutenant; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Laurent (René-Georges-Eugène), capitaine; 19 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Delmas (Charles-Joseph-Victor), capitaine; 18 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hamann (Eugène-Nicolas), capitaine; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Le Pan de Ligny (Jean-Joseph-Marie-Gabriel), capitaine; 17 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Thanguy (Louis-Marie-Jean-Vincent), capitaine; 16 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Coudurier (Georges-François-Jean), chef de bataillon; 18 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ponard (Louis-Auguste-Henri), capitaine; 20 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.
Leclaire (Georges-Charles-Alfred), capitaine; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Gay (Lucien-Rémond), capitaine; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Henry (Edouard), capitaine; 18 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Le Meur (Jean-Marie), capitaine; 18 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Boussaguet (Robert-Basile-Henri), lieutenant; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Raoux (Jean-Bernard-Marie), capitaine; 17 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Parcollet (André-Jean-Louis), capitaine; 14 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Picard (Lucien-Charles-Joseph), lieutenant; 15 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Bauer (André-Louis), lieutenant; 17 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Lett (Joseph), lieutenant; 14 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Delerm (Jean-Pierre), capitaine; 14 ans de services, 10 campagnes. Cité.
De Guibert (Louis-Marie-Eugène), capitaine; 12 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité. Titre exceptionnel.

Officier servant sous le régime du décret du 7 février 1940.

Mohamed ou Haddou, lieutenant; 19 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Sous-officier européen.

Conégero (Manuel-Marcel), adjudant-chef; 15 ans de services, 9 campagnes. Médaillé militaire du 13 mars 1945. Blessé. Cité.

Sous-officier servant sous le régime du decret du 5 mai 1941.

Mohamed ben Hamed, adjudant; 15 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité. Médaillé militaire du 9 juin 1948.

Sous-officier servant à titre étranger.

Szabo (Pierre), adjudant; 15 ans de services, 14 campagnes. Blessé. Cité. Médaillé militaire du 27 janvier 1951.

CHEF DE MUSIQUE

Bouisson (Georges-Sylvain), lieutenant; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Arme blindée et cavalerie.

Chambris (Pierre-Victor-Marie), chef d'escadrons; 19 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
De Lavernhe (Henri-Charles-Fernand), chef d'escadrons; 21 ans de services et majorations, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Moulinier (Roger-René), lieutenant; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lamothe (Fernand-Alexandre), lieutenant; 21 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Bonal (François), chef d'escadrons; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Brisson (Maurice-André-Charles), chef d'escadrons; 23 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Le Hay (Jean-Marie), capitaine; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Heran (Henri-Jean), capitaine; 19 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Morin (René-André-Marie), lieutenant; 19 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Martin (René-Lucien), capitaine; 21 ans de services, 8 campagnes. Cité.

Tavernier (Pierre-Paul-Henri), chef d'escadrons; 20 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
De Favitski (Vladimir-Arsène), capitaine; 19 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Bouchière (Jean-Marie-Camille), chef d'escadrons; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Le Cointe (Gonzalve-Joseph-Jacques-Guy), capitaine; 21 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Pierson de Brabois (Pierre-Henri-Fernand), chef d'escadrons; 20 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Masson Bachasson de Montalivet (Alain-Pierre-Marie), chef d'escadrons; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Labruyère (Gustave-Félicien), capitaine; 18 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Pelissier de Féligonde (Jean-Marie-Louis), capitaine; 20 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Tournade (Fernand-Gabriel-Ferdinand), chef d'escadrons; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Baldini (Henri-Georges-Marie), chef d'escadrons; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Coquilleau (Germain), capitaine; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Charpentier (Paul-Eugène), capitaine; 19 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Louzier (Henri-Charles-Georges), capitaine; 22 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.
Bourel de la Roncière (Michel-Robert-Roch-Victor), capitaine; 14 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bernabeu (Roger-François), lieutenant; 16 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Destouet (Jean-Bernard-Clément-Pierre), capitaine; 19 ans de services, 4 campagnes. Blessé.
Bigot (Pierre-Edouard), chef d'escadrons; 17 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Pujol (Louis-Emile-Joseph), lieutenant; 14 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Chomel de Jarnieu (Philippe), capitaine; 12 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Noble (André-Marcel-Lucien), capitaine; 13 ans de services, 9 campagnes. Blessé.
Veillon de La Garoullaye (Roger), lieutenant; 15 ans de services, 3 mois de campagnes. Blessé. Cité.

Artillerie.

Hervier (François-Henri), chef d'escadron; 23 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Trojani (Paul), capitaine; 24 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Ner (René), capitaine; 24 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Perrin (Albert-Eugène-Nicolas), capitaine; 26 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Daniel (Raymond-Maurice), capitaine; 25 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Chantrot (Lucien-Jean-Baptiste), lieutenant; 22 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Morin (Albert-Henri-Aimé), chef d'escadron; 22 ans de services et majorations, 11 campagnes. Cité.
Vedel (André-Gabriel-Célestin), chef d'escadron; 24 ans de services et majorations, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Charles (Eugène-Henri-Edmond), capitaine; 18 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Guesdon (Paul-Henri-René), chef d'escadron; 24 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Lacombe (André-Lucien), chef d'escadron; 25 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Martin (Edmond-Henri-Paul), capitaine; 23 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Hubert (Jean-Maxime-Paul-Marie), chef d'escadron; 25 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
De Prittwitz (Michel), chef d'escadron; 23 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Rivière (René-Paul), chef d'escadron; 25 ans de services et majorations, 7 campagnes. Cité.
Roux (Philippe-Victor), capitaine; 19 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Barthelemy (Pierre-Paul-Joseph), chef d'escadron; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Durand (Jean-Marie-Stéphane), chef d'escadron; 26 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Calas (Ulysse-Jean-Louis), capitaine; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Taba (Julien-Jean), capitaine; 21 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Martel (Charles), chef d'escadron; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Raspail (Aimé-Adolphe-Joseph), capitaine; 20 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Fournier (Edmond-Henri-Auguste), capitaine; 23 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
De Brie (Jean-Raoul-Marie-Raymond), chef d'escadron; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Macaisne (Gervais-Henri-Gabriel), capitaine; 20 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Maire (Pierre-Jean), capitaine; 21 ans de services et majorations, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Millet (Paul-Marie-Pierre), lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations, 4 campagnes. Cité.
Lafleuriel (Henri-André-Edmond), capitaine; 20 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Coly (Pierre), lieutenant; 19 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Gradoz (Henri-Pierre-Alphonse), capitaine; 25 ans de services, 2 campagnes. Cité.
Buffenoir (Maurice-Jacques-Marcel), chef d'escadron; 20 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Droupy (René-Alexandre-Henri-Paul), chef d'escadron; 20 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Molinier (Jacques-Justin-Joseph), lieutenant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Train.

Schellenberg (Edouard-Louis-Robert), chef d'escadron; 21 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Douit (Armand-Emile), chef d'escadron; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Ibos (Marie-Laurent), capitaine; 22 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Gazaigne (Léopold-Frantz), chef d'escadron; 25 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Mario (René-Paul-Jean), chef d'escadron; 25 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Carli (Auguste-Henri), capitaine; 25 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Queffurus (Régis-Jean-Charles), chef d'escadron; 25 ans de services, 7 campagnes.
Lagadec (Roger-Yves-Joseph), capitaine; 22 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Dhur (Charles-Félix-Emile), capitaine; 23 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Desroches (René), capitaine; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Jeannel (Maurice-Cyrille-Victor), capitaine; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Charbonnel (Joseph-Marie-Jean-Pierre), lieutenant; 19 ans de services, 9 campagnes. Cité.
De Roussen de Florival (Jacques-Maurice-Adrien), chef d'escadron; 21 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ramboz (Louis-Gaston), lieutenant; 13 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Transmissions.

ARME

Poncet (Camille-Ernest), chef de bataillon; 22 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Bos (René-Marcel), chef de bataillon; 25 ans de services, 7 campagnes.
Frainay (Etienne-Claude), capitaine; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Arnaud (Etienne-Marie-Pierre), lieutenant-colonel; 26 ans de services, 6 campagnes.
Chalas (René-Léonce-Jean), lieutenant-colonel; 26 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Duffas (Germain), chef de bataillon; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Poulignier (André-Charles-Henri), chef de bataillon; 22 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Annen (Raymond-Auguste), capitaine; 21 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Delattre (Lucien-Valentin), chef de bataillon; 23 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gelas (Camille-Paul-Gustave), capitaine; 25 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Martina (Jean-Marius), lieutenant-colonel; 25 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Train (André-Marcel), capitaine; 25 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Leccia (Guy-Jean-Paul), chef de bataillon; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Sergent (Raymond-Edmond), lieutenant; 19 ans de services, 12 campagnes. Cité.

Bestion de Camboulas (Guy-Marie-Joseph), chef de bataillon; 18 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Magnier (Robert-Jean), chef de bataillon; 23 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Parent (René-Louis-Léon), capitaine; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Bachère (François-Marius-Emile), chef de bataillon; 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Bastin (Etienne-Louis-Gabriel), chef de bataillon; 19 ans de services et majorations, 6 campagnes. Blessé. Cité.

Service des matériels.

Subdivision « Transmissions ».

CADRE DES ADJOINTS

Gouaze (Cécilien-Jean), capitaine; 30 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Malaterre (Marcel-Alphonse), capitaine; 26 ans de services, 8 campagnes. Cité.

CADRE DES ADJOINTS DE CHANCELLERIE

Hadont (Pierre-Jean-Marie-Constant), lieutenant; 27 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Sirieix (Jean), capitaine; 26 ans de services, 9 campagnes.
Marchant (Maurice-Emile), lieutenant; 21 ans de services, 13 campagnes. Blessé. Cité.
Toma (Don-Jean), capitaine; 25 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Lamboley (Maurice-Delphin), capitaine; 28 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Colin (Lucien), lieutenant; 26 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Guyon (Bernard-Léonce-Stanislas), commandant; 29 ans de services, 6 campagnes.
Monnin (Roger-Jean), lieutenant; 27 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Dewasnes (Armand-Joseph), lieutenant; 27 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Bangel (Léon-Aloïse), capitaine; 24 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Vial (Raymond), capitaine; 27 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Pedron (Armand-Emile-Pierre), capitaine; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Parisot (Pierre-Paul-Marcel), capitaine; 26 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Gerardin (Aimé-Jean-Baptiste), capitaine; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Montazeaud (Roger-Marc), lieutenant; 23 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Gonet (Jean-Robert-Auguste), lieutenant; 23 ans de services, 6 campagnes.

CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES CORPS DE TROUPE

Samuy (François), lieutenant; 32 ans de services, 6 campagnes.
Thurel (Raymond-Charles), lieutenant; 28 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Kornig (Georges-Louis), lieutenant; 29 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Privé (Roger-Lucien-Marie), capitaine; 32 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Chazy (Eugène-Marius), capitaine; 31 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Roux (Edmond-René-Georges), capitaine; 26 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Lindenberger (Marcel-François-Joseph), capitaine; 25 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Vannuchi (Nicolas), lieutenant; 27 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Phulpin (Albert-Marie-Lucien), capitaine; 27 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Chevalier (Jean-Paul-Auguste), lieutenant; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Gougeon (Etienne-François-Honoré), capitaine; 29 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Gouvernel (Charles-Maurice-Edouard), lieutenant; 20 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Bousquet (Marius), capitaine; 25 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Monier (Léon-Elie), capitaine; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Debaene (Géry-Marie-Robert), capitaine; 18 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.

Corps des officiers des affaires militaires musulmanes.

Schmitz (Edmond), commandant; 22 ans de services, 10 campagnes. cité.

Aumônerie militaire aux armées.

Evrard (Raymond-Georges-Albert-Nicolas), aumônier militaire (hilaire; 18 ans de services, 4 campagnes. Cité.

Recrutement et statistique.

Chaffaut (Henri-Auguste), capitaine; 25 ans de services, 8 campagnes. Blessé. Cité.
Nury (Jean-Louis-Etienne), commandant; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Py (Jean-Marie-Joseph-Henri), capitaine; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Lemaire (Jean-Marie), capitaine; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Debrion (Henri-Gabriel), capitaine; 26 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Sarrazin (Alfred-Ferdinand-Aristide), chef de bataillon; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Colombo (René-Etienne-Ange), capitaine; 25 ans de services, 7 campagnes. Cité.

ETAT-MAJOR DE L'ARMEE (4e BUREAU)

Service de la poste aux armées.

Gonthier (Georges-Albert), capitaine assimilé; 28 ans de services, 8 campagnes.

Génie.

A. — ARME

Sudrat (André-Vincent-Mathieu), chef de bataillon; 24 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Wagon (Jules-Florimond-Isidore), capitaine; 20 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Pacault (Francis-Pierre-Etienne), lieutenant-colonel; 27 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Giordano-Orsini (François-Clément), chef de bataillon; 22 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Duesans (Marcel-Edmond-Jean), lieutenant-colonel; 26 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Soize (Edouard-Armand-Marcel), chef de bataillon; 22 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Philippe (Marc-Louis-René), capitaine; 21 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Marsan (Marcel-Pierre-Lucien), capitaine; 24 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Peric (Jean), chef de bataillon; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Rion (André-Georges), chef de bataillon; 23 ans de services et majorations, 8 campagnes. Cité.
Thibon (Max-Barthélémy), capitaine; 22 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Gaullin (Louis-Jean-François), chef de bataillon; 22 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Dardenne (Gabriel-Eugène), capitaine; 20 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Delécole (Henri-Jules-Emile), chef de bataillon; 24 ans de services et majorations, 6 campagnes.
Miroit (Emile-Jean), chef de bataillon; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Servais (André-Joseph-Léon), chef de bataillon; 21 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Tricot (Alexandre-Marie-Joseph), lieutenant-colonel; 24 ans de services, 4 campagnes. Cité.
Broca (Georges), lieutenant-colonel; 23 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Thouvenin (André), capitaine; 19 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.

B. — ADJOINTS DU SERVICE DES BATIMENTS

Caulier (Marcel-Julien-Arthur), capitaine; 30 ans de services, 9 campagnes.
Combaud (Marcel-Albert), lieutenant; 28 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Bisiau (Alfred-Eloi), lieutenant; 26 ans de services, 11 campagnes Cité.
Dumont (Lucien-Léon), lieutenant-colonel; 30 ans de services, 6 campagnes.
Texier (Emile-Jean-François-Georges), chef de bataillon; 29 ans de services, 6 campagnes.

C. — Adjoints du service des matériels

Daudé (Jean-Baptiste-Charles), capitaine; 33 ans de services, 6 campagnes.
Tranier (Julien-Jean-Marie), capitaine; 27 ans de services, 6 campagnes.
Philipot (Marcel-Armand-Louis), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Carligny (Georges), lieutenant; 31 ans de services, 2 campagnes.
Moracchini (Eugène), capitaine; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.

Intendance.

A. — Fonctionnaires

Duche (Edgard-Louis), intendant militaire de 3e classe; 26 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Guelou (Francis-Charles-Marie), intendant militaire de 2e classe; 28 ans de services, 6 campagnes.
Boiron (Clément-Félix), intendant militaire de 2e classe; 28 ans de services, 6 campagnes.
Fabre (Irénée-Jean-Ernest), intendant militaire de 2e classe; 27 ans de services, 6 campagnes.
Vignollet (Maurice-Auguste-Elisé), intendant militaire de 2e classe; 26 ans de services, 5 campagnes.
Oheix (Gérard-Pierre-Joseph), intendant militaire de 2e classe; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Bourdequin (Marcel - Alexandre - Alphonse), intendant militaire de 3e classe; 25 ans de services, 5 campagnes. Cité.

B. — Officiers d'administration

Deville (Marcel), capitaine d'administration; 27 ans de services; 9 campagnes.
Lesage (Edouard-Adolphe-Léon), capitaine d'administration; 23 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Dessolle (Georges-Adolphe), commandant d'administration; 27 ans de services, 6 campagnes.
Brioude (Hippolyte-Emile), capitaine d'administration; 26 ans de services, 9 campagnes.
Leroux (Jean-Albert-André), capitaine d'administration; 24 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Dupuy (René-Jean), capitaine d'administration; 24 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bigot (Alexis-Pierre), capitaine d'administration; 25 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Brun (Joseph-Baptiste), commandant d'administration; 29 ans de services, 6 campagnes.
Pouvret (André-Francis), lieutenant d'administration; 26 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Cottreel (Parfait-Lambert-Gustave), lieutenant d'administration; 27 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Fieux (Victor-Alphonse), capitaine d'administration; 28 ans de services, 6 campagnes.
Le Hay (Emile), capitaine d'administration; 27 ans de services, 6 campagnes.
Mauger (Raymond-Louis-Constant), lieutenant d'administration; 27 ans de services, 6 campagnes.
Goudon (Joseph-Albin-Paulin), capitaine d'administration; 22 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Service des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

A. — Cadre des ingénieurs

Renebon (Louis), commandant; 23 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Derlincourt (Antoine-Eugène-Marcel), commandant; 26 ans de services, 6 campagnes.
Poirot (André), lieutenant-colonel; 25 ans de services, 6 campagnes.
Désidéri (René-Marcel), commandant; 25 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Delpech (Pierre), commandant; 25 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.
Coquema (Louis-Emile-Gustave), commandant; 26 ans de services; 4 campagnes. Cité.
Gauguier (André-Marcel-Camille), commandant; 24 ans de services, 6 campagnes. Cité.

B. — Cadre des adjoints administratifs

Monniot (Marie-Henri), lieutenant; 30 ans de services, 7 campagnes Blessé. Cité.
Barry (Jacques), capitaine; 30 ans de services, 7 campagnes.
Escouboué (Louis-Marie-Germain) lieutenant; 31 ans de services, 6 campagnes.
Van Messem (Marcel-Achille-Paul), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes.
Hocquet (Arthur-Alphonse), lieutenant; 30 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Fouquet (Emmanuel-Aurélie), capitaine; 30 ans de services, 6 campagnes.
Raout (Louis-André-Alfred), lieutenant; 29 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Jousseaume (Albert-Gabriel-Gustave), capitaine; 27 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Chabot (Antoine), lieutenant; 26 ans de services, 7 campagnes. Cité.
Combres (Jean-Louis-François), lieutenant; 26 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Schouler (Marcel-Marie-Jean-Pierre), lieutenant; 24 ans de services, 7 campagnes. Cité.

C. — Cadre des adjoints techniques

Lorenzi (Ivan-René), lieutenant; 25 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Marie (Roger-Pierre-Alphonse), lieutenant; 28 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Gonon (Jean-Michel), lieutenant; 30 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Delaire (René-Eugène), lieutenant; 27 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Thevenot (Léon-Joseph), capitaine; 28 ans de services, 10 campagnes.
Poite (Raymond-Lucien-Fernand), capitaine; 26 ans de services; 12 campagnes. Cité.
Lamouroux (Robert-Gaston-Hippolyte), lieutenant; 28 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Thiriet (Gaston-Auguste), capitaine; 27 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Roche (Jean-Julien), capitaine; 25 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Sablain (Henri-Agénor), lieutenant; 31 ans de services, 5 campagnes. Blessé. Cité.
Delrieu (Pierre-Joseph-Louis), capitaine; 25 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Rambure (Georges-Marc-Léon), lieutenant; 30 ans de services, 7 campagnes.
Jeannin (Roger-Paul), lieutenant; 27 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Avril (André-Georges), capitaine; 20 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Brisson (Henri-Octave-Alexis), capitaine; 30 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Robert (Baptiste-Marie), capitaine; 29 ans de services, 7 campagnes.
Martin (Henri - Jean - Alphonse), commandant; 26 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Morel (Marcel-Louis), commandant; 29 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Vautor (Paul-Antoine-Berthil), commandant; 24 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Boissière (Georges), lieutenant; 28 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Ritsch (Alphonse), lieutenant; 19 ans de services, 11 campagnes. Cité.
Bacqueville (Maurice-Louis-Jean-Baptiste), lieutenant; 21 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.

Direction des études et fabrications d'armement.

a) Corps des ingénieurs militaires des fabrications d'armement

Massal (Roger-André), ingénieur militaire en chef de 1re classe; 27 ans de services, 8 campagnes.
Lacombe (Jean-César), ingénieur militaire en chef de 1re classe; 27 ans de services, 6 campagnes.

b) Corps des ingénieurs de travaux d'armement

Fayolat (Lucien), ingénieur principal des travaux d'armement; 34 ans de services, 2 campagnes.
Valet (Jules-Camille-André), ingénieur en chef des travaux d'armement; 26 ans de services, 9 campagnes. Cité.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Genest (Paul-Alexandre), chef de bataillon; 22 ans de services 15 campagnes. Cité.
Giraud (Charles - Armand - Pierre), capitaine; 23 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Carpentier (Jules-Raymond-Louis), capitaine; 24 ans de services, 15 campagnes. Blessé. Cité

Clavel (Marius-Emile), capitaine; 21 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Pérocheau (Emile-Pierre-Lucien), capitaine; 22 ans de services; 15 campagnes. Blessé. Cité.
Bouilloud (Pierre-Joseph-Valentin), capitaine; 25 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Estienny (Albert-Marie-Edouard), chef de bataillon; 21 ans de services, 15 campagnes. Cité.
Thoumazeau (Armand-Emile-Hippolyte), capitaine; 24 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.
Breton (Georges - Charles - André), capitaine; 23 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Paillard (Robert-Marie-Ernest), chef de bataillon, 23 ans de services et majorations, 12 campagnes. Cité.
Révol (Edmond-Aimé-Jean), capitaine; 23 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Lalanne (Armand-André), capitaine; 22 ans de services; 11 campagnes. Cité.
Guerrin (Louis-Martin), capitaine; 22 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Gaillet (Roger-Léon-Robert), chef de bataillon; 19 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Clerc (Michel-Emile-Henri), chef de bataillon; 19 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Herzog (Ernest-Armand), capitaine; 18 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Cabrières (Louis), chef de bataillon; 18 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Larue (Maurice-Roger-Emile), chef de bataillon; 21 ans de services et majorations, 10 campagnes. Cité.
Birault (Jacques-Georges), capitaine; 18 ans de services, 11 campagnes. Blessé. Cité.
Aubriot (Pierre-Paul-Marie), capitaine; 17 ans de services, 12 campagnes. Blessé. Cité.
Lafaurie (Marcel-Emile), chef de bataillon; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Billon (Marcel-Louis), capitaine; 17 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Meslet (Jean-Paul-Albert), chef de bataillon, 19 ans de services, 8 campagnes. Cité.
Le Duc (Etienne-Marie-Alphonse-Marcel), capitaine; 16 ans de services, 11 campagnes. Cité.

Officiers servant sous le régime du décret du 7 février 1940.

Nguyen Van-Du, capitaine; 27 ans de services, 12 campagnes.
Rakoto - Rajaonarivelo (Bernard), lieutenant; 27 ans de services, 10 campagnes. Cité.

Artillerie.

Perrin (Pierre-André), chef d'escadron; 23 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Boussard (Augustin-Marie), capitaine; 29 ans de services, 8 campagnes.
Baguet (André-Adrien), capitaine; 23 ans de services et majorations, 13 campagnes. Cité.
Tachon (Maurice-Eugène-Gaspard), capitaine; 23 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Petit (Alfred-Gustave), capitaine; 23 ans de services, 12 campagnes. Cité.
Guelton (Georges - Henri - Gustave), capitaine; 20 ans de services, 13 campagnes. Cité.
Battu (Lucien-Paul-Jean-Marie), capitaine; 21 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Clementi (Jean-Henri), capitaine; 14 ans de services, 10 campagnes. Blessé. Cité.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Tourillon (Georges-Auguste), lieutenant; 26 ans de services, 18 campagnes. Cité.
Reboul (Jacques-Jean), capitaine; 25 ans de services et majorations, 17 campagnes. Blessé. Cité.
Gaume (Jean-Louis-Justin), capitaine; 24 ans de services, 14 campagnes. Cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Bonvoisin (André-Jérémie), lieutenant; 27 ans de services, 18 campagnes. Cité.
Saliba (Augustin), capitaine; 26 ans de services et majorations ; 16 campagnes. Cité.
Carthery (Pierre), capitaine; 27 ans de services, 16 campagnes.
Cavailhé (André-Joseph-Henri), lieutenant; 27 ans de services, 17 campagnes. Cité.
Dupuy (Louis-Léon), lieutenant; 25 ans de services, 18 campagnes. Cité.

Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Beaufort (Lucien-Georges), capitaine; 27 ans de services, 16 campagnes.
Besançon (Lucien-Emile), lieutenant; 25 ans de services et majorations; 18 campagnes. Cité.
Cocquet (Henri-Georges), capitaine; 26 ans de services, 17 campagnes.
Jouanno (Marius-Louis), commandant; 25 ans de services, 16 campagnes. Cité.
Principvalle (Jacques), lieutenant; 27 ans de services, 15 campagnes.
Chainas (Jean-Louis-Marius), commandant; 26 ans de services, 15 campagnes.
Terrin (Baptistin-Charles), lieutenant; 28 ans de services, 13 campagnes.
Darbot (Jean-Marie), commandant; 26 ans de services, 14 campagnes. Cité.
Gini (François), capitaine; 27 ans de services, 13 campagnes. Cité.

Intendance.

A. — Fonctionnaire

Valli (Pierre), intendant militaire de 3e classe; 25 ans de services, 13 campagnes. Cité.

B. — Officiers d'administration

Leboeuf (Jean-Claude), lieutenant; 26 ans de services, 17 campagnes. Cité.
Carrère (Yves-Mathurin-Arsène), capitaine; 27 ans de services, 15 campagnes.
Antonini (Antoine), commandant; 27 ans de services et majorations, 13 campagnes.

Service de santé.

a) Médecins

Blaes (Jacques), médecin commandant; 27 ans de services et majorations; 13 campagnes.
Brun (Roger-Louis), médecin commandant; 25 ans de services et majorations, 14 campagnes. Cité.
Perrellon (Lucien-Louis), médecin commandant; 24 ans de services et majorations, 15 campagnes. Cité.
Bagarry (Eugène-Alexandre), médecin commandant; 25 ans de services et majorations; 14 campagnes. Cité.
Guérin (Jean-Marie-Louis), médecin commandant; 24 ans de services et majorations; 15 campagnes. Cité.
Abadie (Gustave-André), médecin commandant; 25 ans de services et majorations; 14 campagnes. Cité.
Mauze (Jean-Fernand), médecin lieutenant-colonel; 26 ans de services et majorations; 12 campagnes.
Gontier (François-Jean), médecin commandant; 27 ans de services et majorations; 11 campagnes. Cité.
Duchesne (Victor-Jacques), médecin commandant; 23 ans de services et majorations, 14 campagnes. Cité.
Moret (Lucien-Yves-Georges), médecin commandant; 26 ans de services et majorations; 9 campagnes.
Brisbare (Louis-Marie-René), médecin commandant; 22 ans de services et majorations; 12 campagnes. Cité.
Rannou (Christophe-Pierre), médecin commandant; 24 ans de services et majorations, 9 campagnes. Cité.
Demarchi (Jean-Albert-Louis-Georges), médecin capitaine; 17 ans de services et majorations, 12 campagnese. Blessé. Cité.

b) Pharmaciens

Lanco (André-Félix-Amédée), pharmacien commandant; 26 ans de services et majorations, 12 campagnes.
Monnet (Alain-Eugène), pharmacien commandant; 25 ans de services et majorations, 13 campagnes.

c) Officier d'administration

Bodin (Marcel-Léopold), lieutenant d'administration; 26 ans de services et majorations, 18 campagnes.

2° MILITAIRES DEGAGES DES CADRE EN NON-ACTIVITE PAR SUPPRESSION D'EMPLOI

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Cabart (Maurice-Eugène), chef de bataillon, 5e région militaire; 24 ans de services, 10 campagnes. Cité.
Hans (Charles-Maurice-Jules), chef de bataillon, 9e région militaire; 24 ans de services, 6 campagnes. Blessé. Cité.
Piochelle (Jean-Gustave-Marie), chef de bataillon, 10e région militaire; 25 ans de services, 9 campagnes. Cité.

Dorange (Georges-Magloire-François), chef de bataillon, 3e région militaire; 26 ans de services, 3 campagnes. Cité.
Simeoni (Antoine), capitaine, 9e région militaire; 24 ans de services, 7 campagnes. Blessé. Cité.
Paxion (Ernest-Jean-Baptiste), capitaine, 4e région militaire; 26 ans de services, 6 campagnes. Cité.
Duchene (Paul-Fernand), chef de bataillon, 1re région militaire; 27 ans de services, 2 campagnes. Cité.
Gressier (Eugène), capitaine, 6e région militaire; 24 ans de services, 4 campagnes. Blessé. Cité.

Arme blindée et cavalerie.

Richard (Joseph-Sébastien), chef d'escadron, 3e région militaire; 28 ans de services, 5 campagnes. Cité.

Artillerie.

Poignot (Marcel-Lucien-Hector), chef d'escadron, 2e région militaire; 27 ans de services, 5 campagnes. Cité.
Flichy (Louis-Michel), chef d'escadron, 1re région militaire; 23 ans de services et majorations, 6 campagnes. Cité.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupes.

Castagne (Joseph-Paul-Charles), capitaine, 9e région militaire; 30 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Huguet (Robert-Maximilien), lieutenant, 4e région militaire; 28 ans de services, 9 campagnes. Blessé. Cité.
Masson (Marcel-Charles), lieutenant, 2e région militaire; 25 ans de services, 9 campagnes. Cité.
Foures (Louis-André), lieutenant, 4e région militaire; 29 ans de services, 7 campagnes. Blessé.

Service des matériels.

Subdivision « Artillerie ».

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Folcher (Jean-Emile), lieutenant, 9e région militaire; 30 ans de de services, 6 campagnes. Cité.

3e MILITAIRE DEGAGE DES CADRES

TROUPES METROPOLITAINES

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupes.

Parayre (Adrien-Emile), capitaine, 5e région militaire; 31 ans de services, 6 campagnes. Cité.

4e MILITAIRE RAYE DES CONTROLES DE L'ACTIVITE PAR LIMITE D'AGE

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Kieffer (Nicolas), lieutenant, 3e région militaire; 29 ans de services, 3 campagnes. Cité.

Décrets du 7 décembre 1954 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 7 décembre 1954, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur « à titre posthume »;

Au grade de chevalier.

Lemarie (Paul-Henri), adjudant-chef, de l'escadrille de liaisons aériennes des forces armées vietnamiennes.

Cette nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur comporte l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Par décret du Président de la République en date du 7 décembre 1954 rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine), vu la loi n° 49-786 du 25 avril 1949; vu la loi n° 51-1371 du 1er décembre 1951 portant création de contingents de la Légion d'honneur en faveur des personnels militaires de l'armée de mer n'appartenant plus à l'armée active; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 6 novembre 1954 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, ont été nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur les officiers mariniers n'appartenant plus à l'armée active dont les noms suivent:

(Pour compter du 31 décembre 1953.)

Au grade de chevalier.

Décoration sans traitement.

Hérout (Auguste), ex-premier maître mécanicien D. C., mle 23168-f, médaillé militaire du 29 janvier 1927; 36 ans de services, dont 31 ans de services actifs.
Hébrard (Charles), ex-premier maître fourrier, mle 98870-5, médaillé militaire du 14 janvier 1922; 30 ans de services, dont 25 ans de services actifs.

Décrets du 7 décembre 1954 portant concession de la médaille militaire.

Par décret du Président de la République en date du 7 décembre 1954, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine), vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 6 novembre 1954, portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont décorés de la médaille militaire les officiers mariniers, quartiers-maîtres et matelots dont les noms suivent:

(Pour compter du 31 décembre 1953.)

ANNÉE 1953.

Loi n° 49-586 du 25 avril 1949. — Loi n° 51-1371 du 1er décembre 1951.

PERSONNELS NON OFFICIERS DES DIFFÉRENTS CORPS DE LA MARINE N'APPARTENANT PLUS A L'ARMÉE ACTIVE

Décorations sans traitement.

a) *Réservistes.*

Le Garrec (André), second maître mitrailleur bombardier, mle 424-L-28; 25 ans 5 mois de services dont 17 ans 4 mois de services actifs.
Kersuzan (Joseph), premier maître mécanicien, mle 246-C-29; 23 ans 6 mois de services dont 17 ans 9 mois de services actifs.
Hantz (Emile), second maître électricien, mle 1777-T-29; 24 ans 3 mois de services dont 17 ans de services actifs.
Le Bihan (René), second maître mécanicien, mle 1843-B-32; 21 ans 2 mois de services dont 16 ans 8 mois de services actifs.
Afanassieff (Alexandre), maître de manœuvre, mle 2725-T-33; 20 ans de services dont 15 ans 4 mois de services actifs.
Aubin (Joseph), second maître électricien, mle 394-27-3; 25 ans 6 mois de services dont 17 ans 3 mois de services actifs.
Horne (André), maître mécanicien, mle 3988-C-29; 24 ans de services dont 16 ans de services actifs.
Pouliquen (Jean), second maître électricien, mle 2955-27-11; 25 ans 6 mois de services dont 18 ans de services actifs.
Duval (Marcel), maître canonnier, mle 907-Biz.-33; 20 ans 2 mois de services dont 15 ans de services actifs.
Drouglazet (Marcel), second maître électricien, mle 426-25-2; 28 ans 7 mois de services dont 19 ans 2 mois de services actifs.
Thivat (André), second maître torpilleur, mle 2-R-32; 21 ans 7 mois de services dont 15 ans 6 mois de services actifs.
Kolosquay (Lionel), second maître radio, mle 3607-C-28; 25 ans 2 mois de services dont 17 ans 10 mois de services actifs.
Bourgonnier (Ange), maître mécanicien, mle 4464-C-32; 29 ans de services dont 15 ans de services actifs.
Buffet (Eugène), maître hydrographe, mle 1226-26-1; 26 ans 6 mois de services dont 14 ans 6 mois de services actifs.
Baudry (René), second maître chauffeur, mle 832-C-30; 22 ans 9 mois de services dont 15 ans 4 mois de services actifs.
Panades (Louis), premier maître radio, mle 3694-T-33; 19 ans 9 mois de services dont 15 ans de services actifs.
Morvan (Maximilien), second maître mécanicien, mle 4036-B-30; 22 ans 10 mois de services dont 15 ans 2 mois de services actifs.
Colin (Paul), second maître canonnier, mle 812-C-33; 19 ans 9 mois de services dont 15 ans de services actifs.
Douguet (Louis), second maître électricien, mle 1197-B-29; 23 ans 9 mois de services dont 17 ans 2 mois de services actifs.
Boiston (Joseph), maître chauffeur, mle 301-T-30; 23 ans 5 mois de services dont 15 ans 10 mois de services actifs.
Simond (Firmin), second maître de manœuvre, mle 3527-T-32; 20 ans 9 mois de services dont 15 ans 9 mois de services actifs.
Brousse (Henri), maître canonnier, mle 628-T-29; 24 ans 5 mois de services dont 17 ans 4 mois de services actifs.
Flatres (Pierre), second maître mécanicien, mle 1689-B-31; 19 ans 3 mois de services dont 15 ans 11 mois de services actifs.

Santoni (Antoine), second maître canonnier, mle 1215-T-35; 18 ans de services dont 15 ans de services actifs.
Le Lay (Joseph), maître de manœuvre, mle 5313-B-28; 24 ans 10 mois de services dont 16 ans 11 mois de services actifs.
Le Hénaff (Yves), quartier-maître chauffeur, mle 1257-B-29; 24 ans 5 mois de services dont 18 ans 3 mois de services actifs.
Toquet (Louis), second maître chauffeur, mle 3876-B-29; 23 ans 11 mois de services dont 15 ans 11 mois de services actifs.
Verdeau (Léon), quartier maître chauffeur, mle 471-R-29; 23 ans 8 mois de services dont 14 ans 8 mois de services actifs.
Charlot (Corentin), second maître mécanicien, mle 2709-B-28; 23 ans 6 mois de services dont 16 ans de services actifs.
Le Mat (Yves), second maître mécanicien, mle 1386-B-30; 22 ans 11 mois de services dont 16 ans 1 mois de services actifs.
Guillemot (Jean), second maître charpentier, mle 1034-C-32; 21 ans de services dont 15 ans de services actifs.
Piriou (Jean), second maître électricien, mle 713-B-28; 25 ans 8 mois de services dont 18 ans de services actifs.
Colin (Jacques), second maître mécanicien, mle 4721-B-29; 23 ans 8 mois de services dont 16 ans 8 mois de services actifs.
Betamare (Ferdinand), second maître canonnier, mle 1209-26-1; 24 ans 1 mois de services dont 18 ans 4 mois de services actifs.
Le Gars (Pierre), second maître mécanicien, mle 2227-27-2; 26 ans 3 mois de services dont 15 ans de services actifs.
Dibling (Jacques), quartier maître cuisinier, mle 146-T-31; 22 ans 8 mois de services dont 15 ans de services actifs.
Ramonet (Joseph), second maître timonier, mle 125-26-2; 23 ans 2 mois de services dont 14 ans 1 mois de services actifs.
Quentel (Joseph), second maître mécanicien, mle 2773-26-11; 23 ans 2 mois de services dont 15 ans de services actifs.
Cicheri (Sauveur), second maître mécanicien, mle 412-T-30; 22 ans 6 mois de services dont 5 ans 5 mois de services actifs.
Rio (Maurice), second maître commis aux vivres, mle 878-26-11; 27 ans 7 mois de services dont 20 ans 8 mois de services actifs.
Boucher (Lucien), premier maître fusilier, mle 218-R-30; 21 ans 10 mois de services dont 15 ans 11 mois de services actifs.
Dangel (Paul), second maître fourrier, mle 4-28-5; 25 ans 5 mois de services dont 17 ans 4 mois de services actifs.
Le Grand (Marcel), second maître clairon, mle 3766-B-28; 25 ans de services dont 17 ans 7 mois de services actifs.
Le Pape (Léon), maître commis aux vivres, mle 3577-B-32; 20 ans de services dont 15 ans de services actifs.
Le Dréau (Joseph), maître fourrier, mle 1012-L-31; 22 ans 4 mois de services dont 16 ans de services actifs.
Geiller (Michel), maître fusilier, mle 340-T-29; 24 ans 5 mois de services dont 16 ans 4 mois de services actifs.
Billard (Maurice), second maître secrétaire, mle 1395-C-33; 19 ans 8 mois de services dont 13 ans 4 mois de services actifs.
Laurent (André), maître fourrier, mle 907-L-33; 20 ans de services dont 15 ans 6 mois de services actifs.
Oligo (Jean), second maître fourrier, mle 1585-L-28; 24 ans 6 mois de services dont 15 ans 9 mois de services actifs.
Spriet (Roger), second maître pompier, mle 3276-C-29; 24 ans 6 mois de services dont 15 ans 1 mois de services actifs.
Matelot (Emile), second maître infirmier, mle 2559 DK-29; 24 ans 4 mois de services dont 16 ans 4 mois de services actifs.
Rebufet (Francis), second maître mécanicien avion, mle 1850-27-11; 25 ans 9 mois de services dont 16 ans 9 mois de services actifs.
Chabas (Antoine), maître mécanicien avion, mle 2000-27-5; 23 ans 9 mois de services dont 15 ans 3 mois de services actifs.
Guillaume (André), second maître mécanicien D. C., m'e 153-T-29; 24 ans 4 mois de services dont 16 ans 3 mois de services actifs.
Ali ben El Hadj Mohamed El Guelai, second maître d'hôtel, mle 6774 B. H. T.; 20 ans 8 mois de services dont 16 ans de services actifs.
Adoul Boudjema ben Saïd, maître canonnier D. C., mle 7458 B. H. A.; 22 ans de services dont 15 ans 11 mois de services actifs.
Guis (Joseph), maître guetteur, mle 1757-26-5; 27 ans de services dont 19 ans 4 mois de services actifs.
Dagorn (Pierre), maître mécanicien avion, mle 276-R-30; 23 ans 6 mois de services dont 16 ans 8 mois de services actifs.
Marie (Louis), maître canonnier sédentaire, mle 252-R-30; 22 ans 9 mois de services dont 17 ans de services actifs.
Feuillet (Jean), maître gendarme, mle 1022-R-30; 22 ans 11 mois de services dont 16 ans 3 mois de services actifs.
Moïco (Armand), quartier-maître manœuvre D. P., mle 3622-27-5; 25 ans 10 mois de services dont 10 ans 2 mois de services actifs.
Loones (Marcel), second maître canonnier D. C., mle 2915-C-36; 17 ans 9 mois de services dont 4 ans 5 mois de services actifs.
Brau (Christian), second maître mécanicien, mle 213-R-35; 18 ans 8 mois de services dont 12 ans 7 mois de services actifs.
Dilasseur (François), second maître canonnier, mle 1628-B-30; 23 ans 5 mois de services dont 17 ans 3 mois de services actifs.
Muller (Pierre), maître fusilier, mle 5954-T-30; 22 ans 6 mois de services dont 15 ans 9 mois de services actifs.
Péron (Alain), quartier-maître canonnier, mle 560-B-35; 18 ans 7 mois de services dont 15 ans de services actifs.

b) *Retraités, réformés, D. O. M., soit pour blessures de guerre, pour blessures contractées en service aérien commandé, pour blessures contractées postérieurement au 2 septembre 1939 au cours d'une mission dangereuse et titulaires d'une invalidité permanente.*

Martinez (Gaston), quartier-maître fusilier, mle 75-Biz-35; 7 ans 10 mois de services actifs. Réformé à 95 p. 100 pour blessure reçue en service commandé.
Pernot (Georges), quartier-maître canonnier, mle 3638-T-34; 8 ans 2 mois de services actifs. Reformé à 100 p. 100 pour blessure reçue en service commandé.
Le Bars (Jean), quartier-maître armurier, mle 5001-B-46; 4 ans 2 mois de services actifs. Réformé à 100 p. 100 pour blessure reçue en service commandé.
Housset (Léon), second maître méc. pilote aéro, mle 103525-2; 15 ans 8 mois de services dont 9 ans 1 mois de services actifs. Réformé à 60 p. 100 pour blessure reçue en service commandé.

c) *Dégagés de toutes obligations militaires.*

Le Jeune (François), quartier-maître chauffeur, mle 77014-2; 28 ans de services dont 19 ans 6 mois de services actifs.
Le Jourt (François), quartier-maître chauffeur, mle 85779-2; 28 ans de services dont 16 ans 5 mois de services actifs.
Butte (Albert), maître fourrier, mle 9459-4; 28 ans de services dont 19 ans 9 mois de services actifs.
Lelias (Francis), maître mécanicien, mle 95107-2; 28 ans de services dont 15 ans de services actifs.
Tanniou (Jean), premier maître mécanicien, mle 23421-3; 28 ans de services dont 16 ans 5 mois de services actifs.
Vernet (Maurice), maître musicien, mle 33915-5; 28 ans de services dont 19 ans 6 mois de services actifs.
Herry (Albert), second maître mécanicien, mle 17490-3; 28 ans de services dont 16 ans 10 mois de services actifs.
Avazeri (Jean), quartier-maître D. P., mle 3476 Bastia; 28 ans de services dont 19 ans 6 mois de services actifs.
Cira (Jean), second maître canonnier, mle 44258-5; 28 ans de services dont 15 ans de services actifs.
Bernière (Jean), maître mécanicien, mle 389-26-5; 17 ans 6 mois de services actifs. Réformé pour blessure reçue en service commandé.
Le Gall (Jean), quartier-maître canonnier, mle 93340-2; 28 ans de services dont 16 ans de services actifs.
Guinand (Raymond), maître timonier, mle L-36-1918-5; 28 ans de services dont 16 ans 11 mois de services actifs.
Bellamy (Roger), premier maître mécanicien avion, mle 20294-4; 28 ans de services dont 15 ans 2 mois de services actifs.
Guernigou (Yves), quartier-maître canonnier, mle 126451-2; 28 ans de services dont 18 ans de services actifs.
Robin (Mathurin), second maître mécanicien, mle 138652-2; 28 ans de services dont 17 ans 2 mois de services actifs.
Bodenan (Félix), second maître commis aux vivres, mle 123624-2; 28 ans de services dont 15 ans de services actifs.
Lavalette (Louis), quartier-maître maître d'hôtel, mle 102774-5; 28 ans de services dont 15 ans 10 mois de services actifs.
Verse (Félix), maître mécanicien D. P., mle L-11-22-5; 28 ans de services dont 16 ans 6 mois de services actifs.
Roux (Henri), quartier-maître électricien, mle 52424-5; 28 ans de services dont 6 ans 9 mois de services actifs.
Ticau (Saint-Hilaire), quartier-maître mécanicien, mle 40837-111; 28 ans de services dont 15 ans 11 mois de services actifs.
Dessaint (Aimé), quartier-maître mécanicien, mle 62732-5; 28 ans de services dont 3 ans de services actifs.
Canard (Victor), quartier-maître électricien, mle 64585-5; 28 ans de services dont 4 ans 9 mois de services actifs.
Goacolou (Pierre), quartier-maître timonier, mle 110972-2; 28 ans de services dont 6 ans 3 mois de services actifs.
Schroeders (Oscar), quartier-maître mécanicien, mle 41953-1; 28 ans de services dont 3 ans de services actifs.
Le Boulc'h (Joseph), matelot torpilleur, mle 109459-2; 28 ans de services dont 3 ans 5 mois de services actifs.
Sonnerat (Joseph), matelot timonier, mle 63085-5; 28 ans de services dont 3 ans 10 mois de services actifs.
Rouat (Louis), matelot électricien, mle 111310-2; 28 ans de services dont 3 ans 2 mois de services actifs.
Scaviner (Louis), matelot fourrier, mle 111311-2; 28 ans de services dont 3 ans de services actifs.
Gagne (Alfred), matelot électricien, mle 738-5-6; 28 ans de services dont 3 ans de services actifs.
Le Meilleur (Alexandre), quartier-maître fourrier, mle 29262-3; 28 ans de services dont 3 ans de services actifs.
Jach (Raoul), matelot sans spécialité, mle 16784-4; 28 ans de services dont 2 ans 11 mois de services actifs.
Le Gaouyat (Yves), second maître mécanicien, mle 5731-B-28; 16 ans de services actifs. Réformé à 100 p. 100 pour maladie contractée en service commandé.
Savoye (Emile), quartier-maître mécanicien, mle 32918-1; 28 ans de services dont 10 ans 3 mois de services actifs.

Bernicot (Félix), matelot timonier, mle 76063-2; 28 ans de services dont 8 ans 8 mois de services actifs.
Jouin (Joseph), quartier-maître mécanicien, mle 54211-5; 28 ans de services dont 5 ans 11 mois de services actifs.
Santelli (François), quartier-maître mécanicien, mle 55168-5; 28 ans de services dont 5 ans 8 mois de services actifs.
Mahéo (Louis), second maître mécanicien, mle 78612-1; 28 ans de services dont 7 ans 3 mois de services actifs.
Nail (Lucien), second maître mécanicien, mle 72212-1; 28 ans de services dont 3 ans 6 mois de services actifs.
Dervilly (Félix), matelot chauffeur, mle 8248 Saint-Malo; 28 ans de services dont 8 ans 2 mois de services actifs.
Pesnel (Auguste), quartier-maître chauffeur, mle 51941-1; 28 ans de services dont 16 ans 11 mois de services actifs.
Sibenaler (Charles), matelot chauffeur, mle 232-1-G; 28 ans de services dont 3 ans 3 mois de services actifs.
Gualandi (Louis), quartier-maître timonier, mle 62087-5; 28 ans de services dont 4 ans de services actifs.
Peliamonica (Dominique), matelot chauffeur, mle 5561 Ajaccio; 28 ans de services dont 5 ans 2 mois de services actifs.

Par décret en date du 7 décembre 1954, la médaille militaire est concédée à titre posthume aux sous-officiers dont les noms suivent:
Chaland (André-Antoine-Marie), sergent-chef, du groupement aérien tactique Sud.
Lelouttre (Claude), sergent, de l'escadrille de liaisons aériennes 53.
Ces concessions de la médaille militaire comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Par décret du Président de la République en date du 7 décembre 1954, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine), vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, en date du 6 novembre 1954, portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont décorés de la médaille militaire l'officier marinier et le quartier-maître dont les noms suivent:

(Pour compter du 31 décembre 1953.)

ANNÉE 1953

Loi n° 49-380 du 25 avril 1949, loi n° 51-1371 du 1er décembre 1951.

PERSONNELS NON OFFICIERS DES DIFFÉRENTS CORPS DE L'ARMÉE DE MER N'APPARTENANT PLUS A L'ARMÉE ACTIVE

Décorations avec traitement.

Ulrich (Georges-Robert), second maître cordonnier, mle 4483-T-37; 15 ans 11 mois de services, dont 7 ans 7 mois de services actifs, 2 fois cité.
Chevin (Louis-Adelin-Jean-Baptiste), quartier-maître mécanicien, mle 82338-5; 28 ans de services, dont 3 ans de services actifs, 2 fois cité.

Par décret du Président de la République, en date du 7 décembre 1954, rendu sur les propositions du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (marine), vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 6 novembre 1954 portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, sont décorés de la médaille militaire les officiers-mariniers, quartiers-maîtres et matelots dont les noms suivent:

(Pour compter du 31 décembre 1953.)

ANNÉE 1953

Loi n° 49-380 du 25 avril 1949, loi n° 51-1371 du 1er décembre 1951.

PERSONNELS NON OFFICIERS DES DIFFÉRENTS CORPS DE LA MARINE N'APPARTENANT PLUS A L'ARMÉE ACTIVE

Décorations avec traitement.

a) *Réservistes.*

Saulnier (André), maître mécanicien volant, mle 6903-C-28; 23 ans de services dont 15 ans 3 mois de services actifs. Cité.
Piquemal (René), second maître pilote aéro, mle 470-R-35; 18 ans de services dont 6 ans de services actifs. 3 fois cité.
Allain (Maurice), maître mitrailleur bombardier, mle 1128-27-3; 25 ans 8 mois de services dont 17 ans 7 mois de services actifs. Cité.
Anchier (Marcel), second maître radio volant, mle 1624-C-39; 13 ans 5 mois de services dont 6 ans 1 mois de services actifs. Cité.
Gourmelon (Robert), second maître radio volant, mle 3584-B-39; 12 ans 8 mois de services dont 5 ans 11 mois de services actifs. Cité.
Rolland (Jean), premier maître canonnier, mle 2808-B-31; 22 ans de services dont 15 ans 9 mois de services actifs. 2 fois cité. Blessé.
Colin (Jean), maître mécanicien, mle 1753-27-2; 24 ans 6 mois de services dont 17 ans 10 mois de services actifs. Cité.
Crance (Jules), premier maître chauffeur, mle 677-Biz.-30; 22 ans 10 mois de services dont 15 ans 5 mois de services actifs. 2 fois cité.
Louedec (Marcel), premier maître timonier, mle 3168-B-29; 23 ans 9 mois de services dont 17 ans 8 mois de services actifs. Cité.
Heurtault (Marie), maître chauffeur, mle 194-B-30; 24 ans 9 mois de services dont 19 ans 6 mois de services actifs. Cité.
Guilbert (Félix), maître timonier, mle 4069-B-29; 23 ans 8 mois de services dont 15 ans 8 mois de services actifs. Cité.
Félix (André), premier maître mécanicien, mle 4609-T-30; 22 ans de services dont 15 ans 1 mois de services actifs. Cité.
Muller (Auguste), maître timonier, mle 3643-T-32; 21 ans 1 mois de services dont 15 ans de services actifs. Cité.
Beauverger (Louis), second maître mécanicien; mle 4704-B-30; 20 ans 4 mois de services dont 17 ans 3 mois de services actifs. Cité.
Léonard (Camille), second maître cuisinier, mle 124-Cas-28; 29 ans de services dont 16 ans 6 mois de services actifs. Cité.
Taris (Louis), second maître mécanicien, mle 454-27-11; 26 ans 7 mois de services dont 18 ans 4 mois de services actifs. 2 fois cité.
Poupon (Jean), second maître charpentier, mle 208-B-34; 19 ans 8 mois de services dont 15 ans 8 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Altievi (René), maître mécanicien, mle 800-T-32; 21 ans 2 mois de services dont 16 ans de services actifs. Cité.
Zaouter (Jean), second maître mécanicien, mle 446-B-31; 20 ans de services dont 15 ans de services actifs. Cité.
Gallini (Claude), maître mécanicien, mle 1406-T-32; 20 ans de services dont 15 ans de services actifs. Cité.
Marin (Georges), second maître mécanicien, mle 9-Biz-32; 20 ans de services dont 15 ans 3 mois de services actifs. Cité.
Charpentier (Eugène), second maître mécanicien, mle 938-C-30; 22 ans de services dont 15 ans 11 mois de services actifs. Cité.
Le Calvez (Jean), premier maître canonnier, mle 2547-B-32; 20 ans 8 mois de services dont 14 ans 5 mois de services actifs. Cité.
Chacoux (Hubert), second maître électricien, mle 2840-C-33; 24 ans 9 mois de services dont 17 ans 9 mois de services actifs. 2 fois cité.
Poubennec (Albert), second maître cuisinier, mle 2066-B-28; 25 ans 4 mois de services dont 14 ans 10 mois de services actifs. Cité.
Hut (Gustave), second maître cuisinier, mle 2451-C-32; 21 ans 5 mois de services dont 17 ans de services actifs. Cité.
Casier (Henri), maître chauffeur, mle 1490-C-30; 23 ans 5 mois de services dont 15 ans 5 mois de services actifs. Cité.
Collet (René), second maître mécanicien, mle 1697-B-31; 22 ans 1 mois de services dont 15 ans 4 mois de services actifs. Cité.
Le Goff (Robert), second maître torpilleur, mle 3129-B-32; 20 ans 11 mois de services dont 15 ans 2 mois de services actifs. Cité.
Meffre (Elie), second maître armurier, mle 752-T-30; 23 ans 2 mois de services dont 16 ans de services actifs. Cité.
Pairet (Raymond), second maître mécanicien, mle 688-Biz-28; 26 ans de services dont 13 ans 9 mois de services actifs. Cité.
Pressaco (Victor), second maître mécanicien, mle 4556-C-32; 19 ans de services dont 15 ans 1 mois de services actifs. Cité.
Camus (René), second maître mécanicien, mle 1200-C-33; 20 ans 8 mois de services dont 16 ans 6 mois de services actifs. Cité.
Susbielle (Jean), second maître maître d'hôtel, mle 421-R-35; 18 ans 3 mois de services, dont 7 ans 2 mois de services actifs. Cité.
Haye (Roger), second maître mécanicien, mle 3071-B-28; 15 ans de services, dont 7 ans de services actifs. Deux fois cité. Médaillé de la Résistance.
Chausset (Guy), quartier-maître mécanicien, mle 190-Cas-37; 16 ans 2 mois de services, dont 8 ans de services actifs. Cité. Blessé.
Arangois (Jean), second maître canonnier, mle 484-B-34; 18 ans 9 mois de services, dont 15 ans de services actifs. Cité.
Bellego (Alexis), second maître canonnier, mle 448-L-30; 23 ans 6 mois de services, dont 14 ans 5 mois de services actifs. Cité.
Prigent (Eugène), quartier-maître cuisinier, mle 1681-B-30; 23 ans 5 mois de services, dont 17 ans 1 mois de services actifs. Cité.
Guénégan (François), quartier-maître canonnier, mle 693-T-32; 14 ans 2 mois de services, dont 6 ans 1 mois de services actifs. Deux fois cité. Blessé.
Mossner (Louis), second maître chauffeur, mle 2612-T-33; 19 ans 10 mois de services, dont 14 ans de services actifs. Cité.
Ledet (Jean), quartier-maître de manœuvre, mle 579-C-36; 17 ans 1 mois de services, dont 8 ans 4 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Le Gruiec (Yves), second maître chauffeur, mle 2677-B-28; 24 ans 9 mois de services, dont 15 ans 4 mois de services actifs. Cité.
Lavoivre (Pierre), quartier-maître chauffeur, mle 3413-C-34; 17 ans 6 mois de services, dont 12 ans 3 mois de services actifs. Cité.
Mahéo (Emile), second maître électricien, mle 1235-L-33; 19 ans 9 mois de services, dont 12 ans 1 mois de services actifs. Cité.

Fournier (Georges), second maître mécanicien, mle 1629-B-36; 15 ans 11 mois de services, dont 8 ans de services actifs. Cité.
Souquet (Marcel), quartier-maître torpilleur, mle 769-T-31; 22 ans 6 mois de services, dont 9 ans 3 mois de services actifs. Cité.
Fayaud (Marcel), matelot canonnier, mle 7639-C-28; 24 ans 11 mois de services, dont 5 ans 10 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Oger (Roger), quartier-maître canonnier, mle 2124-26-1; 27 ans 4 mois de services, dont 2 ans 5 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Froissart (Marcel), quartier-maître canonnier, mle 3299-T-42; 11 ans 2 mois de services, dont 4 ans 11 mois de services actifs. Deux fois cité. Blessé.
Bocquet (Marcel), matelot canonnier, mle 5090-25-I; 28 ans de services, dont 2 ans 3 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Roi (Roger), maître radiotélégraphiste, mle 1989-25-3; 27 ans 9 mois de services, dont 4 ans de services actifs. Cité.
Glinel (Robert), quartier-maître canonnier, mle 10241-C-41; 11 ans 7 mois de services, dont 4 ans 7 mois de services actifs. Cité.
Vansteengerghe (Gaston), quartier-maître torpilleur, mle 12762 DUNK; 28 ans de services, dont 2 ans 2 mois de services actifs. Blessé.
Fricker (René), maître fusilier, mle 1338-C-29; 23 ans 6 mois de services, dont 16 ans 2 mois de services actifs. Cité.
Le Goff (Marie), second maître fourrier, mle 2949-B-30; 22 ans 9 mois de services, dont 17 ans de services actifs. Cité.
Dupré (Léon), second maître fourrier, mle 1331-C-28; 25 ans 5 mois de services, dont 16 ans 11 mois de services actifs Cité.
Pentecote (René), maître commis aux vivres, mle 1245-B-31; 22 ans 5 mois de services, dont 15 ans 10 mois de services actifs. Cité.
Omnes (Théophile), quartier-maître clairon, mle 1777-B-30; 23 ans 4 mois de services, dont 15 ans 1 mois de services actifs. Deux fois cité.
Le Friec (Roger), maître fourrier, mle 2627-B-30; 21 ans de services, dont 7 ans 7 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Caunègre (Norbert), second maître secrétaire, mle 2344-T-39; 14 ans 2 mois de services, dont 6 ans 2 mois de services actifs. Deux fois cité.
Lerbs (Auguste), quartier-maître fusilier, mle 346-C-32; 20 ans 11 mois de services, dont 7 ans de services actifs. Cité.
Delmer (Maurice), matelot fusilier, mle 6224-T-42; 11 ans 6 mois de services, dont 3 ans 10 mois de services actifs. Trois fois cité. Blessé.
Sperat (Georges), quartier-maître fusilier, mle 613-B-39; 13 ans 8 mois de services, dont 2 ans 10 mois de services actifs. Deux fois cité.
Tremblay (Claudius), quartier-maître secrétaire, mle 1051-T-37; 16 ans 1 mois de services, dont 2 ans 10 mois de services actifs. Deux fois cité.
Cros (Hippolyte), quartier-maître fourrier, mle 297-T-30; 24 ans 4 mois de services, dont 6 ans 2 mois de services actifs. Cité.
Bohineust (Jacques), second maître secrétaire, mle 1531-C-34; 18 ans 4 mois de services, dont 1 an 10 mois de services actifs. Cité.
Collin (Louis), maître infirmier, mle 554-C-28; 25 ans 8 mois de services, dont 18 ans 7 mois de services actifs. 3 fois cité. Blessé.
Vandamme (Jean), maître mécanicien D. C., mle 293-C-29; 25 ans 3 mois de services, dont 14 ans de services actifs. Deux fois cité.
Chind (Marcel), second maître mitrailleur-bombardier, mle 3116-27-1; 23 ans de services, dont 5 ans 8 mois de services actifs. Deux fois cité. Deux fois blessé.
Goudal (Pierre), second maître infirmier, mle 1019-C-32; 20 ans 11 mois de services, dont 8 ans 7 mois de services actifs. Cité.
Weill (Edmond), quartier-maître infirmier, mle 1903-T-33; 20 ans 4 mois de services, dont 6 ans 1 mois de services actifs. Cité.
Ventura (Vincent), quartier-maître, mle 295-Biz-42; 11 ans de services, dont 3 ans 5 mois de services actifs. Cinq fois cité.
Gaudino (Marcel), quartier-maître, mle 787-Biz-43; 10 ans 3 mois de services, dont 2 ans 4 mois de services actifs. Trois fois cité.
Salinesi (Georges), quartier-maître d'équipage, mle 693-Biz-41; 11 ans 3 mois de services, dont 3 ans 4 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Sogny (Georges), second maître canonnier D. C., mle 2799-C-35 ; 18 ans 5 mois de services, dont 2 ans 9 mois de services actifs. Cité.
Aubry (Henri), second maître mécanicien, mle 1006-S-31; 22 ans 1 mois de services, dont 15 ans 4 mois de services actifs. Cité.
Bihannic (Jean), second maître timonier, mle 393-28-2; 25 ans 8 mois de services, dont 18 ans 3 mois de services actifs. Deux fois cité. Blessé.
Froude (Maurice), second maître fourrier, mle 3844-B-32; 21 ans de services, dont 15 ans de services actifs. Cité.
Helie (Henry), matelot électricien, mle 183-C-32; 22 ans de services, dont 6 ans 1 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Tremel (Eugène), second maître chauffeur, mle 3489-B-31; 22 ans de services, dont 15 ans 7 mois de services actifs. Deux fois cité.
Lemoine (Louis), quartier-maître cuisinier, mle 443-B-35; 18 ans 7 mois de services, dont 10 ans 4 mois de services actifs. Cité.
Gauthier (Henri), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 4074-B-39; 13 ans 10 mois de services, dont 5 ans 10 mois de services actifs. Cité,

b) *Retraités, réformés, D. O. M., soit pour blessures de guerre, pour blessures contractées en service aérien commandé, pour blessures contractées postérieurement au 2 septembre 1939 au cours d'une mission dangereuse et titulaires d'une invalidité permanente.*

Verove (Cornil), quartier-maître mécanicien, mle 22981-1; 28 ans de services dont 11 ans de services actifs. Cité. Réformé à 75 p. 100 pour blessures de guerre.
Ambroise (Edmond), premier maître timonier, mle 93162-2; 24 ans de services dont 10 ans 4 mois de services actifs. Réformé à 85 p. 100 pour blessures de guerre.
Biaggini (Jean-Félix), matelot mécanicien, mle 18102 Marseille; 28 ans de services dont 4 ans 10 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Jonnekin (Alexandre), second maître timonier, mle 621-C-31; 8 ans 3 mois de services actifs. Cité. Réformé à 75 p. 100 pour blessure de guerre.
Nicolaï (Marc), second maître canonnier, mle 3052-T-36; 4 ans 7 mois de services actifs. Cité. Réformé à 50 p. 100 pour blessure de guerre.
Henot (Roger), second maître fusilier, mle 4362-T-41; 5 ans 6 mois de services actifs. Cité. Réformé à 55 p. 100 pour blessure de guerre.
Di Pizzo (Dominique), quartier-maître canonnier, mle 575-Biz-41; 4 ans 1 mois de services actifs. Cité. Réformé à 85 p. 100 pour blessure de guerre.
Launay (Roger), quartier-maître fusilier, mle 2083-C-48; 4 ans de services actifs. Deux fois cité. Réformé à 90 p. 100 pour blessure de guerre.
Toulerastel (Jean), matelot sans spécialité, mle 809-L-29; 16 ans de services dont 3 ans 3 mois de services actifs. Cité. Réformé à 95 p. 100 pour blessure de guerre.
Carru (Georges), quartier-maître canonnier, mle 3197-C-33; 7 ans 8 mois de services dont 2 ans 1 mois de services actifs. Réformé à 35 p. 100 pour blessure de guerre.
Fossorier (René), quartier-maître mécanicien avion, mle 5516-T-47; 3 ans 4 mois de services actifs. Cité. Réformé pour blessure de guerre.
Viltard (Jean), matelot canonnier, mle 791-T-50; 2 ans 1 mois de services actifs. Cité. Réformé à 80 p. 100 pour blessure de guerre.
Leclerc (Robert), second maître fusilier, mle 9-R-47; 5 ans 6 mois de services actifs. Cité. Réformé à 100 p. 100 pour blessure de guerre.

c) *Dégagés de toutes obligations militaires.*

Sarrahy (François), second maître mécanicien, mle 40.513.5; 28 ans de services dont 15 ans 3 mois de services actifs. Cité.
Tolsa (Joseph), matelot sans spécialité, mle 61.256.5; 28 ans de services dont 4 ans 11 mois de services actifs. Cité. 3 fois blessé.
Delanghe (Pascal), second maître fourrier (pilote aviateur), mle 26.508.3; 28 ans de services dont 5 ans 4 mois de services actifs. Cité.
Bouville (Jules), matelot fusilier, mle 37.252.1; 28 ans de services dont 5 ans de services actifs. 2 fois cité. Blessé.
Quéré (François), second maître cannonier, mle 1881-B-31; 17 ans de services dont 15 ans de services actifs. Cité. Réformé pour blessure reçue en service commandé.
Le Gars (Yves), quartier-maître chauffeur, mle 100.960.2; 28 ans de services dont 7 ans 4 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Beau (Marcel), premier maître de manœuvre, mle 3204-B-38; 12 ans 1 mois de services dont 9 ans 4 mois de services actifs. 2 fois cité. Réformé pour blessure reçue en service commandé.
Mattei (Ange), matelot fusilier, mle 42.678.5; 28 ans de services dont 10 ans 5 mois de services actifs. Cité.
Corre (Jean), second maître canonnier, mle 159-B-32; 15 ans de services actifs. Cité. Réformé pour blessure reçue en service commandé.
Ballet (Joseph), quartier-maître timonier, mle 12.154.4; 28 ans de services dont 9 ans 7 mois de services actifs. Cité.
Calvez (François), quartier-maître canonnier, mle 3026-B-37; 14 ans 3 mois de services actifs. 3 fois cité. Réformé à 100 p. 100 pour maladie contractée en service commandé.
Lafitte (Albert), quartier-maître mécanicien, mle 20.371-3; 28 ans de services dont 11 ans de services actifs. Cité.
Zoonekynd (Pierre), second maître de manœuvre, mle 4922 Dunkerque; 28 ans de services dont 6 ans 9 mois de services actifs. Cité.
Bonnaud (Raoul), matelot infirmier, mle 59.232.5; 28 ans de services dont 8 ans de services actifs. Cité.
Pezzi (Ange), quartier-maître fusilier, mle 1527 Alger; 28 ans de services dont 4 ans 3 mois de services actifs. Cité. Blessé.
Lesénécal (Louis), matelot torpilleur, mle 40.871.1; 28 ans de services dont 5 ans de services actifs. 2 fois cité.
Pain (Pierre), quartier-maître canonnier, mle 25.959.3; 28 ans de services dont 7 ans 8 mois de services actifs. Cité.
Delporte (Maurice), matelot sans spécialité, mle 39.265.1; 28 ans de services dont 5 ans de services actifs. Cité.

Lauprête (Adrien), second maître mécanicien, mle 58.096.5; 6 ans 1 mois de services actifs. Cité. Réformé pour blessure reçue en service commandé.

Le Faou (Joseph), quartier-maître de manœuvre, mle 688-B-31; 12 ans 11 mois de services actifs. Cité. Réformé à 100 p. 100 pour maladie contractée en service commandé.

Le Grevellec (Julien), matelot canonnier, mle 131.191.2; 28 ans de services dont 6 ans 1 mois de services actifs. Blessé.

Rouat (Yvon), quartier-maître fusilier, m'e 6217 Concarneau; 28 ans de services dont 6 ans 2 mois de services actifs, Cité. 3 fois blessé.

Gallerand (Noël), matelot sans spécialité, mle 41.118.1; 28 ans de services dont 4 ans 11 mois de services actifs. Cité. Blessé.

Lohou (Guillaume), matelot torpilleur, mle 8310 Morlaix; 28 ans de services dont 5 ans 3 mois de services actifs. Cité. Blessé.

Chesse (Alexandre), matelot canonnier, mle 15.417.4; 28 ans de services dont 5 ans 3 mois de services actifs. Blessé.

Morelli (François), matelot mécanicien, mle 25.791.3; 28 ans de services dont 6 ans 6 mois de services actifs. Cité.

Palaysi (Georges), quartier-maître fourrier, mle 59.518.5; 28 ans de services dont 4 ans 6 mois de services actifs. Cité. Blessé.

Delmas (Jean), matelot sans spécialité, mle 15.633.3; 28 ans de services dont 5 ans 5 mois de services actifs. Cité.

Joris (Etienne), matelot mécanicien, mle 67.717.5; 28 ans de services dont 3 ans de services actifs. Cité. Blessé.

Fourquier (Jean), matelot timonier, mle 245-1-6; 28 ans de services dont 3 ans de services actifs. Blessé.

Tonnerre (Laurent), matelot fusilier, mle 2211 Groix; 28 ans de services dont 3 ans 3 mois de services actifs. Cité. Blessé.

Chiozza (Alexandre), matelot chauffeur, mle 1421 la Ciotat; 28 ans de services dont 3 ans 1 mois de services actifs. Cité.

Gaudin (Etienne), quartier-maître timonier, mle 24.844.4; 28 ans de services dont 3 ans de services actifs. Cité. Médaillé de la Résistance.

Carboni (Paul), matelot canonnier, mle 59.270.5; 28 ans de services dont 5 ans 5 mois de services actifs. Cité.

Montaubrie (Lucien), quartier-maître mécanicien avion, mle 61.118.1; 28 ans de services dont 6 ans 5 mois de services actifs. Cité.

Le Cam (Pierre), second maître fusilier, mle 1109-B-31; 13 ans de services actifs. Cité. Réformé à 100 p. 100 pour maladie contractée en service commandé.

Becher (François), matelot gabier, mle 41.016.1; 10 ans de services dont 5 ans de services actifs. Cité. Blessé. Réformé à 100 p. 100 pour maladie contractée en service commandé.

Lucas (René), premier maître mécanicien, mle 12.491. Saint-Malo; 28 ans de services dont 9 ans 5 mois de services actifs. Cité.

Martin (Pierre), quartier-maître électricien, mle 116.070.2; 28 ans de services dont 5 ans 8 mois de services actifs. Blessé.

Bilec (Noël), quartier-maître fusilier, mle 4596 Audierne; 28 ans de services dont 8 ans de services actifs. Cité.

Llautaud (Jean), matelot sans spécialité, mle 7683 ADSG Marseille; 28 ans de services dont 5 ans 10 mois de services actifs. Blessé.

Décret portant concession de la médaille militaire.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 septembre 1953: page 7814, 4e colonne, au lieu de: « Vedrenne (Paul-Marius) », lire: « Vedrenne (Pierre-Marius) ».

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Quantité de sucre attribuée à titre gratuit pour le quatrième trimestre 1954 aux titulaires de la carte sociale d'économiquement faible.

Le ministre de la santé publique et de la population et le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,

Vu le décret n° 54-1221 du 8 décembre 1954 portant attribution à titre gratuit de sucre aux titulaires de la carte sociale d'économiquement faible, notamment l'article 1er,

Arrêtent:

Art. 1er. — La quantité de sucre cristallisé à attribuer aux titulaires de la carte sociale d'économiquement faible pour le quatrième trimestre 1954 est fixée à deux kilogrammes.

Art. 2. — Le directeur général de la population et de l'entr'aide et le directeur du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 décembre 1954.

Le ministre de la santé publique et de la population,
ANDRÉ MONTEIL.

Pour le ministre des finances, des affaires économiques et du plan et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Inspection de la santé.

Par arrêté du 7 décembre 1954, Mlle le docteur Sarda, médecin inspecteur de la santé, est réintégrée dans le corps de l'inspection de la santé à compter du 15 novembre 1954 et affectée dans l'Aude.

MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

Décret n° 54-1231 du 11 décembre 1954 relatif à l'institution de comités d'expansion économique et de commissions régionales de coordination.

RAPPORT

La loi n° 54-809 du 11 août 1954 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre un programme d'équilibre financier, d'expansion économique et de progrès social a prévu l'institution d'une « organisation régionale, départementale ou locale chargée de mettre au point le développement économique local dans le cadre du plan ».

Il existe, à l'heure actuelle, sur le plan local, des organismes créés sur l'initiative de conseillers généraux, de régions économiques, de chambres de commerce ou de personnalités privées et qui constituent des comités d'études économiques, de modernisation, d'aménagement du territoire, d'expansion ou de développement de l'exportation.

Il ne peut être question de substituer de nouveaux organismes aux organismes existants qui doivent, dans toute la mesure du possible, être maintenus.

Le présent décret, qui laisse place aux initiatives locales, a surtout pour but d'orienter leur action par des moyens d'une très grande souplesse et qui devront tenir compte, dans toute la mesure du possible, des considérations locales les plus diverses. Les présidents conservent toute initiative pour s'adjoindre les éléments locaux qu'ils estiment les plus représentatifs et les plus efficaces et doivent organiser eux-mêmes leurs travaux.

Les comités d'expansion économique prévus par le décret peuvent notamment être consultés sur les mesures destinées à mettre au point le développement économique local, dans le cadre de la politique générale du Gouvernement.

Lorsque les problèmes examinés dépasseront le cadre d'un ou de plusieurs comités d'expansion économique, ils seront étudiés par une commission régionale de coordination constituée à la diligence des inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire intéressés et comprenant, outre les préfets et les fonctionnaires compétents, les présidents des comités d'expansion économique du ressort considéré.

Il est prévu, enfin, que la mise en place de cette organisation économique régionale ne doit entraîner la création d'aucun organisme administratif ni d'aucun emploi budgétaire.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances, des affaires économiques et du plan, du ministre de l'intérieur, du ministre de l'industrie et du commerce, du ministre de l'agriculture, du ministre du travail et de la sécurité sociale, du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et du ministre du logement et de la reconstruction,

Vu la loi n° 54-809 du 14 août 1954 autorisant le Gouvernement à mettre en œuvre un programme d'équilibre financier, d'expansion économique et de progrès social,

Décrète:

Art. 1er. — Des comités d'expansion économique peuvent être institués par arrêtés du président du conseil, du ministre des finances, des affaires économiques et du plan et des ministres intéressés, sur proposition des préfets et des inspecteurs généraux de l'économie nationale.

Art. 2. — Les comités prévus à l'article 1er peuvent être consultés notamment sur les mesures destinées à mettre au point le développement économique local dans le cadre de la politique générale du Gouvernement.

Art. 3. — Lesdits comités comprennent des représentants qualifiés des banques, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de la pêche, des transports, de l'artisanat et des organisations syndicales de travailleurs les plus représentatives. Les collectivités locales, les régions économiques, les chambres de commerce, de métiers et d'agriculture, les organismes interprofessionnels patronaux, les comités régionaux des conseillers du commerce extérieur du ressort considéré y sont représentés. Chaque comité d'expansion économique élit son président.

Art. 4. — Les préfets et les inspecteurs généraux de l'économie nationale peuvent assister aux délibérations des comités situés sur la circonscription relevant de leurs compétences respectives.

Les inspecteurs généraux des autres administrations intéressées peuvent, en qualité de conseillers techniques, se joindre aux préfets qui ont également la faculté de se faire accompagner des chefs de service départementaux ou régionaux des administrations intéressées.

Art. 5. — Le ressort des comités d'expansion économique se confond, chaque fois que cela est possible, avec celui de la région économique. Il peut, en fonction de considérations d'ordre local ou régional, être départemental ou interdépartemental.

Art. 6. — Lorsque les problèmes examinés dépasseront le cadre d'un ou de plusieurs comités d'expansion économique, ils seront étudiés par une commission régionale de coordination constituée à la diligence des inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire intéressés et comprenant, outre les préfets et les fonctionnaires compétents, les présidents des comités d'expansion économique du ressort considéré.

Art. 7. — L'institution des comités d'expansion économique et des commissions régionales de coordination ne doit entraîner la création d'aucun organisme administratif ni d'aucun emploi budgétaire.

Art. 8. — Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan, le ministre de l'intérieur, le ministre de l'industrie et du commerce, le ministre de l'agriculture, le ministre du travail et de la sécurité sociale, le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et le ministre du logement et de la reconstruction sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent décret.

Fait à Paris, le 11 décembre 1954.

PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,
EDGAR FAURE.

Le ministre de l'intérieur,
FRANÇOIS MITTERRAND.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
JACQUES CHAUAN-DELMAS.

Le ministre de l'industrie et du commerce,
HENRI ULVER.

Le ministre de l'agriculture,
ROGER HOUDET.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
LOUIS-PAUL AUJOULAT.

Le ministre du logement et de la reconstruction,
MAURICE LEMAIRE.

Le secrétaire d'Etat au commerce,
PHILIPPE MONIN.

Exonération de la taxe spéciale temporaire de compensation en faveur de certains produits.

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu l'article 7 de la loi n° 48-1268 du 17 août 1948 tendant au redressement économique et financier;

Vu le décret n° 54-438 du 17 avril 1954 portant institution d'une taxe spéciale temporaire de compensation, modifié par le décret n° 54-1133 du 16 novembre 1954;

Vu l'arrêté du 17 avril 1954 fixant les modalités de perception et les conditions d'application de la taxe spéciale temporaire de compensation;

Vu les arrêtés des 24 avril, 31 juillet, 25 septembre, 19 octobre, 5 et 22 novembre 1954 complétant et modifiant la liste des produits soumis à la taxe spéciale temporaire de compensation,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les produits repris au tableau annexé au présent arrêté sont exonérés de la taxe spéciale temporaire de compensation qui leur était applicable en vertu des arrêtés des 17 avril et 25 septembre 1954.

Art. 2. — Le directeur général des douanes et droits indirects est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 décembre 1954.

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan,
EDGAR FAURE.

Le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,
GILBERT-JULES.

Tableau annexé à l'arrêté du 10 décembre 1954.

NUMÉROS du tarif douanier.	DÉSIGNATION DES PRODUITS
	Matières premières et demi-produits:
	Tubes, barres, baguettes et billes en verre ordinaire, non dénommés ni compris ailleurs:
Ex 1223 B.	— Billes.
	Verres dits « coulés »: martelés (cathédrale et similaires), imprimés (diamantés, striés, cannelés et similaires) et ondulés, armés ou non:
Ex 1227.	— Colorés.
	Bonbonnes, bouteilles et flacons de toutes formes et pour tous usages (à l'exception des récipients isothermiques), avec ou sans bouchons ou autres dispositifs de fermeture:
	— Non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés:
	— — Non gainés ni entourés d'une capacité de:
Ex 1233.	— — — Plus de 2,00 litres.
	Verrerie de table ou de cuisine (gobelets, verres, tasses, carafes, brocs, assiettes, saladiers, raviers, porte-couteaux, etc.):
	— Non taillés, ni dépolis, ni gravés, ni décorés:
Ex 1236.	— — Gobelets, verres à boire, carafes, brocs (à l'exclusion des autres articles).
	Verroteries:
1249 D.	— Cubes ou dés pour mosaïques.
	— Autres:
Ex 1249 E.	— — Paillettes ou poudres de verre colorées ou non.

Application de l'article 11 (alinéa 1er) de la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 aux dépenses d'investissement de l'Etat (services civils).

Le ministre des finances, des affaires économiques et du plan et le secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques,

Vu le décret n° 53-1267 du 22 décembre 1953 portant application de l'article 11 (alinéa 1er) de la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953 aux dépenses d'investissement de l'Etat (services civils),

Arrêtent:

Art. 1er. — Pour permettre l'application des dispositions prévues à l'article 1er du décret n° 53-1257 du 22 décembre 1953 pendant l'année 1955, les contrôleurs des dépenses engagées sont autorisés à viser, dans les conditions définies à l'article 2 dudit décret, et à compter du 1er janvier 1955, les engagements sur crédits de payement, les ordonnances directes et les ordonnances de délégation applicables aux opérations en cours d'exécution à cette date.

Art. 2. — Le directeur du budget est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 décembre 1954.

Le ministre des finances,
des affaires économiques et du plan,
Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le secrétaire d'Etat aux finances
et aux affaires économiques,
GILBERT-JULES.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Tarif interministériel de règlement de certaines prestations sanitaires.

Le ministère des anciens combattants et victimes de la guerre,

Vu l'arrêté du 30 décembre 1949 instituant un tarif interministériel pour le règlement de certaines prestations sanitaires, et notamment son article 8;

Vu l'arrêté du 30 décembre 1949 fixant la composition et les conditions de fonctionnement de la commission prévue à l'article 9 de l'arrêté du 30 décembre 1949 susvisé,

Arrête:

Art. 1er. — Les tarifs et dispositions faisant l'objet de l'arrêté pris le 18 novembre 1954 par le ministre de la santé publique et de la population sont applicables aux ressortissants du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Art. 2. — Le directeur des pensions et des services médicaux est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui prendra effet à compter du 1er octobre 1954.

Fait à Paris, le 8 décembre 1954.

Pour le ministre des anciens combattants
et victimes de la guerre:
Le directeur du cabinet,
MARCEL BEVERDY.

NATURALISATIONS

Décrets du 8 décembre 1954 rapportant des décrets portant naturalisations.

Le président du conseil des ministres,
Vu les articles 60, 61, 62 et 111 du code de la nationalité française;
Vu le décret du 22 juin 1954 portant naturalisation;
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 22 juin 1954 (*Journal officiel* du 1er août 1954) est rapporté en tant qu'il naturalisait:

APARICIO (Ernesto), Baracaldo (Espagne), 25-08-12. — 10970×53—33.

APARICIO, née FERNANDEZ, Bilbao (Espagne), 15-05-09. — 10970×53—33.

APARICIO (Emile), Royan (Charente-Maritime), 12-09-42. — 10970×53—33.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 décembre 1954.

PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
ANDRÉ MONTEIL.

Le président du conseil des ministres,
Vu les articles 60, 61, 62 et 111 du code de la nationalité française;
Vu le décret du 26 août 1954 portant naturalisation;
Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 26 août 1954 (*Journal officiel* du 29 août 1954) est rapporté en tant qu'il naturalisait: BIENKIEWICZ (Joseph), Bar (Pologne), 16-05-27. — 24918×48—57.

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 décembre 1954.

PIERRE MENDÈS-FRANCE.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
ANDRÉ MONTEIL.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du dimanche 12 décembre 1954.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion budgétaire:
Education nationale. (Nos 9287-9591-9685. — MM. Simonnet et Marcel David, rapporteurs.) (Durée prévue: dix-huit heures).
Travaux publics, transports et tourisme (I: Travaux publics, transports et tourisme) (*suite*). (Nos 9300-9540. — M. Benard, rapporteur.)
France d'outre-mer. (Nos 9291-9466-9520. — M. Burlot, rapporteur.) (Durée prévue: six heures.)
Relations avec les Etats associés. (Nos 9297-9648-9706.) (Durée prévue: deux heures.)
Monnaies et médailles. (Nos 9305-9618. — M. Jean-Paul Palewski, rapporteur.)
Légion d'honneur et ordre de la Libération. (No 9306-9656.)
Logement et reconstruction. (Nos 9303-9540. — M. Pierre Courant, rapporteur.) (Durée prévue: dix heures.)
Anciens combattants et victimes de la guerre. (Nos 9286-9702. — M. Darou, rapporteur.) (Durée prévue: douze heures.)
Radiodiffusion-télévision française. (Nos 9309-9627. — M. Maurice-Bokanowski, rapporteur.) (Durée prévue: quatre heures.)
Comptes spéciaux du Trésor. (No 9655.) (Durée prévue: quatre heures.)
Finances, affaires économiques et plan (I: Charges communes, (No 9288.) (Durée prévue: cinq heures.)
Loi de finances pour l'exercice 1955. (No 9414.)

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite des discussions inscrites à l'ordre du jour de la première séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le dimanche 12 décembre 1954.

No 9523 (1). — Rapport de M. de Gracia, au nom de la commission des moyens de communication, sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à maintenir le trafic voyageurs sur la ligne Bayonne—Saint-Jean-Pied-de-Port.

No 9524. — Rapport de M. de Gracia, au nom de la commission des moyens de communication, sur la proposition de loi tendant à classer dans la catégorie B, pour la détermination de l'âge du droit à la retraite, les fonctionnaires des postes, télégraphes et téléphones appartenant aux centres de tri postaux, aux centraux téléphoniques et centres de chèques.

No 9686 (1). — Rapport de M. Le Roy Ladurie, au nom de la commission des finances, sur l'avis donné par le Conseil de la République sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de la présidence du conseil pour l'exercice 1955.

(1) Tirage restreint.

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le jeudi 16 décembre 1954, à dix heures (local de la commission n° 263):

I. — Audition de Mme Estachy, auteur d'oppositions au vote sans débat: 1° du projet de loi (n° 7178) autorisant le Président de la République à ratifier la convention entre la France et l'Espagne instituant des contrôles internationaux dans les gares frontières d'Hendaye et de Cerbère; 2° le projet de loi (n° 7912) portant ratification de décrets relatifs à certains tarifs douaniers.

II. — Rapport de M. Vals sur les projets de loi (n°s 4153, 4204, 5124, 6144, 6147, 8367, 8636, 9037, 9218, 9325, 9326, 9359, 9360, 9361, 9392 et 9393) relatifs à certains tarifs douaniers.

III. — Exposé préliminaire de M. André Hugues sur les accords de Paris.

La commission de l'agriculture se réunira le jeudi 16 décembre 1954, à neuf heures trente (local de la commission n° 232):

I. — Nomination du rapporteur de la proposition de loi (n° 9680) de M. Waldeck Rochet (prix plafond du blé fermage à 3.150 F).

II. — Examen du projet de loi (n° 9655) (comptes spéciaux du Trésor).

III. — Avis de M. Rousselot sur le rapport (n° 9566) de M. Gaubert (cotisation de 1 p. 100 sur les salaires).

IV. — Rapport de M. Lucas sur la proposition de loi (n° 8316) de M. Bénard (produits laitiers).

V. — Rapport de M. Trémouilhe sur la proposition de résolution (n° 9275) de M. Babet (frais d'approche des sucres des départements d'outre-mer).

VI. — Rapport de M. Bricout sur les propositions de loi (n°s 6555 et 7903) de M. Lefranc (pêche).

VII. — Rapport de M. Rousselot sur les propositions de résolution (n°s 9225 et 9250) de M. Tourtaud et de M. Rousselot (calamités agricoles).

La commission des boissons se réunira le mercredi 15 décembre 1954, à neuf heures trente (local de la commission n° 232):

Examen des rapports:

De M. Tourné sur sa proposition de résolution (n° 9208) (baisse de 15 p. 100 sur le matériel agricole destiné aux caves coopératives);

De M. Paternot sur l'avis (n° 9611) du Conseil de la République relatif au titre d'œnologue.

La commission de la défense nationale se réunira le mercredi 15 décembre 1954 (local de la commission n° 213);

1° A onze heures.

Audition de M. Pierre Mendès-France, président du conseil, sur les accords de Londres et de Paris.

2° A vingt et une heures.

Avis de M. Longaunau-Lacau sur les projets de loi (n°s 9432 et 9658) tendant à la ratification des accords de Paris.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 15 décembre 1954, à onze heures (local de la commission n° 249):

I. — Rapport de M. Guislain sur sa proposition de loi (n° 9371) relative à la création des officines pharmaceutiques.

II. — Suite du rapport de Mme Poinso-Chapuis sur les propositions de loi et de résolution (n°s 2627, 3130, 3991, 4168, 4628 et 9105) de M. Jean-Paul Palewski, de M. Bernard Lafay, de M. Mora, de M. Buron, de MM. Villard et Bouxom et de Mme de Lipkowski tendant à organiser le reclassement social des diminués physiques.

III. — Questions diverses.

IV. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 9549) de Mme Lempereur (majorations pour tierce personne aux aveugles et infirmes);

La proposition de résolution (n° 9565) de Mlle Marzin (distribution de sucre).

Convocation rectifiée.

La commission des finances se réunira le mardi 14 décembre 1954, à quinze heures et à seize heures (local de la commission des finances):

A quinze heures.

I. — Projet de loi (n° 9306) et lettre rectificative (n° 9656) au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du budget annexe de la Légion d'honneur et du budget annexe de l'ordre de la Libération pour l'exercice 1955. — M. Frédéric-Dupont, rapporteur.

II. — Proposition de loi (n° 9408) de M. Desson et plusieurs de ses collègues tendant à modifier l'article 6 de la loi n° 53-1335 du 31 décembre 1953 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de la radiodiffusion-télévision française pour l'exercice 1954. — M. Maurice-Bokanowski, rapporteur.

A seize heures.

III. — Projet de loi (n° 9297) et lettre rectificative au projet de loi relatifs au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des Etats associés pour l'exercice 1955 (dépenses civiles). — M. Massot, rapporteur.

Audition de M. Guy La Chambre, ministre des Etats associés.

IV. — Rapport (n° 9566) fait par M. Gaubert, au nom de la commission de la reconstruction, des dommages de guerre et du logement, sur les propositions de loi (n° 7012) de M. Gaubert et plusieurs de ses collègues, (n° 7853) de M. Ballanger et plusieurs de ses collègues, (n° 8188) de MM. Duquesne, Catrice et Delmotte, relatives à la participation des employeurs à l'effort de construction. — M. Pierre Courant, rapporteur pour avis.

V. — Nomination de deux commissaires pour représenter l'Assemblée nationale au sein de la commission interparlementaire chargée d'étudier tous les moyens d'aboutir rapidement à une simplification des formalités de frontières pour les voyageurs, leurs bagages et leurs véhicules automobiles (en application de la loi n° 54-1219 du 6 décembre 1954).

La commission de la justice et de législation se réunira le mercredi 15 décembre 1954 (local de la commission n° 250):

1° A neuf heures trente.

I. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 9592) de M. Rosenblatt modifiant l'article 15 de la loi du 6 août 1953 portant amnistie;

La proposition de loi (n° 9335) de M. Mignot interdisant toute publicité faite par la presse et le cinéma autour des suicides effectués à l'aide de certains toxiques;

La proposition de loi (n° 9578) de M. Secrétain modifiant le décret de 1935 concernant les expropriations pour cause d'utilité publique.

II. — Demande de prolongation du délai imparti au Conseil de la République pour examiner la proposition de loi relative à la saisie conservatoire.

III. — Rapport supplémentaire de M. Maurice Grimaud sur l'avis (n° 9478) du Conseil de la République relatif aux annonces légales et judiciaires.

IV. — Rapport supplémentaire de M. Wasmer sur la proposition de loi (n° 8621) de M. Minjoz tendant à créer un référé administratif.

V. — Suite du rapport de M. Silvandre sur le projet et les propositions de loi (n°s 9253, 1126, 6347, 8321, 8549, 8550, 2250, 899 et 2901) relatifs à l'amnistie dans les départements et territoires d'outre-mer.

VI. — Rapport de M. Minjoz sur le projet de loi (n° 9534) tendant à fixer pour une période de trois ans les contingents de décorations sans traitement attribuées aux administrations publiques.

VII. — Rapport de M. Minjoz sur le projet de loi (n° 8973) tendant à modifier l'article 1er de la loi du 29 juin 1942 relative à la discipline de la Légion d'honneur et de la médaille militaire.

VIII. — Rapport de M. Minjoz sur la proposition de loi (n° 8511) de M. Jean-Paul David tendant à la création par le ministère de la justice d'un laboratoire national d'expertise toxicologique en matière criminelle.

IX. — Rapport de M. Maurice Grimaud sur la proposition de loi (n° 3784) de M. Fourcade relative à la liquidation amiable des sociétés.

X. — Rapport de M. Lacaze sur le projet de loi (n° 5193) complétant l'article 7 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant code de la nationalité française.

XI. — Rapport de M. Defos du Rau sur les propositions de loi (n°s 3604 et 4124) de M. Olmi et de Mme de Lipkowski tendant à compléter l'article 257 du code pénal en ce qui concerne les inscriptions sur la voie publique.

XII. — Rapport de M. Lacaze sur la proposition de loi (n° 6391) de Mme Poinso-Chapuis tendant à modifier la loi du 31 décembre 1903 relative à la vente des objets abandonnés chez les ouvriers et industriels.

2° A quinze heures.

Suite de l'examen pour avis du projet de décret portant réforme de la publicité foncière.

La commission de la marine marchande et des pêches se réunira le mercredi 15 décembre 1954, à dix heures (local de la commission n° 221):

I. — Nomination du rapporteur de la proposition de résolution (n° 9555) de M. Tourné tendant à reconstruire à Banyuls-sur-Mer le port vivier du laboratoire de biologie marine et à aménager à cette occasion un port de pêche abri.

II. — Audition d'une délégation de pêcheurs cancalais conduite par M. Lamort, président de la fédération nationale des syndicats professionnels des marins, sur la convention de Londres du 5 avril 1946, dite de l'Overfishing.

III. — Questions diverses.

La commission des pensions se réunira le jeudi 16 décembre 1954, à dix heures (local de la commission n° 266):

I. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de loi (n° 9579) de M. Bouxom tendant à permettre la prise en compte, dans la liquidation d'une pension de retraite, des services militaires remunérés par un pécule seulement.

II. — Avis de M. Forcinal sur le projet de loi (n° 9432) tendant à la ratification des accords de Paris.

III. — Avis de M. Devemy sur le budget des anciens combattants et victimes de la guerre.

IV. — Questions diverses.

La commission de la production industrielle se réunira le mercredi 15 décembre 1954 (local de la commission n° 264):

1° A neuf heures trente.

I. — Création éventuelle d'une commission de l'énergie atomique et des recherches nucléaires.

II. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de loi (n° 700) de M. Gaborit relative à la valorisation de l'indemnisation des non cotés des entreprises électriques et gazières nationalisées, en remplacement de M. Bouvier O'Cottereau;

La proposition de résolution (n° 9473) de M. Lefranc tendant à rapporter l'arrêté ministériel relatif à l'organisation du marché de la ferraille.

III. — Nomination du rapporteur pour avis du projet de loi (n° 9654) relatif aux comptes spéciaux du Trésor pour 1955.

IV. — Audition de M. Robert André, président de l'union des chambres syndicales de pétrole sur la situation des industries pétrolières, et de M. Blancard, directeur des carburants, sur la situation actuelle dans les domaines des carburants et des recherches de pétrole.

V. — Questions diverses.

2° A quinze heures.

Avis de M. Pierre-Olivier Lapie sur le projet de loi (n° 9432) relatif aux accords de Paris.

La commission relative à la Communauté européenne du charbon et de l'acier se réunira le mercredi 15 décembre 1954, à dix-sept heures (local de la commission n° 264):

I. — Audition de M. Baseilhac, directeur des Charbonnages de France, et de M. Signard, directeur des houillères du Nord et du Pas-de-Calais.

II. — Questions diverses.

La commission de coordination pour les affaires d'Indochine se réunira le mercredi 15 décembre 1954, à seize heures (local de la commission n° 249):

I. — Communication de M. Christian Pineau.

II. — Echange de vues sur les déclarations du Gouvernement relatives à l'Indochine.

III. — Communication des présidents des groupes de travail sur l'état de leurs travaux.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du mardi 14 décembre 1954.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Michel Debré demande à M. le président du conseil s'il n'estime pas nécessaire de préparer un projet de statuts pour des sociétés françaises chargées d'exploiter les richesses de l'Union française avec la participation de capitaux étrangers (n° 569).

(*Question transmise à M. le ministre des finances, des affaires économiques et du plan.*)

II. — M. Marius Moutet expose à M. le ministre de l'agriculture que, dans le cadre de l'Union franco-sarroise, M. le ministre des affaires étrangères a estimé, depuis 1950, nécessaire d'envisager la conclusion d'une convention entre la France et la Sarre relative aux permis de chasse et rendant ces permis valables dans l'un et l'autre pays sans que les régimes légaux de la chasse en soient autrement modifiés; mais que cette convention n'a pas encore été conclue du fait, semble-t-il, de l'opposition manifestée par certains services du ministère de l'agriculture; que, de ce fait, un réel malaise existe parmi les quelque 1.500 chasseurs sarrois dont l'influence, sur le plan social et économique, est très importante, et qui s'étonnent de voir que la France ne veut point faciliter l'établissement de relations étroites et confiantes entre eux et les chasseurs français; et demande les raisons de ce retard en même temps qu'il voudrait avoir l'assurance qu'il fera très prochainement part à son collègue des affaires étrangères de son accord quant à la conclusion d'une pareille convention (n° 570).

III. — M. Charles Durand demande à M. le ministre de l'agriculture quelles mesures il compte prendre, en présence de l'abondance des produits agricoles — abondance créée par l'effort des agriculteurs répondant à l'appel des gouvernements successifs — pour assurer les débouchés et les moyens de stockage dont on a toujours dit, sans essayer suffisamment de les trouver, qu'ils ne feraient jamais défaut (n° 572).

IV. — M. Michel Debré demande à M. le ministre de l'industrie et du commerce s'il estime convenable aux intérêts français une organisation entre la Communauté du charbon et de l'acier et la Grande-Bretagne, qui aboutirait à donner à la France une position moindre que celle de la Grande-Bretagne (n° 571).

V. — M. Michel Debré demande à M. le ministre des affaires étrangères s'il est exact que le gouvernement américain ait l'intention d'établir à Saïgon une université américaine; s'il est exact que le gouvernement américain entende inviter un nombre important d'étudiants vietnamiens dans des universités américaines; quelles mesures envisage le Gouvernement pour maintenir et développer l'influence culturelle française en Indochine (n° 574).

2. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des affaires marocaines et tunisiennes pour l'exercice 1955. (N°s 610 et 691, année 1954). — M. Gaspard, rapporteur de la commission des finances.)

3. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à indemniser les commerçants, industriels et artisans sinistrés de la perte de leur droit au bail. (N°s 395 et 641, année 1954. — M. Jozeau-Marigné, rapporteur de la commission de la reconstruction et des dommages de guerre; et n° , année 1954, avis de la commission des finances. — M. Bousch, rapporteur; et n° 642, année 1954, avis de la commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale. — M. Vauthier, rapporteur.)

4. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à la création d'un comité interprofessionnel du cassis de Dijon. (N°s 516 et 678, année 1954. — M. Henri Maupoil, rapporteur de la commission des boissons; et n° 697, année 1954, avis de la commission des finances. — M. Jacques Debû-Bridel, rapporteur.)

Commission des finances.

2e séance du vendredi 10 décembre 1954.

Présents. — MM. Pierre Boudet, Courrière, Jacques Debû-Bridel, Emilien Lieutaud, Jean Maroger, de Montalembert, Pellenc, Rogier, Alex Roubert, Sailer.

Excusés. — MM. Bousch, Coudé du Foresto.

Suppléants. — MM. Brousse, Longuet, Monichon.

Convocations de commissions.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 15 décembre 1954, à la suspension de la séance publique ou, s'il n'y a pas de suspension, à la fin de la séance (local n° 207):

I. — Examen du rapport pour avis de M. Plait sur le projet de loi (n° 691, année 1954) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère de la santé publique pour l'exercice 1955.

II. — Avis de Mme Cardot sur la proposition de loi (n° 411, année 1954) portant titularisation des assistants et assistantes de service social appartenant aux administrations de l'Etat, aux services extérieurs qui en dépendent ou aux établissements publics de l'Etat.

III. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution de M. Voure'h tendant à inviter le Gouvernement à créer un service de coordination des contrôles sanitaires aux frontières de la métropole et des différents territoires de l'Union française.

IV. — Questions diverses.

La commission des finances se réunira le mardi 14 décembre 1954, à neuf heures quarante-cinq (local de la commission):

I. — Budget des affaires étrangères (n° 692, année 1954).

II. — Budget des services français en Sarre (n° 693, année 1954). — Rapporteur spécial: M. Maroger.

III. — Avis sur le projet de loi (n° 675, année 1954): Institutions territoriales du Togo. — Rapporteur pour avis: M. Saller.

La commission de la marine et des pêches se réunira le jeudi 16 décembre 1954, à dix-sept heures (local n° 215):

I. — Examen pour avis du projet de loi (n° 709, année 1954) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme pour l'exercice 1955 (marine marchande).

II. — Questions diverses.

La commission de la reconstruction et des dommages de guerre se réunira le jeudi 16 décembre 1954, à dix heures (local n° 213):

I. — Rapport pour avis de M. Marrane sur le projet de loi (n° 518, année 1954) relatif à l'aménagement de la Durance.

II. — Rapport de M. Denvers sur la proposition de loi (n° 596, année 1954) relative au régime des loyers des locaux gérés par les offices publics et les sociétés d'habitations à loyer modéré.

III. — Questions diverses.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

ANNÉE 1954

Ordre du jour du mardi 14 décembre 1954.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponse de M. le ministre de la France d'outre-mer à la question orale suivante:

M. Boisdon demande à M. le ministre de la France d'outre-mer si, en présence de l'émotion provoquée chez de nombreux Français par la cession *de facto* des Comptoirs français de l'Inde à l'Etat indien, il ne jugerait pas convenable de publier et diffuser, sous la forme qu'il estimera la plus utile: *a*) tous renseignements de nature à permettre au public d'apprécier exactement ce que représentait encore pour nous la présence française dans ces territoires; *b*) tous renseignements susceptibles d'éclairer le public sur les longues et difficiles négociations qui ont abouti à une solution qui, pour inéluctable qu'elle fût peut-être, n'en reste pas moins douloureuse; *c*) tous renseignements relatifs aux mesures de sauvegarde des intérêts français qui ont été acceptées par le gouvernement indien, notamment en ce qui concerne le maintien de la nationalité française à ceux des habitants des comptoirs qui désirent la conserver tout en continuant à y demeurer; *d*) tous renseignements relatifs aux instructions données par le ministère de la France d'outre-mer pour que les Français originaires des Comptoirs de l'Inde résidant en France ne subissent aucun préjudice du fait du transfert et pour que, notamment, soient accordées aux étudiants les bourses auxquelles ils pouvaient antérieurement prétendre pour commencer ou achever leurs études.

2. — Réponse de M. le ministre de la France d'outre-mer à la question orale suivante:

M. Georges Monnet demande à M. le ministre de la France d'outre-mer la décision qu'il compte prendre en faveur des fonctionnaires du cadre supérieur de l'agriculture des territoires d'outre-mer dont les conditions de rémunération ont été réduites à la suite d'une interprétation restrictive de la loi du 30 juin 1950 et dont le traitement n'est pas en rapport avec l'importance des tâches qui leur sont confiées pour le développement économique des territoires.

3. — Discussion de la proposition présentée par M. Antonini au nom de la commission chargée d'étudier les raisons, les conditions et les effets de la dévaluation de la piastre indochinoise, tendant à inviter le Gouvernement de la République à prendre toutes mesures pour améliorer et régler la situation des fonctionnaires et agents des services publics en service en Indochine ou susceptibles d'être ramenés dans la métropole. (Nos 310 et 317, année 1954. — M. Antonini, rapporteur.)

Convocations de commissions.

La commission des affaires financières se réunira le mercredi 15 décembre 1954, à quinze heures (local n° 31, 21, rue La Boétie, à Paris:

I. — Nomination de rapporteurs pour avis pour:

La proposition (n° 335, année 1954) tendant à demander au Gouvernement de la République française d'aider financièrement et techniquement le gouvernement de l'Etat associé du Cambodge: 1° pour la réalisation du port maritime de Réam; 2° pour la modernisation et l'agrandissement du port fluvial de Phnom-Penh;

La proposition (n° 372, année 1954) tendant à inviter le Gouvernement de la République française à faire connaître ses projets relatifs à la conception et à l'organisation de la défense de l'outre-mer dans le cadre des réformes de structure de la défense nationale envisagées.

II. — Examen du projet de rapport de M. Cornet sur la proposition (n° 315, année 1954) tendant à inviter le Haut Conseil de l'Union française à prendre toutes mesures relatives à l'atténuation de certaines taxes de compensation de change imposées par le gouvernement vietnamien aux importateurs français d'Indochine.

III. — Examen du projet de rapport pour avis de M. Cazelles:

Sur la demande d'avis (n° 142, année 1954) sur le projet de loi autorisant la création en Afrique occidentale française de conseils de subdivision et de cercle, en Afrique équatoriale française de conseils de district et de région, et l'institution de budgets de cercle ou de région;

Sur la proposition (n° 140, année 1951) tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires en vue d'instituer des budgets de cercles dans les territoires d'outre-mer;

Sur la proposition de résolution (n° 106, année 1952) tendant à la création de conseils locaux valablement représentatifs des collectivités indigènes dans les circonscriptions administratives de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, de Madagascar et de la Côte française des Somalis;

La proposition (n° 352, année 1952) tendant à inviter le Gouvernement à instituer des conseils régionaux dans les territoires d'outre-mer.

IV. — Examen du projet de rapport pour avis de M. Cazelles:

Sur la proposition (n° 103, année 1951) tendant à inviter le Gouvernement à déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale un projet de loi portant organisation d'une Union française de radiodiffusion et de télévision,

Et sur la proposition (n° 118, année 1951) tendant à demander au Gouvernement de prendre en considération les problèmes spéciaux posés par le financement, l'implantation et la gestion des postes de radiodiffusion et de télévision dans l'Union française.

La commission de la défense de l'Union française se réunira le mardi 14 décembre 1954, à dix heures (local n° 31), 21, rue La Boétie, à Paris:

I. — Audition de M. le ministre de la France d'outre-mer sur les projets du Gouvernement relatifs à la conception et à l'organisation de la défense de l'outre-mer dans le cadre des réformes de structure de la défense nationale envisagées.

II. — Questions diverses.

La commission du règlement, des pétitions et des questions constitutionnelles se réunira le vendredi 17 décembre 1954, à quinze heures (local n° 33), 21, rue La Boétie, à Paris:

I. — Suite de l'examen de la note du président sur la modification éventuelle du règlement.

II. — Questions diverses.

Paris — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES; 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 1/2 0/0 1929

DE LA

Société des forces motrices de la Haute-Romanche.

Amortissement 1955.

1° **282 obligations rachetées et amorties;**

2° **Liste numérique:** *a*) **des 1.429 obligations sorties au tirage du 25 novembre 1954, formant le complement de l'amortissement, remboursables à partir du 1er janvier 1955 avec le coupon du 1er juillet 1955 attaché à 1.001 F,** comportant outre le capital net de l'obligation (1.000 F) la fraction de franc reportée des coupons nos 51 et 52 mis en payement le 1er juillet 1954 soit 0,50 F, le tout arrondi au franc supérieur; *b*) **des obligations amorties aux tirages antérieurs à 1954 et restant à présenter au remboursement.**

NOTA. — Les nombres portés dans la colonne en regard des numéros des titres indiquent l'année d'échéance de remboursement.

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
10	55	489	55	883	55
26	53	512	55	890	55
28	54	525	55	895	54
95	55	528	55	905	55
112	55	538	55	906	55
124	55	540	55	928	54
131	55	541	55	929	55
150	53	545	55	943	53
158	55	582	55	953	55
170	55	599	53	954	54
189	54	590	55	961	53
193	54	602	55	963	55
202	55	608	53	965	55
206	47	624	55	968	55
217	55	628	55	973	55
218	55	635	55	1.016	55
233	55	639	55	1.026	55
234	50	648	54	1.030	55
245	55	651	55	1.047	54
248	55	654	54	1.051	55
249	55	660	55	1.052	54
252	55	666	56	1.055	53
309	55	667	55	1.056	55
315	53	689	55	1.058	54
317	52	695	55	1.092	55
320	55	701	55	1.093	54
325	55	704	55	1.096	54
333	53	705	55	1.097	55
337	55	709	55	1.089	55
338	55	740	55	1.103	54
345	55	747	55	1.108	55
350	52	761	55	1.109	54
353	55	786	55	1.111	55
361	55	801	55	1.127	55
466	54	808	55	1.130	54
472	54	811	55	1.131	55
477	55	859	55	1.132	55
478	55	880	55	1.199	55

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
1.215	54	2.208	54	3.234	53
1.243	54	2.325	55	3.247	54
1.248	53	2.329	54	3.251	54
1.249	55	2.335	54	3.253	54
1.251	53	2.337	55	3.255	54
1.254	55	2.341	55	3.269	54
1.265	55	2.343	55	3.271	54
1.272	55	2.351	55	3.279	55
1.284	55	2.368	54	3.288	54
1.309	55	2.374	55	3.293	55
1.310	55	2.387	54	3.294	55
1.317	55	2.422	53	3.333	55
1.320	55	2.423	54	3.347	54
1.326	55	2.504	55	3.365	55
1.341	55	2.505	55	3.367	54
1.352	55	2.529	55	3.369	55
1.353	55	2.536	55	3.402	54
1.389	55	2.537	55	3.449	55
1.394	55	2.547	52	3.427	54
1.395	53	2.549	54	3.450	55
1.399	55	2.550	54	3.468	55
1.405	55	2.551	54	3.470	55
1.423	53	2.552	54	3.474	54
1.426	53	2.560	48	3.472	53
1.429	53	2.571	55	3.478	54
1.442	55	2.580	54	3.479	55
1.448	53	2.592	55	3.484	54
1.493	55	2.605	55	3.488	55
1.528	54	2.645	55	3.505	55
1.530	54	2.657	55	3.514	55
1.534	53	2.661	55	3.523	54
1.546	55	2.687	55	3.533	55
1.583	53	2.689	54	3.535	55
1.624	49	2.698	55	3.544	53
1.625	55	2.702	55	3.546	55
1.627	55	2.742	54	3.550	55
1.630	54	2.744	55	3.553	55
1.631	55	2.746	55	3.579	55
1.634	53	2.753	53	3.585	54
1.637	55	2.757	54	3.626	55
1.638	55	2.781	55	3.639	53
1.639	55	2.763	54	3.649	54
1.642	55	2.769	55	3.656	55
1.646	55	2.782	55	3.661	54
1.666	55	2.798	55	3.689	55
1.760	54	2.801	53	3.690	55
1.769	55	2.844	55	3.726	54
1.771	55	2.862	54	3.731	55
1.776	55	2.864	54	3.740	55
1.777	54	2.880	55	3.764	55
1.782	54	2.884	54	3.765	55
1.804	55	2.945	54	3.808	54
1.809	55	2.947	54	3.822	54
1.813	55	2.967	53	3.823	55
1.904	54	2.979	55	3.829	55
1.906	55	2.984	55	3.833	52
1.908	54	3.042	54	3.855	55
1.909	54	3.045	54	3.877	54
1.913	54	3.058	54	3.896	55
1.935	55	3.059	55	3.898	55
1.936	55	3.060	54	3.923	55
1.948	53	3.071	53	3.930	49
1.954	55	3.076	54	3.931	55
1.987	55	3.078	54	3.947	55
2.124	55	3.079	54	3.947	55
2.128	55	3.111	55	3.951	55
2.139	55	3.162	54	3.955	55
2.151	55	3.167	55	3.962	54
2.156	52	3.188	55	3.963	55
2.162	55	3.193	55	3.965	55
2.217	54	3.198	55	3.971	54
2.237	55	3.230	55	3.998	50

NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
4.006	55	5.246	55	6.667	55	8.273	55	9.061	54	9.980	55
4.007	55	5.259	54	6.671	55	8.277	55	9.062	55	10.074	55
4.010	55	5.260	55	6.676	48	8.280	55	9.074	55	10.092	54
4.012	55	5.261	47	6.677	55	8.305	55	9.075	55	10.100	55
4.015	54	5.262	53	6.679	55	8.307	54	9.084	55	10.102	53
4.032	55	5.263	52	6.688	55	8.312	55	9.091	53	10.105	54
4.058	53	5.265	52	6.694	55	8.327	55	9.092	53	10.114	55
4.059	53	5.282	54	6.702	54	8.331	54	9.098	55	10.116	54
4.060	54	5.305	55	6.707	55	8.337	54	9.102	55	10.119	55
4.092	45	5.307	54	6.715	55	8.364	55	9.105	55	10.124	55
4.096	52	5.312	55	6.718	55	8.366	53	9.106	54	10.147	55
4.098	55	5.326	55	6.775	55	8.409	54	9.107	54	10.174	55
4.111	55	5.388	54	6.792	55	8.420	53	9.120	55	10.259	55
4.112	54	5.412	54	6.854	55	8.442	55	9.121	53	10.315	54
4.120	53	5.426	54	6.883	54	8.445	55	9.123	54	10.320	54
4.122	54	5.429	55	6.927	55	8.451	55	9.125	53	10.322	54
4.124	54	5.431	53	6.964	54	8.461	55	9.140	55	10.323	52
4.141	53	5.433	55	6.965	55	8.465	54	9.145	55	10.339	55
4.142	53	5.454	54	7.033	55	8.466	54	9.158	53	10.343	55
4.181	55	5.457	54	7.089	54	8.468	53	9.159	55	10.369	55
4.187	53	5.498	55	7.094	54	8.470	55	9.194	55	10.398	55
4.196	55	5.573	53	7.097	55	8.475	55	9.197	55	10.401	55
4.204	55	5.652	54	7.111	55	8.477	55	9.198	55	10.402	55
4.209	55	5.653	55	7.119	55	8.479	54	9.243	54	10.413	54
4.215	49	5.680	55	7.134	55	8.481	54	9.257	55	10.414	54
4.216	53	5.693	55	7.136	53	8.489	54	9.262	55	10.416	54
4.251	54	5.695	55	7.137	55	8.504	55	9.307	54	10.419	55
4.267	54	5.701	55	7.150	55	8.505	55	9.309	55	10.422	55
4.268	54	5.706	55	7.152	55	8.506	55	9.315	55	10.423	55
4.298	55	5.711	55	7.160	54	8.516	55	9.339	55	10.449	55
4.327	54	5.734	55	7.167	54	8.520	55	9.340	55	10.467	54
4.334	54	5.738	54	7.168	55	8.540	55	9.351	53	10.483	52
4.363	55	5.739	55	7.170	55	8.546	55	9.363	55	10.491	55
4.375	55	5.744	55	7.335	54	8.547	53	9.368	55	10.524	55
4.382	55	5.753	53	7.336	54	8.553	53	9.371	55	10.524	55
4.392	55	5.756	54	7.337	53	8.556	55	9.377	54	10.526	55
4.412	54	5.758	53	7.341	55	8.563	54	9.380	54	10.528	55
4.421	55	5.762	52	7.343	54	8.566	55	9.384	54	10.543	55
4.423	55	5.765	55	7.387	55	8.567	54	9.403	52	10.544	55
4.428	55	5.773	53	7.389	55	8.569	54	9.404	51	10.552	55
4.435	54	5.775	53	7.430	55	8.575	54	9.410	55	10.566	55
4.439	55	5.779	54	7.431	55	8.577	55	9.411	51	10.571	55
4.448	55	5.780	54	7.433	55	8.578	55	9.416	55	10.572	55
4.450	54	5.781	53	7.444	55	8.581	53	9.417	54	10.590	54
4.451	53	5.801	53	7.494	55	8.584	54	9.419	54	10.591	55
4.453	55	5.802	53	7.500	55	8.592	55	9.420	55	10.592	55
4.467	55	5.803	53	7.532	55	8.593	55	9.421	53	10.608	55
4.502	55	5.815	55	7.590	55	8.615	55	9.424	55	10.610	54
4.518	54	5.818	55	7.593	55	8.616	55	9.429	55	10.614	55
4.540	54	5.822	54	7.677	55	8.617	55	9.433	54	10.653	54
4.546	53	5.824	54	7.742	55	8.619	54	9.440	54	10.669	52
4.547	48	5.843	51	7.744	54	8.620	55	9.450	52	10.692	55
4.548	53	5.870	54	7.746	55	8.624	55	9.451	54	10.698	53
4.549	55	5.871	53	7.750	55	8.626	55	9.477	53	10.708	55
4.557	55	5.875	55	7.757	55	8.631	55	9.478	54	10.709	55
4.569	54	5.892	54	7.763	55	8.641	55	9.489	54	10.714	55
4.572	55	5.922	55	7.764	55	8.648	55	9.499	54	10.723	55
4.578	54	5.923	55	7.778	55	8.660	54	9.552	55	10.724	55
4.582	55	5.926	48	7.794	55	8.678	55	9.607	55	10.725	55
4.584	54	5.970	55	7.800	55	8.679	54	9.639	55	10.730	55
4.599	55	5.988	55	7.801	55	8.697	55	9.668	53	10.731	55
4.609	55	6.006	54	7.804	55	8.712	55	9.669	52	10.741	55
4.727	55	6.040	53	7.823	55	8.714	55	9.671	51	10.752	55
4.791	55	6.043	54	7.860	55	8.723	54	9.673	52	10.763	55
4.802	55	6.044	55	7.854	55	8.736	53	9.674	54	10.767	55
4.806	55	6.109	55	7.870	55	8.746	55	9.675	55	10.777	55
4.828	55	6.111	55	7.877	53	8.748	55	9.676	49	10.778	54
4.843	55	6.150	55	7.886	54	8.749	53	9.679	53	10.810	52
4.893	55	6.151	53	7.915	54	8.752	54	9.680	54	10.828	55
4.927	53	6.152	54	7.917	55	8.759	55	9.684	52	10.832	55
4.928	53	6.154	53	7.922	54	8.773	54	9.692	52	10.847	55
4.935	54	6.189	55	7.925	55	8.775	54	9.722	55	10.857	55
4.949	55	6.192	54	7.941	55	8.777	54	9.723	55	10.858	55
4.950	55	6.195	55	7.966	54	8.785	53	9.759	54	10.897	55
4.954	55	6.196	53	7.972	55	8.822	55	9.792	54	10.902	55
4.986	55	6.260	55	7.973	54	8.832	54	9.794	53	10.940	55
4.994	55	6.271	55	7.974	47	8.838	55	9.803	54	10.980	54
5.002	55	6.412	55	7.975	51	8.842	54	9.804	55	11.000	55
5.035	54	6.426	55	7.976	55	8.847	55	9.812	55	11.009	55
5.054	54	6.427	55	7.979	54	8.859	55	9.813	55	11.010	54
5.107	55	6.501	54	8.014	55	8.875	55	9.830	55	11.011	54
5.131	53	6.502	54	8.027	55	8.877	55	9.848	53	11.012	55
5.132	53	6.503	53	8.030	53	8.887	55	9.849	55	11.013	54
5.173	54	6.508	55	8.045	55	8.889	52	9.850	53	11.014	55
5.174	53	6.509	53	8.053	54	8.908	53	9.867	55	11.015	54
5.175	55	6.510	55	8.144	55	8.909	54	9.907	55	11.019	54
5.191	52	6.512	54	8.147	55	8.912	55	9.908	55	11.039	55
5.192	55	6.513	55	8.149	55	8.914	54	9.926	52	11.062	55
5.193	55	6.531	55	8.152	43	8.927	53	9.928	54	11.063	55
5.194	54	6.542	55	8.156	55	8.937	54	9.932	55	11.066	54
5.196	55	6.577	54	8.158	53	8.939	55	9.940	55	11.079	55
5.205	55	6.622	55	8.176	53	8.967	55	9.945	55	11.081	55
5.207	55	6.625	55	8.188	55	8.974	54	9.965	53	11.105	55
5.221	49	6.663	55	8.191	55	8.978	55	9.979	54	11.106	55

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
11.107	54	11.792	55	12.500	55	13.111	54	13.831	52	14.744	55
11.113	54	11.801	52	12.502	55	13.113	55	13.833	55	14.745	opp. 49
11.116	55	11.883	49	12.509	53	13.114	55	13.835	55	14.747	opp. 55
11.129	54	11.889	49	12.510	55	13.115	55	13.838	54	14.750	opp. 50
11.156	54	11.890	53	12.512	55	13.116	52	13.847	55	14.753	53
11.177	53	11.892	48	12.513	55	13.117	55	13.848	55	14.756	55
11.179	50	11.894	54	12.514	53	13.120	52	13.854	55	14.774	55
11.192	55	11.895	55	12.515	52	13.122	55	13.905	55	14.790	55
11.198	55	11.898	47	12.516	52	13.127	55	13.907	55	14.794	54
11.214	55	11.899	55	12.517	55	13.128	55	13.921	55	14.815	53
11.221	54	11.902	55	12.524	55	13.131	55	13.929	55	14.827	54
11.241	54	11.917	55	12.529	44	13.132	54	13.930	55	14.828	52
11.246	54	11.918	54	12.536	55	13.135	55	13.932	55	14.855	55
11.268	55	11.927	54	12.541	54	13.166	54	13.966	55	14.864	55
11.284	55	11.936	55	12.549	55	13.189	55	13.967	54	14.867	54
11.289	53	11.937	55	12.564	55	13.191	54	13.968	55	14.935	53
11.290	54	11.945	55	12.566	53	13.216	55	13.973	54	14.938	55
11.295	54	11.950	55	12.568	55	13.225	55	13.979	54	14.940	55
11.308	55	11.951	53	12.569	55	13.232	55	13.982	53	14.948	53
11.320	55	11.953	55	12.577	54	13.236	55	13.987	55	14.963	54
11.322	55	11.969	55	12.594	54	13.294	54	13.995	55	14.964	53
11.329	55	11.982	55	12.603	55	13.296	55	14.001	53	14.972	55
11.330	55	11.998	55	12.606	53	13.300	55	14.003	53	14.978	55
11.333	53	12.000	54	12.607	54	13.301	53	14.006	55	14.981	52
11.341	54	12.007	54	12.619	54	13.327	52	14.018	55	14.983	55
11.342	54	12.016	55	12.621	55	13.335	55	14.019	50	14.986	53
11.364	50	12.023	55	12.623	54	13.338	54	14.020	53	14.987	53
11.366	54	12.029	55	12.631	54	13.347	54	14.033	55	14.989	53
11.367	54	12.032	55	12.634	53	13.354	54	14.043	53	14.990	54
11.368	54	12.034	54	12.636	53	13.364	55	14.044	53	14.994	54
11.369	44	12.042	55	12.638	54	13.418	55	14.048	55	14.997	55
11.371	52	12.071	52	12.641	55	13.427	55	14.143	55	15.015	55
11.372	45	12.074	54	12.644	53	13.428	55	14.174	54	15.055	55
11.374	47	12.076	55	12.668	55	13.436	55	14.178	55	15.059	53
11.376	42	12.077	55	12.676	55	13.439	55	14.183	54	15.060	55
11.382	47	12.080	52	12.681	55	13.504	53	14.187	55	15.061	53
11.383	46	12.081	53	12.690	54	13.527	55	14.191	54	15.072	54
11.389	49	12.082	54	12.692	54	13.530	52	14.193	54	15.077	54
11.391	54	12.084	55	12.695	54	13.557	55	14.195	54	15.082	55
11.393	47	12.099	55	12.703	55	13.562	55	14.196	55	15.099	54
11.394	53	12.113	54	12.713	55	13.563	53	14.197	55	15.101	55
11.395	50	12.115	55	12.715	47	13.565	55	14.205	55	15.108	54
11.396	48	12.129	54	12.716	55	13.567	55	14.208	54	15.150	53
11.398	52	12.132	54	12.728	55	13.569	54	14.236	55	15.152	55
11.402	47	12.158	55	12.732	54	13.571	53	14.237	55	15.172	55
11.406	55	12.161	54	12.736	55	13.582	54	14.239	55	15.218	54
11.408	45	12.162	54	12.738	55	13.585	54	14.252	54	15.221	52
11.409	44	12.163	55	12.745	55	13.586	55	14.259	53	15.223	53
11.410	44	12.177	55	12.747	54	13.587	55	14.266	53	15.229	54
11.411	44	12.180	55	12.793	54	13.588	55	14.267	53	15.232	55
11.412	47	12.185	55	12.795	55	13.589	54	14.272	53	15.234	52
11.414	54	12.201	54	12.796	52	13.593	52	14.279	53	15.235	52
11.419	49	12.218	55	12.802	54	13.597	55	14.283	55	15.252	48
11.420	51	12.220	55	12.806	55	13.598	55	14.295	55	15.254	54
11.422	49	12.222	55	12.811	54	13.606	54	14.296	55	15.283	55
11.429	55	12.229	53	12.814	55	13.626	55	14.297	55	15.286	55
11.433	55	12.231	54	12.817	54	13.639	54	14.300	55	15.291	55
11.438	55	12.244	53	12.822	54	13.640	53	14.304	55	15.319	55
11.441	54	12.251	55	12.834	54	13.641	54	14.311	55	15.320	54
11.450	55	12.262	54	12.842	49	13.643	54	14.315	55	15.322	55
11.467	55	12.276	55	12.845	55	13.645	54	14.327	54	15.327	55
11.475	55	12.283	54	12.846	49	13.654	55	14.328	55	15.330	55
11.476	55	12.287	55	12.847	54	13.656	52	14.337	54	15.331	55
11.487	55	12.293	55	12.862	54	13.660	51	14.412	55	15.332	55
11.488	54	12.294	54	12.864	55	13.665	55	14.413	54	15.336	54
11.502	55	12.296	55	12.873	54	13.666	54	14.414	48	15.340	55
11.505	53	12.321	55	12.881	55	13.667	54	14.416	54	15.341	55
11.506	55	12.328	55	12.896	54	13.668	52	14.418	54	15.343	54
11.507	54	12.339	55	12.903	55	13.702	54	14.421	55	15.345	54
11.509	54	12.342	55	12.908	54	13.707	52	14.429	55	15.354	55
11.560	55	12.346	55	12.939	54	13.716	53	14.439	54	15.355	47
11.571	55	12.348	54	12.941	52	13.717	55	14.498	55	15.356	54
11.611	54	12.355	53	12.942	55	13.718	52	14.513	53	15.357	49
11.634	55	12.356	54	12.944	55	13.724	52	14.514	53	15.370	54
11.667	55	12.357	55	12.945	54	13.725	54	14.518	55	15.371	55
11.677	55	12.362	54	12.950	55	13.726	55	14.523	55	15.383	53
11.683	53	12.389	53	12.971	55	13.729	48	14.525	55	15.385	54
11.699	54	12.392	53	12.983	54	13.733	50	14.566	55	15.387	55
11.702	55	12.393	53	12.984	54	13.735	51	14.568	55	15.406	55
11.704	54	12.400	54	12.988	54	13.736	52	14.575	54	15.410	55
11.708	55	12.404	55	12.992	55	13.737	51	14.581	55	15.436	55
11.709	55	12.429	54	12.997	55	13.755	55	14.587	54	15.544	55
11.712	53	12.432	55	13.001	55	13.768	55	14.624	53	15.545	55
11.715	53	12.433	55	13.015	55	13.798	55	14.625	54	15.546	51
11.723	54	12.440	55	13.027	55	13.801	52	14.626	55	15.549	51
11.737	55	12.445	53	13.030	53	13.803	55	14.630	55	15.553	54
11.754	55	12.470	53	13.031	55	13.805	54	14.631	52	15.555	55
11.756	54	12.471	53	13.044	55	13.806	55	14.635	54	15.557	54
11.757	54	12.478	54	13.049	55	13.807	55	14.636	54	15.558	54
11.760	52	12.481	55	13.051	54	13.819	54	14.664	55	15.559	53
11.762	55	12.487	54	13.057	55	13.813	52	14.665	54	15.576	55
11.763	52	12.493	53	13.079	53	13.819	54	14.702	53	15.592	54
11.768	55	12.496	54	13.084	49	13.821	52	14.705	52	15.598	55
11.783	55	12.498	55					14.711	55		

NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMEROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
15.626	55	16.412	54	17.423	54	18.412	55	19.782	55	20.932	54
15.636	55	16.432	55	17.424	53	18.413	54	19.788	55	20.956	54
15.638	54	16.457	53	17.452	55	18.415	54	19.791	55	20.963	55
15.655	54	16.470	55	17.467	55	18.458	54	19.804	54	20.967	55
15.658	55	16.492	54	17.473	54	18.465	55	19.845	54	20.970	55
15.663	53	16.500	55	17.479	55	18.489	55	19.856	55	20.988	55
15.664	55	16.507	54	17.492	55	18.492	55	19.860	55	21.022	55
15.665	55	16.509	55	17.507	57	18.547	53	19.870	53	21.027	53
15.668	55	16.538	55	17.518	54	18.552	54	19.871	54	21.048	54
15.676	55	16.540	54	17.521	54	18.557	55	19.877	52	21.049	56
15.696	55	16.552	55	17.522	53	18.539	53	19.881	55	21.052	53
15.711	55	16.565	54	17.529	54	18.547	55	19.882	55	21.084	55
15.716	54	16.563	55	17.549	55	18.548	54	19.883	53	21.086	55
15.717	54	16.567	53	17.556	54	18.592	52	19.884	55	21.103	55
15.767	56	16.586	46	17.567	55	18.603	55	19.910	55	21.105	56
15.768	53	16.592	55	17.572	54	18.605	54	19.918	55	21.112	55
15.771	55	16.606	54	17.590	53	18.608	54	19.922	53	21.116	54
15.773	54	16.607	55	17.621	54	18.612	55	19.964	54	21.159	56
15.774	54	16.609	53	17.634	55	18.639	55	19.970	55	21.160	53
15.780	54	16.618	55	17.635	55	18.643	55	20.013	55	21.162	55
15.781	54	16.651	55	17.639	47	18.717	53	20.034	53	21.172	54
15.793	55	16.653	55	17.645	55	18.718	54	20.035	55	21.177	54
15.794	54	16.665	55	17.654	55	18.719	53	20.040	53	21.179	54
15.797	54	16.689	55	17.659	55	18.725	54	20.044	55	21.186	54
15.815	55	16.693	54	17.668	55	18.731	53	20.090	54	21.205	54
15.828	55	16.694	54	17.687	55	18.733	54	20.093	55	21.209	54
15.830	55	16.696	53	17.702	55	18.734	55	20.117	55	21.220	54
15.834	54	16.712	53	17.705	55	18.784	55	20.130	55	21.222	53
15.838	54	16.762	55	17.708	54	18.796	54	20.134	54	21.225	55
15.840	55	16.795	52	17.738	54	18.830	53	20.135	54	21.226	53
15.843	54	16.833	55	17.752	55	18.833	55	20.136	54	21.238	54
15.851	55	16.835	54	17.755	55	18.838	55	20.158	54	21.240	55
15.858	54	16.859	54	17.759	55	18.859	55	20.178	54	21.241	53
15.862	54	16.869	54	17.760	50	18.861	55	20.179	54	21.265	54
15.866	55	16.880	53	17.761	53	18.865	55	20.185	54	21.270	52
15.869	54	16.887	54	17.765	51	18.866	55	20.238	55	21.271	54
15.871	54	16.890	54	17.822	55	18.867	54	20.239	54	21.279	54
15.879	54	16.905	55	17.843	55	18.883	54	20.240	55	21.280	53
15.883	55	16.931	53	17.845	54	18.948	55	20.241	55	21.289	55
15.890	55	16.951	54	17.855	55	18.949	55	20.254	54	21.306	53
15.901	53	16.952	51	17.867	54	18.951	55	20.255	54	21.307	54
15.902	53	16.971	53	17.908	55	18.952	54	20.270	55	21.318	52
15.915	54	16.975	47	17.912	55	18.953	55	20.296	55	21.336	54
15.916	55	16.977	54	17.914	55	18.958	52	20.319	55	21.355	55
15.919	55	16.979	55	17.916	54	18.959	54	20.381	54	21.368	54
15.920	52	16.994	55	17.922	55	18.998	52	20.382	54	21.371	55
15.925	55	16.998	53	17.923	55	18.999	52	20.387	55	21.413	55
15.926	55	16.999	53	17.960	54	19.002	55	20.391	55	21.415	54
15.930	52	17.013	55	17.963	53	19.005	48	20.396	55	21.429	54
15.932	53	17.018	55	17.964	54	19.008	55	20.399	54	21.460	55
15.937	52	17.021	55	17.966	53	19.029	55	20.400	55	21.470	55
15.938	53	17.023	55	17.971	55	19.047	54	20.401	54	21.475	55
15.940	55	17.024	55	17.974	55	19.053	55	20.426	55	21.484	53
15.944	54	17.027	55	18.009	53	19.076	55	20.442	55	21.490	55
15.950	54	17.028	55	18.010	54	19.079	55	20.457	54	21.495	55
15.956	53	17.049	55	18.012	53	19.113	55	20.459	55	21.499	53
15.959	53	17.051	55	18.013	55	19.132	54	20.531	55	21.529	55
15.961	53	17.073	53	18.016	55	19.137	52	20.538	55	21.541	54
15.964	55	17.081	54	18.017	50	19.149	50	20.554	55	21.547	54
15.965	55	17.082	55	18.019	55	19.210	55	20.555	54	21.552	53
15.971	54	17.084	55	18.026	55	19.273	55	20.559	55	21.580	55
15.972	54	17.101	55	18.049	55	19.283	55	20.562	54	21.585	54
15.974	54	17.120	54	18.090	54	19.285	55	20.572	53	21.586	54
15.987	54	17.141	54	18.093	55	19.286	55	20.601	55	21.591	55
15.990	54	17.143	54	18.094	55	19.311	49	20.618	55	21.593	55
15.991	54	17.176	55	18.099	55	19.312	53	20.628	55	21.594	54
16.006	55	17.188	55	18.130	55	19.326	54	20.633	54	21.596	55
16.007	53	17.198	52	18.138	55	19.328	54	20.636	53	21.598	55
16.033	54	17.199	53	18.144	55	19.331	53	20.657	55	21.631	54
16.035	54	17.205	55	18.146	55	19.332	53	20.666	54	21.635	47
16.052	54	17.206	53	18.163	55	19.371	55	20.679	53	21.637	54
16.099	53	17.209	52	18.164	54	19.393	54	20.681	55	21.645	55
16.110	47	17.210	55	18.167	54	19.394	55	20.719	55	21.673	55
16.128	54	17.212	52	18.168	54	19.420	54	20.720	55	21.680	55
16.129	53	17.213	54	18.185	55	19.430	55	20.741	55	21.686	55
16.185	54	17.223	55	18.198	54	19.452	53	20.745	55	21.707	55
16.187	53	17.226	55	18.216	53	19.453	55	20.746	55	21.711	54
16.193	54	17.230	55	18.224	55	19.461	54	20.763	55	21.742	52
16.207	54	17.246	55	18.250	55	19.466	55	20.767	55	21.743	54
16.219	52	17.249	55	18.253	55	19.495	55	20.777	54	21.748	55
16.223	52	17.255	55	18.296	55	19.499	55	20.779	55	21.749	55
16.225	55	17.267	54	18.298	55	19.562	54	20.805	53	21.751	55
16.228	54	17.285	55	18.231	55	19.567	55	20.806	53	21.752	55
16.244	55	17.293	55	18.332	55	19.571	55	20.841	55	21.760	55
16.248	54	17.307	54	18.336	55	19.644	54	20.843	54	21.775	55
16.253	54	17.308	55	18.340	55	19.661	53	20.844	51	21.800	55
16.272	55	17.309	55	18.368	55	19.668	55	20.847	53	21.803	55
16.285	54	17.348	53	18.375	55	19.718	55	20.849	53	21.815	55
16.288	55	17.361	53	18.397	54	19.723	55	20.850	55	21.823	55
16.287	54	17.378	54	18.398	55	19.735	54	20.851	51	21.831	55
16.291	55	17.387	54	18.404	55	19.743	55	20.858	55	21.835	55
16.303	55	17.388	55	18.415	54	19.747	44	20.916	54	21.836	55
16.408	54	17.398	55	18.434	55	19.748	54	20.925	53	21.852	55
						19.778	55	20.930	55	21.854	55
										21.855	55

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
21.858	55	22.824	53	24.073	55	24.957	55	26.186	54	27.324	54
21.864	55	22.827	52	24.075	55	24.973	54	26.187	54	27.339	55
21.865	54	22.858	53	24.083	54	24.988	55	26.190	55	27.345	55
21.875	54	22.863	53	24.084	52	25.007	55	26.191	47	27.346	54
21.876	55	22.881	45	24.097	55	25.076	53	26.193	55	27.347	55
21.882	55	22.883	55	24.099	55	25.085	54	26.199	54	27.396	54
21.914	55	22.900	54	24.145	55	25.119	55	26.200	55	27.397	54
21.918	54	22.902	54	24.156	55	25.131	55	26.216	53	27.398	55
21.942	54	22.911	55	24.173	55	25.132	55	26.254	54	27.411	54
21.944	53	22.920	55	24.181	54	25.133	54	26.256	54	27.412	54
21.948	54	22.925	54	24.186	55	25.134	55	26.278	55	27.431	55
21.971	54	22.926	53	24.196	50	25.194	54	26.316	55	27.496	55
21.985	53	22.943	54	24.211	54	25.197	54	26.324	53	27.520	55
21.987	54	22.963	54	24.223	48	25.199	54	26.326	54	27.534	55
21.988	53	22.986	54	24.251	55	25.203	55	26.338	55	27.535	54
21.990	55	22.987	54	24.245	53	25.223	55	26.341	55	27.580	53
21.995	55	22.995	54	24.247	53	25.228	54	26.363	55	27.615	55
21.997	54	23.013	54	24.248	55	25.229	55	26.378	53	27.624	55
21.998	53	23.035	55	24.255	53	25.251	54	26.379	55	27.697	55
22.013	54	23.045	55	24.284	55	25.252	55	26.423	55	27.699	55
22.035	55	23.054	55	24.287	55	25.305	54	26.438	55	27.706	55
22.050	53	23.090	55	24.292	55	25.307	55	26.464	55	27.722	55
22.072	54	23.091	55	24.311	55	25.314	54	26.468	54	27.731	54
22.075	54	23.096	53	24.315	55	25.326	55	26.486	54	27.734	54
22.082	54	23.168	54	24.316	54	25.349	55	26.504	55	27.742	53
22.085	54	23.171	53	24.322	55	25.359	53	26.522	55	27.744	52
22.114	55	23.178	54	24.333	55	25.376	53	26.528	50	27.747	53
22.125	53	23.179	54	24.336	53	25.377	54	26.561	55	27.754	55
22.139	54	23.200	54	24.337	54	25.521	55	26.591	55	27.933	55
22.153	54	23.204	52	24.368	53	25.531	55	26.596	54	27.935	53
22.152	55	23.232	54	24.369	53	25.553	54	26.598	54	27.938	54
22.156	55	23.237	55	24.393	54	25.584	55	26.606	54	27.939	55
22.171	52	23.238	55	24.409	55	25.599	55	26.607	54	27.962	55
22.202	55	23.270	55	24.442	55	25.606	51	26.619	53	27.965	55
22.205	55	23.275	55	24.503	55	25.614	54	26.659	54	27.968	55
22.213	54	23.296	55	24.505	53	25.633	55	26.683	52	27.983	55
22.214	54	23.297	54	24.506	54	25.661	55	26.684	55	27.990	54
22.215	54	23.310	48	24.507	55	25.664	55	26.711	53	27.991	55
22.217	53	23.313	55	24.510	54	25.687	55	26.748	49	27.999	55
22.231	55	23.316	55	24.542	55	25.690	54	26.756	55	28.000	55
22.303	54	23.317	55	24.544	50	25.691	53	26.764	55	28.001	55
22.326	54	23.318	55	24.528	54	25.697	55	26.780	55	28.011	55
22.353	53	23.326	55	24.531	54	25.698	55	26.791	47	28.020	55
22.354	54	23.359	55	24.535	49	25.704	55	26.792	55	28.029	55
22.355	52	23.368	55	24.548	53	25.715	55	26.810	53	28.055	55
22.357	55	23.369	55	24.549	54	25.717	55	26.811	55	28.071	56
22.366	54	23.400	54	24.562	55	25.744	54	26.819	54	28.073	48
22.379	54	23.416	55	24.566	54	25.753	55	26.826	55	28.332	55
22.415	54	23.441	55	24.573	52	25.759	53	26.856	55	28.337	54
22.416	55	23.442	55	24.601	55	25.764	55	26.860	55	28.338	55
22.437	55	23.469	55	24.608	55	25.780	54	26.861	55	28.381	55
22.445	55	23.470	55	24.626	55	25.782	55	26.867	55	28.384	55
22.464	53	23.472	54	24.629	55	25.785	53	26.869	54	28.385	53
22.473	54	23.488	55	24.639	53	25.792	53	26.871	54	28.392	55
22.474	55	23.497	54	24.639	53	25.794	55	26.875	52	28.394	55
22.495	55	23.499	52	24.646	55	25.809	54	26.880	54	28.395	54
22.507	54	23.506	54	24.648	55	25.812	55	26.884	54	28.418	55
22.510	55	23.512	55	24.649	55	25.822	55	26.885	54	28.422	53
22.527	54	23.515	55	24.666	54	25.843	55	26.887	55	28.423	54
22.529	54	23.516	55	24.676	55	25.863	52	26.897	55	28.426	55
22.530	54	23.528	55	24.702	53	25.865	54	26.914	53	28.427	55
22.557	54	23.558	54	24.704	55	25.880	55	26.926	54	28.428	55
22.562	54	23.561	54	24.706	54	25.893	55	26.930	55	28.433	54
22.563	55	23.579	55	24.725	55	25.897	55	26.933	54	28.436	55
22.584	55	23.607	54	24.729	55	25.898	55	27.084	52	28.444	55
22.592	55	23.632	55	24.751	55	25.907	55	27.089	55	28.449	55
22.593	54	23.640	47	24.752	54	25.908	52	27 128	55	28.456	54
22.594	55	23.667	53	24.764	55	25.933	54	27 135	55	28.469	53
22.597	55	23.705	54	24.766	55	25.939	55	27.137	54	28.484	53
22.625	55	23.724	54	24.776	54	25.965	55	27.139	54	28.485	55
22.627	52	23.756	54	24.777	53	26.014	53	27.143	50	28.488	55
22.629	54	23.761	54	24.796	53	26.015	53	27.149	55	28.493	55
22.610	54	23.768	54	24.797	54	26.019	55	27.156	55	28.494	55
22.664	55	23.770	53	24.814	54	26.044	55	27.157	55	28.505	55
22.691	55	23.772	55	24.816	55	26.058	54	27.166	55	28.508	55
22.703	54	23.794	54	24.820	54	26.069	54	27.172	55	28.529	55
22.707	49	23.806	53	24.821	54	26.075	55	27.177	55	28.552	55
22.729	55	23.816	54	24.823	55	26.086	51	27.188	55	28.555	54
22.734	54	23.827	55	24.838	48	26.093	46	27.192	54	28.567	55
22.738	53	23.841	54	24.841	54	26.101	55	27.193	55	28.569	53
22.750	55	23.902	55	24.847	55	26.121	55	27.198	54	28.572	56
22.756	54	23.913	55	24.853	54	26.124	54	27.219	55	28.580	55
22.759	54	23.921	55	24.856	54	26.127	53	27.233	54	28.606	55
22.765	54	23.926	55	24.857	54	26.128	51	27.235	55	28.612	55
22.769	53	23.931	54	24.860	54	26.129	50	27.246	50	28.619	55
22.770	54	23.942	54	24.864	55	26.131	55	27.278	55	28.620	53
22.772	53	23.954	55	24.866	55	26.158	55	27.296	54	28.624	53
22.784	54	23.958	55	24.887	54	26.164	55	27.297	55	28.625	54
22.794	54	23.969	55	24.898	55	26.172	51	27.302	55	28.626	54
22.799	55	23.970	55	24.913	55	26.173	55	27.304	53	28.629	55
22.801	54	23.973	55	24.937	55	26.177	53	27.308	54	28.670	55
22.803	55	24.008	55	24.945	53	26.182	55	27.311	54	28.671	55
22.814	51	24.015	53	24.946	55	26.183	52	27.318	54	28.672	52
22.815	55	24.015	54	24.951	53	26.185	54	27.320	54		

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
28.705	52	29.136	55	29.511	55
28.714	55	29.151	54	29.517	54
28.746	54	29.152	54	29.550	55
28.754	55	29.160	44	29.557	55
28.767	54	29.200	55	29.596	53
28.776	55	29.223	55	29.621	55
28.783	55	29.232	55	29.628	54
28.784	53	29.237	55	29.629	53
28.789	55	29.239	55	29.634	55
28.792	53	29.244	55	29.649	55
28.815	55	29.249	55	29.656	55
28.817	55	29.251	55	29.658	55
28.843	55	29.257	55	29.663	55
28.847	55	29.266	55	29.672	54
28.854	55	29.277	54	29.675	54
28.855	55	29.278	54	29.682	53
28.857	55	29.311	55	29.718	53
28.868	55	29.321	54	29.731	53
28.877	53	29.326	55	29.738	53
28.878	52	29.329	55	29.740	53
28.929	55	29.334	55	29.743	53
28.992	52	29.336	55	29.752	53
29.042	55	29.364	54	29.770	54
29.048	53	29.367	54	29.773	53
29.049	55	29.368	54	29.789	53
29.053	55	29.374	53	29.793	54
29.067	54	29.375	55	29.795	51
29.069	54	29.402	55	29.796	53
29.077	51	29.406	55	29.798	52
29.078	52	29.447	55	29.799	53
29.103	44	29.448	50	29.837	52
29.127	55	29.453	55	29.844	55
29.131	55	29.488	55	29.978	54
29.135	55	29.489	54	29.993	53

Laminoir et Tréfilerie d'Afrique « LATRAF »

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 250.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : A KOUBA, GUÉ DE CONSTANTINE (ALGÉRIE)
Registre du commerce : Alger n° 46191.

Obligations 4 0/0 1945.

Neuvième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société Laminoir et tréfilerie d'Afrique (Latraf) a procédé au rachat en Bourse des 122 obligations dont l'amortissement est prévu pour le 1er janvier 1955.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort au titre de cet amortissement.

Les amortissements précédents ont également été effectués par rachats en Bourse.

CENPA

Société centrale des usines à papiers et papeteries J.-B. Weibel réunies.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.250.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 6, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS (1er)
R. C. : Seine n° 28792 B.

Obligations 5 3/4 0/0 1953 *de* 10.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

1° **De la série comprenant les 1.251 obligations amorties au deuxième tirage effectué le 1er décembre 1954** (la société a racheté 482 titres pour compléter cet amortissement) ;

2° **De la série comprenant des obligations amorties au tirage antérieur et non encore remboursées.**

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
2.538 à 3.815	1954	14.678 à 15.987	1955

Les obligations amorties en 1955 seront remboursables à partir du 1er janvier 1955 au prix de 11.500 F l'une, coupon n° 3 attaché.

ANTAR

Société anonyme d'exploitations pétrolières.

CAPITAL : 1.416.230.000 F
SIÈGE SOCIAL : 4, RUE LÉON-JOST, PARIS (17e)
Registre du commerce : Seine 54-B 4644.

Obligations 6 0/0 1953.

Tirage d'amortissement du 30 novembre 1954.

LISTE NUMERIQUE

1° **Des obligations amorties au tirage du 30 novembre 1954 remboursables le 5 janvier 1955 à raison de 11.000 F, coupon n° 3, échéance 5 janvier 1956, attaché;**

2° **De la série d'obligations amorties au tirage précédent comprenant des titres non encore présentés au remboursement.**

NOTA. — Les nombres entre parenthèses indiquent l'année d'échéance du remboursement.

1 à 1.358 (1954) — 36.857 à 39.580 (1955) — 48.770 à 50.000 (1954)

(La société a racheté en Bourse 1.000 obligations qui ont été imputées sur l'annuité prévue pour l'amortissement 1954.)

Le remboursement s'effectue aux caisses des établissements suivants :

Crédit industriel et commercial et ses banques affiliées;
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine;
Crédit lyonnais;
Banque nationale pour le commerce et l'industrie;
Société générale;
Comptoir national d'escompte de Paris;
Société générale alsacienne de banque;
Crédit commercial de France;
Crédit du Nord;
Union européenne industrielle et financière;
Compagnie algérienne;
Union des mines;
Worms et Cie.

LA TELEMECANIQUE ELECTRIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 600 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 33 *bis*, AVENUE MARÉCHAL-JOFFRE, A NANTERRE (SEINE)
R. C. : Seine n° 218698 B.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 122 obligations 4 1/2 0/0 1946 dont le huitième amortissement est prévu pour le 1er janvier 1955.

En conséquence, aucun tirage au sort ne sera effectué en décembre 1954.

Les amortissements précédents ont été réalisés par voie de rachats en Bourse.

ETUDES ET ENTREPRISES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 225.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 3, AVENUE MARÉCHAL-FOCH, CARCASSONNE (AUDE)
R. C. : Carcassonne 54-B 13.

Obligations 5 1/2 0/0 1948 *de* 5.000 *F.*

LISTE NUMERIQUE

1° **Des 140 obligations amorties au quatrième tirage (7e amortissement) effectué le 20 novembre 1954** (la société a racheté 56 titres pour compléter cet amortissement) ;

2° **Des séries comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.**

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
1.204 à 1.291	54	1.477 à 1.522	55	1.555 à 1.603	55
1.296 à 1.322	54	1.533 à 1.552	55	1.607 à 1.610	55
1.453 à 1.473	55				

Les obligations sorties au tirage du 20 novembre 1954 seront remboursables à partir du 1er janvier 1955.

Travaux Hydrauliques et Entreprises Générales
(T. H. E. G.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 189 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 35, RUE SAINT-DOMINIQUE, A PARIS (7e)
R. C.: Seine n° 208919.

Obligations 4 1/4 0/0 1943-1946.

Amortissement au 1er janvier 1955.

1° 283 **obligations rachetées et amorties;**

2° Numéros **des 909 obligations sorties au tirage du 30 novembre 1954 formant le complément de l'amortissement, remboursables à partir du 1er janvier 1955, coupon n° 23 attaché, au taux de 2.000 F net par titre, et numéros des obligations restant à rembourser sur les tirages précédents.**

NUMÉROS des titres.	ANNÉES de remboursement.
101 à 110	55
215 à 220	55
251 à 258	55
265 à 270	55
321 à 328	54
457	54
545 et 546	53
551 à 559	54
721 à 730	54
741 à 750	55
774 à 778	55
831 et 832	53
834	53
837 à 839	53
886 et 887	54
991 à 1.000	55
1.061	53
1.066	53
1.111 et 1.112	54
1.131 à 1.133	55
1.135 et 1.136	55
1.138	55
1.140	55
1.248 et 1.249	55
1.289 et 1.290	55
1.374 à 1.380	54
1.402 à 1.407	54
1.413 à 1.418	55
1.481 à 1.490	55
1.541 à 1.550	54
1.633 et 1.634	53
1.645	53
1.652 à 1.654	55
1.659 et 1.660	55
1.731 à 1.738	55
1.831 à 1.833	54
1.837 à 1.840	54
1.911 à 1.920	54
2.001 à 2.006	53
2.008 à 2.010	53
2.025 à 2.030	54
2.038 à 2.040	54
2.041 à 2.045	55
2.048 à 2.050	55
2.157 à 2.159	53
2.225 à 2.230	54
2.366 à 2.370	54
2.371 à 2.380	55
2.381 à 2.390	54
2.525	54
2.527	54
2.529 et 2.530	54
2.591 à 2.600	55
2.796 à 2.798	55
2.831	53
2.832	53
2.851 à 2.855	54
2.881 à 2.890	55
2.927 à 2.930	55
2.933 à 2.936	55
2.939 et 2.940	55
3.111 et 3.112	54
3.115 à 3.120	54
3.211 à 3.218	55
3.391 à 3.400	54
3.487 à 3.490	55
3.514	55
3.547 à 3.550	55
3.661 à 3.666	55
3.791 à 3.800	55
4.041 et 4.042	53
4.053 à 4.055	55
4.058 à 4.060	55
4.081 à 4.085	55
4.111	53
4.121 à 4.130	55
4.361 et 4.362	55
4.381 et 4.382	55
4.448 à 4.450	54
4.581 à 4.589	53
4.600	53
4.691 à 4.695	54
4.700	54
4.731 à 4.735	54
4.741 à 4.750	54
4.776 et 4.777	53
4.811 à 4.820	55
4.841 et 4.842	54
4.872 et 4.873	53
4.894 à 4.898	53
4.946 à 4.950	54
5.031 à 5.040	54
5.121 à 5.130	55
5.161 à 5.170	54
5.230	55
5.241 à 5.250	55
5.254	53
5.254 à 5.260	53
5.555 à 5.560	55
5.562	53
5.641 à 5.645	55
5.647 à 5.650	55
5.651	55
5.633 à 5.660	55
5.704 à 5.706	53
5.741 à 5.750	55
5.971 à 5.980	54
5.991 à 5.994	54
6.061 à 6.070	55
6.161 à 6.164	55
6.166 et 6.167	55
6.170	55
6.271 à 6.280	55
6.328 à 6.330	54
6.411 à 6.415	54
6.461 à 6.470	55
6.730	54
6.784 à 6.790	54
6.811 à 6.820	55
6.851 à 6.854	53
7.034	53
7.053 à 7.057	54
7.101	55
7.161 à 7.164	55
7.170	55
7.201 à 7.209	55
7.249 et 7.250	54
7.301 à 7.306	53
7.371 à 7.378	55
7.513 à 7.519	55
7.631 à 7.633	55
7.752 à 7.755	55
7.757 à 7.760	55
7.851 et 7.852	54
8.041 à 8.043	53
8.080	54
8.165 à 8.168	55
8.169	55
8.203 à 8.210	55
8.221 à 8.230	55
8.381 à 8.387	54
8.431 à 8.440	54
8.551 à 8.560	55
8.721 à 8.730	54
8.931 et 8.932	55
8.936 à 8.940	55
9.071	55
9.121 à 9.127	55
9.191 à 9.200	55
9.255 à 9.260	54
9.311 à 9.320	54
9.361 et 9.362	53
9.365	53
9.453 à 9.455	54
9.458 à 9.460	54
9.613 à 9.620	55
9.641 à 9.648	55
9.711 à 9.720	54
9.781 à 9.790	55
9.826 à 9.830	55
9.871 à 9.880	55
10.001 à 10.005	53
10.007 et 10.008	53
10.053 à 10.060	54
10.143 à 10.150	53
10.181 à 10.185	55
10.188 à 10.190	55
10.191 à 10.194	54
10.280	55
10.502 à 10.510	55
10.539 et 10.540	55
10.724 à 10.730	53
10.751 à 10.760	55
10.802 à 10.810	55
10.841 à 10.850	55
10.851 à 10.860	55
10.881 à 10.887	55
10.890	55
10.901 à 10.908	54
11.251 à 11.260	55
11.268 à 11.270	53
11.441 à 11.450	55
11.641 à 11.648	55
11.650	55
11.658 à 11.660	55
11.791 à 11.800	55
11.811 à 11.813	54
11.871 à 11.880	55
11.911 à 11.920	54
11.941 à 11.950	55
12.011 à 12.014	55
12.027	54
12.049 et 12.050	53
12.051 à 12.060	55
12.173 à 12.180	54
12.231 et 12.232	53
12.281 à 12.283	53
12.431 à 12.433	54
12.751 à 12.760	55
12.821 à 12.830	55
12.851 à 12.860	55
12.861 à 12.870	55
12.871 à 12.880	54
12.961 à 12.970	55
13.001 à 13.010	55
13.141 à 13.147	54
13.195 à 13.197	53
13.201 à 13.210	53
13.621 à 13.630	55
13.691 à 13.698	54
13.751 et 13.752	53
13.760	53
13.821 à 13.830	54
13.911 à 13.920	54
13.921 à 13.928	54
14.061 à 14.070	55
14.081 à 14.090	54
14.091 à 14.100	55
14.181 à 14.186	53
14.190	53
14.241 à 14.250	54
14.426 et 14.427	54
14.481 à 14.485	54
14.501 à 14.510	54
14.610	55
14.637 à 14.639	53
14.741 à 14.745	54
14.749 et 14.750	54
14.751 à 14.753	55
14.755 à 14.760	55
14.881 à 14.884	55
14.886	55
14.889 et 14.890	55
14.951 à 14.960	55
14.971 à 14.980	55
14.991 à 14.999	54
15.231 et 15.232	55
15.371 à 15.377	55
15.479 et 15.480	54
15.501 et 15.502	54
15.531 à 15.536	55
15.538 et 15.539	55
15.573 à 15.580	55
15.721 à 15.726	55
15.780	54
16.041 à 16.049	55
16.061 à 16.063	55
16.070	55
16.111 à 16.117	54
16.129	54
16.151 à 16.156	55
16.222 et 16.223	54
16.301	53
16.411 à 16.420	55
16.421 à 16.426	53
16.429 et 16.430	53
16.641 à 16.650	54
16.871 à 16.880	54
17.021 à 17.026	55
17.041 à 17.047	54
17.061 à 17.070	55
17.241 à 17.249	55
17.300	55
17.343 à 17.350	55
17.631 à 17.640	55
17.931 à 17.933	55
17.936 à 17.940	55
17.987 à 17.990	54
18.100	54
18.111 à 18.120	55
18.251 à 18.253	55
18.339 et 18.340	55
18.351 à 18.360	54
18.542 à 18.544	54
18.631 à 18.633	55
18.671 à 18.680	53
19.072 et 19.073	54
19.078	54
19.111 et 19.112	55
19.241	53
19.268	49
19.270	49
19.291 et 19.292	55
19.381 à 19.390	55
19.433 à 19.440	55
19.511 à 19.520	55
19.581 à 19.585	54
19.781 à 19.790	54
19.845 à 19.849	54
19.931 à 19.940	55
19.941 à 19.950	55

EDILITE-CREDIT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 50 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: A PARIS (17e), 91, RUE JOUFFROY
R. C.: Seine n° 323728 B.

Obligations de 5.000 F 4 0/0 1942.

En conformité de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des 160 obligations dont l'amortissement était prévu pour le 1er octobre 1954. Elle n'a donc pas eu à effectuer de tirage au sort.

Les précédents amortissements ont eu lieu aussi par rachats, sans effectuer de tirage

ELECTRICITE D'ALEP

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 51.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 156, RUE DE L'UNIVERSITÉ, PARIS

R. C.: Seine n° 217948 B.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 120 obligations 4 1/4 0/0 1913 dont le dixième amortissement est prévu pour le 1er janvier 1955.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué en décembre 1954.

Liste numérique des séries comprenant des obligations 4 1/4 0/0 1943 sorties en 1952 et non encore remboursées.

1.021 à 1.025 — 1.031 à 1.035 — 1.271 à 1.275 — 1.376 à 1.380
1.741 à 1.745.

MANUFACTURE de PAPIERS PEINTS I. LEROY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 121.380.500 F

SIÈGE SOCIAL: A PONTHIERRY (SEINE-ET-MARNE)

Registre du commerce: Melun 54-B 27.

Amortissement d'obligations 4,50 0/0 1947 de 5.000 F.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse de 30 obligations 4,50 0/0 1947.

En conséquence, elle n'a pas procédé au tirage au sort des obligations à amortir le 1er février 1955.

AEROPORT DE PARIS

Établissement public doté de l'autonomie financière
(Ordonnance du 24 octobre 1945, décret du 4 janvier 1947.)

DIRECTION GÉNÉRALE: 291, BOULEVARD RASPAIL, PARIS

TABLEAU D'AMORTISSEMENT
de l'emprunt 4 1/2 0/0 1954 de 200.000.000 de francs.

AU COURS DE L'ANNÉE qui sera expirée le :	LE NOMBRE d'obligations à amortir sera de :	AU COURS DE L'ANNÉE qui sera expirée le :	LE NOMBRE d'obligations à amortir sera de :
1er décembre 1955....	64	1er décembre 1966....	103
— 1956....	67	— 1967....	108
— 1957....	69	— 1968....	113
— 1958....	73	— 1969....	118
— 1959....	76	— 1970....	123
— 1960....	79	— 1971....	129
— 1961....	83	— 1972....	135
— 1962....	87	— 1973....	141
— 1963....	91	— 1974....	147
— 1964....	95		
— 1965....	99	Total	2.000

AEROPORT DE PARIS

Établissement public doté de l'autonomie financière.
(Ordonnance du 24 octobre 1945, décret du 4 janvier 1947.)

DIRECTION GÉNÉRALE: 291, BOULEVARD RASPAIL, PARIS

TABLEAU D'AMORTISSEMENT
de l'emprunt 6 0/0 1954 de 355.000.000 de francs.

AU COURS DE L'ANNÉE qui sera expirée le :	LE NOMBRE d'obligations à amortir sera de.	AU COURS DE L'ANNÉE qui sera expirée le :	LE NOMBRE d'obligations à amortir sera de :
1er décembre 1955....	97	1er décembre 1966....	183
— 1956....	102	— 1967....	194
— 1957....	108	— 1968....	206
— 1958....	115	— 1969....	218
— 1959....	122	— 1970....	231
— 1960....	129	— 1971....	245
— 1961....	137	— 1972....	260
— 1962....	145	— 1973....	276
— 1963....	154	— 1974....	292
— 1964....	163		
— 1965....	173	Total	3.350

PECHINEY

Compagnie de produits chimiques et électrométallurgiques.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.240.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 9, COURS DE VERDUN, A LYON (RHÔNE)

Registre du commerce : Lyon B 1682; Paris 103418.

Obligations de 10.000 F 5 1/2 0/0 1953.

Deuxième amortissement : échéance du 15 janvier 1955.

Série des 16.667 obligations sorties au tirage qui a eu lieu au Crédit lyonnais, à Paris, le 27 novembre 1954.

182.651 à 199.317 inclus,

remboursables à partir du 15 janvier 1955, à 11.220 F, coupon n° 3 attaché, aux établissements et banques ci-après, ainsi que dans leurs sièges, succursales et agences en France:

Crédit lyonnais;
Banque nationale pour le commerce et l'industrie;
Crédit commercial de France;
Comptoir national d'escompte de Paris;
Banque de Paris et des Pays-Bas;
Société marseillaise de crédit industriel et commercial et de dépôts;
Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel;
MM. E.-M. Gottet et Cie;
Service des titres de la compagnie Pechiney, 23, rue Balzac, à Paris.

Le coupon n° 2 à échéance du 15 janvier 1954 sera payable à raison de 611 F.

Série sortie au premier tirage et dans laquelle figurent des numéros qui n'ont pas été présentés au remboursement.

19.944 à 36.610 inclus,

remboursables à 10.980 F, depuis le 15 janvier 1954, coupon n° 2 attaché.

Le coupon n° 1 à échéance du 15 janvier 1954 est payable à raison de 599 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS

DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 1.000 F 5 1/2 0/0 1933
DE LA
Société transélectrique.

Les porteurs d'obligations 5 1/2 0/0 de 1.000 F (émission 1933) de la Société transélectrique sont informés que l'amortissement du 1er janvier 1955 a été réalisé par voie de rachat en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Sont sorties aux tirages antérieurs toutes les obligations dont les numéros se terminent par les nombres suivants (les deux chiffres placés dans la colonne en regard de ces nombres indiquent l'année d'échéance du remboursement des titres amortis) :

OBLIGATIONS se terminant par :	ANNÉES de remboursement.	OBLIGATIONS se terminant par :	ANNÉES de remboursement	OBLIGATIONS se terminant par :	ANNÉES de remboursement.
200 à 209	45	1.450 à 1.459	47	6.030 à 6.039	47
330 à 339	45	1.460 à 1.469	48	6.240 à 6.249	48
340 à 349	45	2.440 à 2.449	47	6.250 à 6.259	47
360 à 369	45	2.470 à 2.479	48	6.300 à 6.309	47
570 à 579	45	2.500 à 2.509	48	6.510 à 6.519	47
620 à 629	45	2.900 à 2.909	47	6.640 à 6.649	47
950 à 959	45	3.000 à 3.009	45	7.640 à 7.649	47
0.000 à 0.009	46	3.100 à 3.109	47	7.720 à 7.729	47
0.100 à 0.109	47	3.430 à 3.439	48	7.770 à 7.779	46
0.210 à 0.219	47	3.610 à 3.619	46	7.890 à 7.899	48
0.220 à 0.229	48	3.720 à 3.729	48	7.960 à 7.969	46
0.450 à 0.459	46	3.830 à 3.839	46	8.000 à 8.009	48
0.460 à 0.469	48	3.890 à 3.899	47	8.090 à 8.099	47
0.520 à 0.529	48	4.190 à 4.199	47	8.270 à 8.279	48
0.610 à 0.619	47	4.500 à 4.509	48	8.370 à 8.379	45
0.750 à 0.759	46	4.870 à 4.879	47	8.530 à 8.539	47
0.850 à 0.859	47	4.880 à 4.889	46	8.550 à 8.559	46
0.900 à 0.909	46	5.080 à 5.089	48	8.700 à 8.709	45
1.070 à 1.079	46	5.090 à 5.099	45	9.070 à 9.079	46
1.110 à 1.119	45	5.110 à 5.119	47	9.290 à 9.299	48
1.120 à 1.129	47	5.190 à 5.199	48	9.490 à 9.499	47
1.210 à 1.219	48	5.520 à 5.529	47	9.770 à 9.779	48
1.440 à 1.449	45	5.720 à 5.729	48	9.900 à 9.909	48

COMPAGNIE DE PONT-A-MOUSSON

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 MILLIARDS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A NANCY, PLACE CAMILLE-CAVALLIER

Registre du commerce: Nancy n° 581.

MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1942 de 5.000 F nominal sont avisés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a racheté en Bourse la quantité d'obligations prévue au 1er janvier 1955 pour la douzième tranche d'amortissement de cet emprunt.

Tous les amortissements antérieurs ont été effectués par rachats en Bourse.

BILANS

BANQUE DE L'ALGERIE ET DE LA TUNISIE

Situation au 31 octobre 1954.

ACTIF

Comptes financiers:		
Numéraire en caisse:		
Or, lingots et monnaies	2.247.389.465	
Divers	1.695.049.608	
	3.942.439.073	
Disponibilités en France	2.180.365.613	
Disponibilités à l'étranger	146.743.720	
Correspondants bancaires en France	8.625.943.587	
Correspondants d'Algérie et de Tunisie	1.114.994.748	
Portefeuille	151.944.607.601	
Titres de placement	2.339.516.633	
Titres appartenant à la caisse des retraites	1.541.921.417	
		174.835.942.392
Comptes de tiers:		
Comptes courants garantis par nantissement de titres	2.437.128.405	
Avances à 30 jours sur bons du Trésor et effets publics	5.693.450.000	
		8.130.578.405
Valeurs immobilisées:		
Immobilisations (moins amortissements)	2.585.263.312	
Avances à l'Etat	»	
Avances à l'Algérie	1.200.000.000	
Avances à la Tunisie	500.000.000	
Avances à la B. I. A. N.	5.000.000	
Titres de participation	6.116.735	
		4.296.380.047
Comptes de liaison et divers		21.559.553.384
Total de l'actif		208.822.454.228

PASSIF

Capitaux permanents:		
Capital	25.000.000	
Réserves statutaires	408.425.113	
Réserves facultatives	3.413.437.839	
Réserve spéciale de réévaluation	1.500.000.000	
Caisse des retraites des fonctionnaires et agents de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie	1.552.577.574	
		6.899.440.517
Engagements à vue:		
Comptes financiers:		
Billets au porteur en circulation (algériens)	31.009.526.000	
Billets au porteur en circulation (tunisiens)	24.635.159.500	
Comptes de tiers:		
Trésor public	38.516.159.990	
Trésor algérien	50.825.637	
Trésor tunisien	1.597.971.614	
Comptes courants sur place	7.061.873.790	
Autres engagements à vue	8.284.969.070	
Clients et correspondants du S. B. E.	89.419.236	
	56.101.222.337	
		171.736.567.837
Comptes de liaison et divers		30.186.105.901
Total du passif		208.822.454.255

Certifié conforme aux écritures:

Le gouverneur de la Banque de l'Algérie et de la Tunisie,
JEAN WATTEAU.

AVIS DIVERS

SOCIETE THERMALE DE VERNET-LES-BAINS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.500.000 F

SIÈGE SOCIAL: A VERNET-LES-BAINS (PYRÉNÉES-ORIENTALES)

R. C.: Prades n° 917.

Convocation.

MM. les actionnaires de la Société thermale de Vernet-les-Bains sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 7 janvier 1955, à onze heures, 10, rue Dos Fanqueiros, à Lisbonne (Portugal).

ORDRE DU JOUR

Rapport du conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 30 septembre 1954 et présentation des comptes et du bilan;
Quitus de gestion du conseil d'administration pour ledit exercice;
Rapports du commissaire aux comptes sur le même exercice;
Nomination d'administrateurs;
Nomination de commissaire aux comptes;
Questions diverses.

Le conseil d'administration.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

12 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. **Union athlétique capdenacoise.** But: pratique, développement des activités sportives de la jeunesse de Capdenac. Siège social: café Lacroix, à Capdenac-gare (Aveyron).

13 novembre 1954. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des élèves et anciens élèves du centre d'apprentissage mixte du cartonnage, de la papeterie et de la reliure.** But: créer et entretenir des liens d'amitié et d'entr'aide entre ses membres et favoriser toutes activités tendant à organiser leurs loisirs. Siège social: 49, rue Rouelle, Paris.

15 novembre 1954. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Cinépaz.** But: développement de la culture cinématographique. Siège social: 4, rue Saint-Jacques, Marseille.

16 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. **Société communale du Plessis-Saint-Benoist.** But: exercice du droit de chasse et répression du braconnage. Siège social: mairie du Plessis-Saint-Benoist, par Authon-la-Plaine (Seine-et-Oise).

20 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Les Amis de l'école Notre-Dame du Raincy.** But: grouper les anciens élèves, parents d'élèves et toutes personnes désirant contribuer au développement de l'école Notre-Dame du Raincy. Siège social: 31, allée du Jardin-Anglais, le Raincy (Seine-et-Oise).

20 novembre 1954. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. Association **Les Chaussons rouges.** But: pratique de la gymnastique rythmique et harmonique et des sports. Siège social: mairie de Champagne-sur-Seine.

22 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Section des cinéastes et photographes amateurs d'Electricité de France de Béziers.** But: développement et perfectionnement de la cinématographie et de la photographie parmi le personnel de l'Electricité de France. Siège social: Electricité de France, 76, allées Paul-Riquet, Béziers (Hérault).

21 novembre 1954. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association chorale des petits chanteurs de Provence.** But: éducation populaire par des séances de chant choral; diffusion à l'étranger de la culture française; éducation morale des pupilles de l'association. Siège social: 42, boulevard Emile-Sicard, Marseille.

24 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. **Association familiale ouvrière rurale du canton de Dourdan-Sud.** But: défense des intérêts matériels et moraux. Siège social: mairie, Ablis (Seine-et-Oise).

24 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. **Ping-pong-Club la Chapelle-en-Serval.** But: enseigner et pratiquer le tennis de table. Siège social: Vieux-Château, la Chapelle-en-Serval (Oise).

25 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Lambretta-Club valenciennois.** But: promenades touristiques en scooter. Siège social: 11, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Valenciennes (Nord).

26 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Valenciennes. **Le Local unique de Wallers.** But: pratique du sport colombophile et amélioration de la race du pigeon voyageur. Siège social: rue de l'Eglise, Wallers (Nord).

27 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Association d'éducation populaire de Seninghem.** But: organisation de cours et de conférences éducatives, de prêts de livres, d'excursions collectives et de voyages en commun, de séances de sport éducatif, de séances théâtrales, de réunions familiales. Siège social: chez M. Pillier, Seninghem (Pas-de-Calais).

27 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. **Association chargée de la gestion de la cantine scolaire de Dissé-sous-le-Lude.** But: assurer dans les meilleures conditions la gestion de la cantine scolaire de Dissé-sous-le-Lude. Siège social: mairie, Dissé-sous-le-Lude (Sarthe).

29 novembre 1954. Déclaration à la préfecture de l'Oise. **Club des cinéastes amateurs du Beauvaisis.** But: encouragement et développement des arts cinématographiques d'amateurs. Siège social: 13, rue de la Bauve, Beauvais.

30 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. **Association familiale pour la formation ménagère rurale et professionnelle agricole des jeunes de la région de Barbezieux.** But: formation ménagère et professionnelle agricole. Siège social: 2, rue de la Boule-d'Or, Barbezieux (Charente).

30 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. **Société de boules des ouvriers et employés de Lorraine-Escaut.** But: pratique du jeu de boules afin de donner un nouvel essor au beau sport qu'est le boulisme. Siège social: café-tabac, 8, rue Joseph-Labbé, Gouraincourt-Longwy (Meurthe-et-Moselle).

1er décembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Riom. **Amicale des anciennes et anciens élèves de l'école publique.** But: diffuser la pensée laïque et établir un lien entre les familles et l'école. Siège social: école publique de garçons, Giat (Puy-de-Dôme).

1er décembre 1954. Déclaration à la préfecture du Nord. **Association populaire familiale d'Hellemmes.** But: défendre les intérêts des familles ouvrières d'Hellemmes. Siège social: 72, rue Jean-Bart, Hellemmes.

2 décembre 1954. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Orchestre à plectre.** But: propager la musique par des concerts de mandolines et guitares. Siège social: 6, rue Papère, Marseille.

2 décembre 1954. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association touristique, sportive et culturelle des administrations financières.** But: procurer des loisirs sains, tout en mettant les adhérents à même de compléter leur formation générale. Siège social: hôtel des finances, 3i, rue des Lois, Toulouse.

2 décembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. **Syndicat de chasse de la Brelandière, commune de Naintré.** But: amélioration de la chasse; répression du braconnage et repeuplement du gibier. Siège social: annexe de la mairie des Renardières, Naintré (Vienne).

3 décembre 1954. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association régionale des parachutistes de l'Ouest-Atlantique.** But: resserrer les liens de camaraderie; développer l'esprit d'entr'aide entre ses membres; favoriser l'essor du parachutisme actif sous toutes ses formes. Siège social: 55, cours Georges-Clemenceau, Bordeaux.

3 décembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Mamers. **Association des amis de la cantine scolaire de Saint-Paul-le-Gaultier.** But: assurer un repas chaud à midi aux enfants fréquentant les écoles publiques de Saint-Paul-le-Gaultier; veiller au bon fonctionnement et à la gérance des fonds mis à sa disposition pour le bien-être des enfants. Siège social: mairie, Saint-Paul-le-Gaultier (Sarthe).

3 décembre 1954. Déclaration à la préfecture de la Manche. **Groupement départemental de défense sanitaire des animaux de la Manche.** But: participer par tous moyens, en étroite collaboration avec les services vétérinaires départementaux, à l'amélioration de l'état sanitaire des animaux domestiques et à la prophylaxie des maladies dont ils peuvent être atteints. Siège social: maison de l'agriculture, Saint-Lô.

4 décembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Association des maisons familiales de Gouarec.** But: organisation familiale de l'éducation et de l'apprentissage ruraux. Siège social: centre d'apprentissage rural, Gouarec (Côtes-du-Nord).

4 décembre 1954. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Le Réveil du Maine.** But: pratique de la musique. Siège social: café Perron, rue des Jardins, le Mans.

4 décembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Libourne. **Union apicole de la Gironde.** But: étude et défense des intérêts apicoles. Siège social: 23, rue Chaperon, Libourne (Gironde).

6 décembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Rochechouart. **Vers l'avenir.** But: liaison amicale entre ses membres, entre l'école et la famille; éducation populaire. Siège social: école de Babaudus, commune de Rochechouart (Haute-Vienne).

6 décembre 1954. Déclaration à la préfecture du Nord. **Fédération du Nord des jeunes des nouvelles équipes internationales.** But: promouvoir l'idée européenne et encourager les échanges internationaux de jeunes. Siège social: 30, rue du Maire-André, Lille.

6 décembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Carpentras. **Association montelaise des parents d'élèves fréquentant les établissements d'enseignement de Carpentras.** But: défense des intérêts de ses adhérents. Siège social: café du Cours, Monteux (Vaucluse).

6 décembre 1954. Déclaration à la préfecture de l'Indre. **Lambretta-Club.** But: répandre le goût, la connaissance et le développement du scooter. Siège social: agence Lambretta, 2 *bis*, rue Claude-Pinette, Châteauroux.

6 décembre 1954. Déclaration à la préfecture du Tarn. **Comité interprofessionnel du logement de la région albigeoise.** But: groupement des personnes civiles ou morales s'intéressant au problème du logement dans l'arrondissement d'Albi; étude des documentations sur les questions relatives à la construction, au profit de ses adhérents; réalisation ou surveillance au profit des adhérents de tous programmes de construction; encaissement soit à fonds perdu, soit à titre de prêt ou de dépôt provisoire ou sous d'autres formes des versements prévus par le décret du 9 août 1953; prêts ou subventions à toute personne en vue de l'accession à la propriété ou de la construction de logements à louer; possession ou administration de tous immeubles nécessaires à l'accomplissement du but poursuivi. Siège social: 13, rue des Cordeliers, Albi.

MODIFICATIONS

9 novembre 1954. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association autonome antituberculeuse de la Courneuve** transfère son siège social du dispensaire office public d'hygiène social, rue Gabriel-Péri, à Courneuve, au secrétariat général, mairie de la Courneuve.

23 novembre 1954. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Art et Sport** transfère son siège social du 9, rue de Verdun, Vichy, au 20, rue des Gras, Clermont-Ferrand.

6 décembre 1954. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association des éclaireurs neutres de France** modifie la composition de son bureau et transfère son siège social de Nantes (Loire-Inférieure), au 7, rue Gounod, à Paris.

9 décembre 1954. Déclaration à la préfecture de police. Le **Groupement interdépartemental des mutilés et invalides du travail de Seine et Seine-et-Oise** transfère son siège social du 27, rue de Picardie, à Paris, au 106, rue Vieille-du-Temple, à Paris.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

12 février 1954. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture du Nord le 17 novembre 1954.) **Association de bienfaisance des anciens combattants polonais en France,** section d'Ostricourt. But: maintenir les liens de camaraderie entre les anciens combattants et résistants polonais en France. Siège social: café Potier, place de la République, Ostricourt.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.